

Commission des finances publiques

Déposé le : 13 avril 2011

N° CFP-135

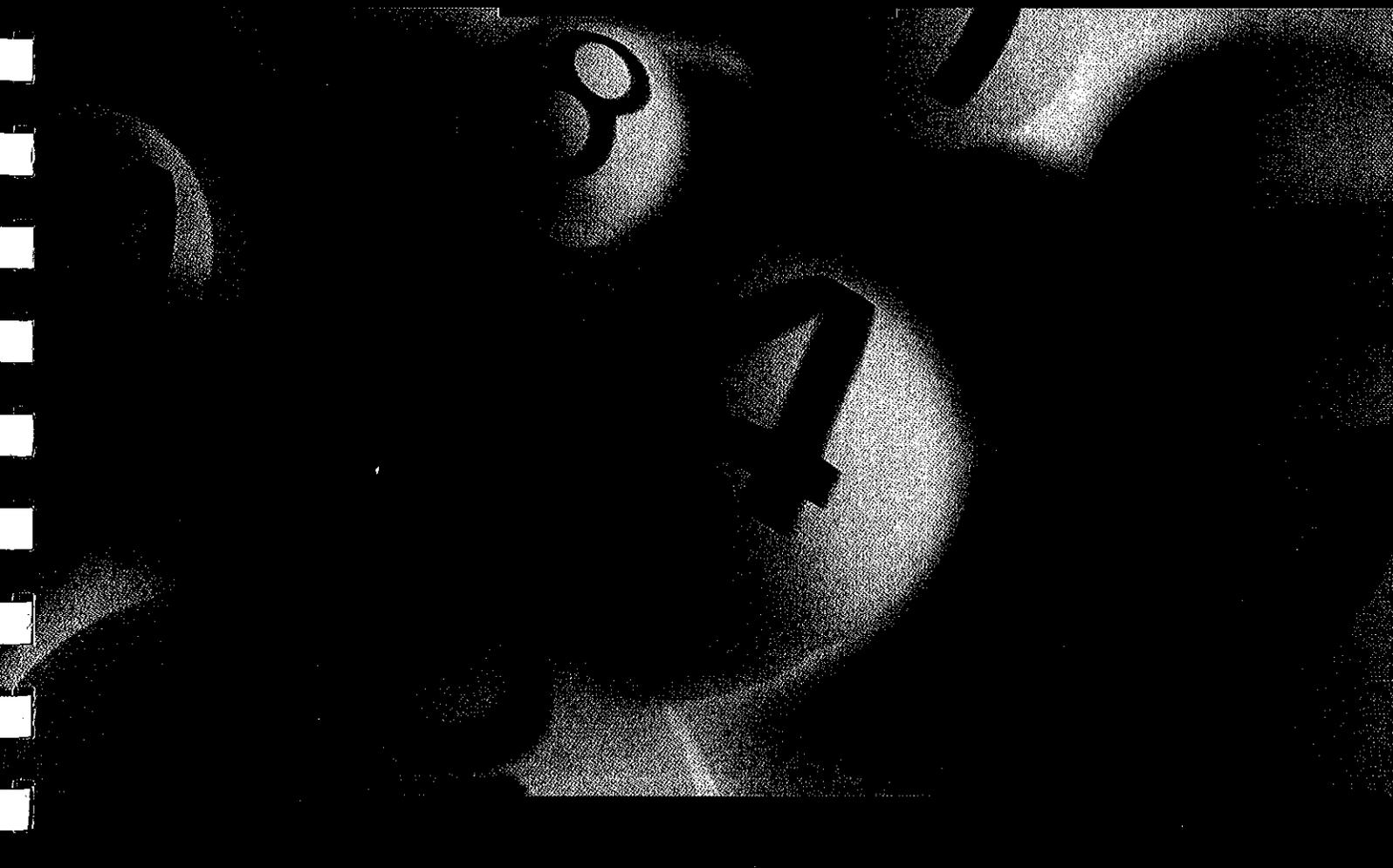
Secrétaire : 

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

SOCIÉTÉ DES LOTERIES DU QUÉBEC



**LOTO
QUÉBEC**



ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

SOCIÉTÉ DES LOTERIES DU QUÉBEC

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

# DE ?	DEMANDE DE L'OPPOSITION OFFICIELLE	# ONGLET
47	Détails de la politique salariale rémunération, bonis et avantages sociaux	1
48	Pour chacune des cinq dernières années, total de la rémunération variable accordée aux employés de Loto-Québec, ventilé par catégorie d'emploi	2
49	Nom des administrateurs, membres de la direction, postes, rémunération, indemnités de départ et avantages sociaux	3
50	Décomposition des revenus de Loto-Québec par secteur d'activité et par produit pour les cinq dernières années	4
51	Rendement de chacun des salons de jeux en précisant le nombre d'appareils	5
52	Sommes totales versées à Attractions Hippiques depuis 2006, ventilation par année	6
53	Nombre d'appareils de loterie vidéo pour chacune des cinq dernières années ventilé par type d'établissement (Ludoplex, bars...)	7
54	Liste des dix sites regroupant le plus d'appareils de loterie vidéo en mentionnant le nombre d'appareils	8
55	Pour chacun des casinos du Québec en 2010-2011, les revenus ventilés par type de jeu et le taux de redistribution par type de jeu	9
56	Budget alloué par la Société des bingos du Québec pour la création du Kinzo en 2010-2011	10
57	La liste des voyages effectués par le directeur général de la Société des bingos du Québec inc. en 2010-2011, en incluant les coûts	11
58	Nombre de salles de bingo ayant fermé leurs portes en 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011	12
59	Pour chaque mois depuis la mise en service, donner les statistiques d'utilisation du jeu en ligne (nombre d'utilisateurs, revenus totaux, dépense moyenne par utilisateur, nombre d'utilisateurs qui ont atteint la mise maximale autorisée)	13
60	Quels sont les coûts totaux d'implantation et d'exploitation du jeu en ligne	14
61	Pour chacune des dix dernières années, les statistiques d'utilisation du pari sportif, ventilé par type de pari. Donner notamment le nombre de mises annuelles, les revenus totaux, le taux de redistribution	15

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

# DE ?	DEMANDE DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION	# ONGLET
42	<p>Pour chacun des avantages sociaux suivants, montrer l'évolution des sept dernières années des coûts totaux ainsi que le nombre de personnes bénéficiaires par catégorie d'emploi du ou des :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Programme de rémunération incitative b) Remboursement de frais de déplacement c) Subvention des stationnements d) Trois programmes accessoires (bilan de santé, consultation financière et conditionnement physique) e) Remboursement des frais d'association f) Remboursement des frais encourus pour l'achat et la location de vêtements (ventilés les frais des conjoints et des employés) g) Programme d'aide personnelle h) Garderie en milieu de travail i) Programme de planification à la retraite j) Programme de reconnaissance k) Régime de soins dentaires l) Régime de soins de la vue m) Congés avec traitement (ventilé par catégorie) 	16
43	<p>Liste de toutes les formations, conférences, ateliers, journées d'activités, sommets, congrès ou autres auxquelles ont participé les employés de Loto-Québec au cours de l'année 2010-2011. Indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le lieu b) le coût c) la ou les dates de participation d) le nombre de participants e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité f) le nom de la formation ou de l'activité 	17
44	<p>La masse salariale totale ventilée en fonction du salaire de base, des avantages sociaux et des bonis par catégorie d'emploi pour les sept dernières années. Indiquez aussi le nombre d'employés pour chaque catégorie</p>	18
45	<p>Nom de tous les administrateurs et des membres de la direction de la Société, le poste occupé, leur rémunération totale, en incluant les bonis, indemnités de départ et avantages sociaux pour les 3 dernières années</p>	19
46	<p>Ventilation des revenus de Loto-Québec par région et par produit pour chacune des 5 dernières années</p>	20
47	<p>Nombre d'appareils de loterie vidéo pour chacune des cinq dernières années, ventilé par région et par type d'établissement</p>	21
48	<p>Le détail des charges d'exploitation depuis 2003</p>	22

# DE ?	DEMANDE DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION	# ONGLET
49	Copie des études réalisées sur le jeu en ligne	23
50	<p>Ventilation détaillée des coûts, de la conception à la mise en ligne, et d'Espacejeux.com</p> <p>Depuis la mise en ligne d'Espacejeux.com, nombre total de visite sur le site, montant total dépensé par les utilisateurs et nombre d'heures moyen d'un client passé sur le site. Fournir également une évolution hebdomadaire, depuis que le site est accessible en ligne :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) des revenus b) du nombre de clients c) des dépenses moyennes effectuées par les clients 	24

SYNTHÈSE DES PRINCIPALES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL CADRE

LOTO-QUÉBEC, SLVQ, SBQ ET INGENIO

- Régime de retraite des cadres du secteur public (RRPE);
- Régimes d'assurance des cadres du secteur public;
- Programme de rémunération incitative;
- Frais de déplacement d'affaires remboursés;
- Stationnement subventionné;
- Trois programmes accessoires : bilan de santé, consultation financière (maximum : 250 \$ par année) et conditionnement physique (maximum : 250 \$ par année);
- Remboursement de frais d'association, lorsque requis pour l'exercice des fonctions;
- Représentation de la Société lors de galas ou sorties officielles : remboursement, lorsque la tenue de cérémonie est obligatoire, pour le cadre et son conjoint, des frais raisonnables encourus pour la location ou achat de vêtements;
- Programme d'aide personnelle;
- Garderie en milieu de travail.

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC INC.

- Régime de retraite à prestations déterminées particulier à la SCQ (depuis le 31 décembre 2009), le régime présente plusieurs similitudes importantes au RRPE;
- Régime d'assurance particulier à la SCQ;
- Programme de rémunération incitative;
- Frais de déplacement d'affaires remboursés;
- Stationnement fourni;
- Trois programmes accessoires : bilan de santé, consultation financière (maximum : 250 \$ par année) et conditionnement physique (maximum : 250 \$ par année);
- Remboursement de frais d'association, lorsque requis pour l'exercice des fonctions;
- Représentation de la Société lors de galas ou sorties officielles : remboursement, lorsque la tenue de cérémonie est obligatoire, pour le cadre et son conjoint, des frais raisonnables encourus pour la location ou achat de vêtements;
- Programme d'aide personnelle;
- Garderie en milieu de travail.

SYNTHÈSE DES PRINCIPALES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL SYNDIQUÉ ET NON SYNDIQUÉ

LOTO-QUÉBEC, SLVQ, SBQ ET INGENIO

- Régime de retraite du secteur public (RREGOP);
- Régime d'assurance collective du secteur public à l'exception des employés de soutien de Loto-Québec qui détiennent leur propre régime collectif d'assurance;
- Programme de rémunération incitative;
- Programme d'aide personnelle;
- Programme de planification de la retraite;
- Programme de reconnaissance;
- Garderie en milieu de travail;
- Selon les politiques de la Société : remboursement des frais de déplacement pour affaires et des frais d'association professionnelle lorsque requis pour l'exercice des fonctions; programme de formation professionnelle et programme de développement personnel (formation académique) subventionnés;
- Selon les groupes et conventions négociées : régime de soins dentaires et de soins de la vue, horaire variable et horaire d'été, stationnement subventionné;
- Gamme complète de congés avec et sans traitement : congé de maternité, congés parentaux, absence pour obligations familiales, congés à traitement différé, congé sans traitement pour affaires personnelles.

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC INC.

- Régime de retraite à prestations déterminées particulier à la SCQ (depuis le 31 décembre 2009), le régime présente plusieurs similitudes importantes au RREGOP;
- Régime d'assurance collective particulier à la SCQ;
- Programme d'aide personnelle;
- Garderie en milieu de travail à Montréal et au Lac-Leamy;
- Selon les politiques de la Société : remboursement des frais de déplacement pour affaires et des frais d'association professionnelle lorsque requis pour l'exercice des fonctions; programme de formation professionnelle et programme de développement personnel (formation académique) subventionnés;
- Programme de rémunération incitative selon les groupes et conventions négociées;
- Gamme complète de congés avec et sans traitement : congé de maternité, congés parentaux, absence pour obligations familiales, congé autofinancé, congé sans traitement pour affaires personnelles.

PROGRAMME DE RÉMUNÉRATION INCITATIVE

OBJECTIFS DU RÉGIME

- Reconnaître la contribution des employés au succès de la Société;
- Maintenir un niveau élevé de motivation et de rendement afin d'atteindre les objectifs d'affaires de la Société.

DÉCLENCHEUR

- Les objectifs financiers globaux de la Société sont atteints à 95 %;

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- L'employé a fait preuve d'un rendement satisfaisant au cours de la période de référence;
- L'employé est à l'emploi de la Société à la fin de l'année financière;
- Les employés à pourboires et les délégués commerciaux sont exclus du programme.

MODALITÉS DE PAIEMENT

- Une fois par année à la fin de l'année financière, après vérification des données financières;
- En pourcentage des gains réalisés pendant la période de référence.

COMPOSANTES DE LA RÉMUNÉRATION INCITATIVE

Les objectifs sont déterminés au début de l'exercice financier et approuvés par le Conseil d'administration.

La rémunération incitative est propre à chaque secteur et est répartie en trois composantes :

Objectifs financiers (40%)

- Unités d'affaires : selon l'atteinte des objectifs de bénéfices d'exploitation;
- Secteurs corporatifs : selon l'atteinte des objectifs de bénéfices d'exploitation pondérés des unités d'affaires.

Mobilisation des employés (30%)

- Unités d'affaires et secteurs corporatifs : selon l'atteinte des objectifs de l'indice de mobilisation des employés de l'unité/secteur.

PROGRAMME DE RÉMUNÉRATION INCITATIVE (suite)

Satisfaction de la clientèle (30%)

- Unités d'affaires : selon l'atteinte des objectifs de satisfaction de la clientèle;
- Autres secteurs : selon l'atteinte des objectifs stratégiques extraits du plan d'action annuelle de chaque secteur.

VALEUR DU BONI

Le boni cible varie selon le niveau hiérarchique :

- Personnel de soutien et technique : 4,8 %
- Professionnel et cadres de supervision : 6 %
- Cadres intermédiaires : 9 %
- Cadres supérieurs : 12 %
- Cadres dirigeants : 20%

Le boni maximum peut atteindre 1,5 fois la cible. Par ailleurs, il se peut aussi qu'aucun boni ne soit payable.

Afin de se conformer à la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'Équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette, la masse salariale correspondant au boni du personnel d'encadrement de la Société sera réduite de 30 % et le boni cible des hauts dirigeants sera réduit de 10 points de pourcentage, et ce pour les deux prochaines années.

Échelles salariales 2010-2011

- Loto-Québec
- SLVQ
- SBQ
- Ingenio
- SCQ

OTO-QUÉBEC

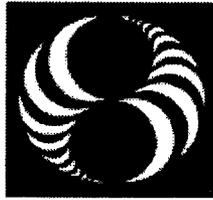
CADRES

LTO-QUÉBEC
Structure salariale du personnel d'encadrement
1er avril 2010
CAD
Majoration de 0,5 %

Corps d'emploi : CAD

Classe	Minimum annuel	Maximum annuel
A	42 759 \$	53 450 \$
B	45 009 \$	56 263 \$
C	50 321 \$	62 903 \$
D	53 833 \$	67 290 \$
E	62 026 \$	77 530 \$
F	68 531 \$	85 658 \$
G	73 657 \$	92 073 \$
H	77 809 \$	97 264 \$
I	83 460 \$	104 324 \$
J	93 134 \$	116 414 \$
K	98 081 \$	122 602 \$
L	106 917 \$	133 649 \$
M	116 227 \$	142 057 \$

**CONSEILLERS EN GESTION
DES RESSOURCES HUMAINES**

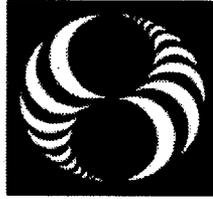


**LOTO
QUÉBEC**

**STRUCTURE SALARIALE
CONSEILLERS EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
CORPS D'EMPLOI 100
au 1er avril 2010
Majoration de 2 %**

Classe	Minimum annuel	Maximum annuel
03	43 298 \$	55 679 \$
02	52 510 \$	79 039 \$
01	76 899 \$	86 495 \$

VÉRIFICATEURS INTERNES



**LOTO
QUÉBEC**

**STRUCTURE SALARIALE
VÉRIFICATEURS INTERNES**

114

au 1er avril 2010

Majoration de 2 %

Classe	Minimum annuel	Maximum annuel
03	42 213 \$	54 284 \$
02	52 447 \$	78 945 \$
01	75 098 \$	84 468 \$

AVOCATS



STRUCTURE SALARIALE DES AVOCATS
CORPS D'EMPLOI 115
au 1er avril 2010

Majoration de 2 %

Minimum annuel		Maximum annuel
42 518 \$		97 134 \$

PERSONNEL NON SYNDIQUÉ



LOTO-QUÉBEC

STRUCTURE SALARIALE DU PERSONNEL NON-SYNDIQUÉ

PERSONNEL RÉGULIER

01-04-2010

			35h00	37h50	40h00
	Classe	Échelon	Taux annuel	Taux annuel	Taux annuel
221N - EMPLOYÉE OU EMPLOYÉ DE SECRÉTARIAT (35 H)					
221C - EMPLOYÉE OU EMPLOYÉ DE SECRÉTARIAT (37,5 H)					
221A - EMPLOYÉE OU EMPLOYÉ DE SECRÉTARIAT (40 H)					
	15	1	31 401 \$	33 637 \$	35 879 \$
	15	2	32 333 \$	34 634 \$	36 943 \$
	15	3	33 246 \$	35 613 \$	37 987 \$
	15	4	34 303 \$	36 748 \$	39 198 \$
	15	5	35 283 \$	37 804 \$	40 325 \$
	15	6	36 316 \$	38 920 \$	41 514 \$
	10	1	37 679 \$	40 368 \$	43 059 \$
	10	2	38 857 \$	41 640 \$	44 416 \$
	10	3	40 056 \$	42 912 \$	45 772 \$



LOTO-QUÉBEC

STRUCTURE SALARIALE DU PERSONNEL NON-SYNDIQUÉ

PERSONNEL RÉGULIER

01-04-2010

	Classe	Échelon	35h00 Taux annuel	37h50 Taux annuel	40h00 Taux annuel
297N - SECRÉTAIRE PRINCIPALE (35 H)					
297H - SECRÉTAIRE PRINCIPALE (37,5 H)					
297C - SECRÉTAIRE PRINCIPALE (40 H)	5	1	41 302 \$	44 262 \$	47 212 \$
	5	2	42 730 \$	45 788 \$	48 840 \$
	5	3	44 185 \$	47 334 \$	50 489 \$
	5	4	45 666 \$	48 919 \$	52 180 \$
	5	5	47 195 \$	50 562 \$	53 933 \$
	1	1	50 091 \$	53 674 \$	57 252 \$
	1	2	51 750 \$	55 454 \$	59 151 \$
	1	3	53 463 \$	57 274 \$	61 092 \$
297C - SECRÉTAIRE PRINCIPALE (40 H)	0	1			64 166 \$
	0	2			66 274 \$
	0	3			68 467 \$



LOTO-QUÉBEC

STRUCTURE SALARIALE DU PERSONNEL NON-SYNDIQUÉ

PERSONNEL RÉGULIER

01-04-2010

226N - INFIRMIER

Classe	Échelon	35h00 Taux annuel
10	1	38 646 \$
10	2	39 933 \$
10	3	41 152 \$
10	4	42 394 \$
10	5	43 726 \$
10	6	45 060 \$
10	7	46 505 \$
10	8	47 973 \$
10	9	49 688 \$
10	10	51 496 \$
10	11	53 574 \$
10	12	56 126 \$



LOTO-QUÉBEC

STRUCTURE SALARIALE DU PERSONNEL NON-SYNDIQUÉ

PERSONNEL RÉGULIER

01-04-2010

	Classe	Échelon	35h00 Taux annuel	37h50 Taux annuel	40h00 Taux annuel
264N - TECHNICIEN EN ADMINISTRATION (35 H)					
264H - TECHNICIEN EN ADMINISTRATION (37,5 H)					
264C - TECHNICIEN EN ADMINISTRATION (40 H)					
	10	1	33 377 \$	35 769 \$	38 154 \$
	10	2	34 515 \$	36 983 \$	39 448 \$
	10	3	35 917 \$	38 489 \$	41 055 \$
	10	4	37 177 \$	39 839 \$	42 495 \$
	10	5	38 629 \$	41 385 \$	44 144 \$
	10	6	40 011 \$	42 872 \$	45 731 \$
	10	7	41 630 \$	44 594 \$	47 567 \$
	10	8	43 182 \$	46 258 \$	49 341 \$
	10	9	44 804 \$	47 999 \$	51 199 \$
	10	10	46 449 \$	49 760 \$	53 077 \$
	10	11	48 189 \$	51 639 \$	55 081 \$
	10	12	50 078 \$	53 654 \$	57 231 \$
	5	1	53 200 \$	57 000 \$	60 800 \$
	5	2	55 236 \$	59 172 \$	63 117 \$
	5	3	57 372 \$	61 462 \$	65 559 \$



LOTO-QUÉBEC

STRUCTURE SALARIALE DU PERSONNEL NON-SYNDIQUÉ

PERSONNEL RÉGULIER

01-04-2010

	Classe	Échelon	35h00 Taux annuel	40h00 Taux annuel
298N - ENQUÊTEUR EN MATIÈRES FRAUDULEUSES (35 H)	15	1	38 825 \$	44 374 \$
298C - ENQUÊTEUR EN MATIÈRES FRAUDULEUSES (40 H)	15	2	40 129 \$	45 856 \$
	10	1	41 363 \$	47 275 \$
	10	2	42 600 \$	48 694 \$
	10	3	43 955 \$	50 239 \$
	10	4	45 285 \$	51 763 \$
	10	5	46 739 \$	53 411 \$
	10	6	48 189 \$	55 081 \$
	10	7	49 935 \$	57 064 \$
	10	8	51 749 \$	59 151 \$
	10	9	53 855 \$	61 552 \$
	10	10	56 397 \$	64 453 \$
	05	1	50 017 \$	57 168 \$
	05	2	51 675 \$	59 047 \$
	05	3	53 369 \$	60 988 \$
	05	4	55 139 \$	63 013 \$
	05	5	56 947 \$	65 079 \$
	05	6	58 829 \$	67 229 \$
	05	7	60 765 \$	69 441 \$



LOTO-QUÉBEC

STRUCTURE SALARIALE DU PERSONNEL NON-SYNDIQUÉ

PERSONNEL RÉGULIER

01-04-2010

104N - AGENT D'INFORMATION

Classe	Échelon	35h00 Taux annuel
	1	41 804 \$
	2	43 394 \$
	3	45 046 \$
	4	46 763 \$
	5	48 545 \$
	6	50 412 \$
	7	52 389 \$
	8	55 909 \$
	9	58 119 \$
	10	60 418 \$
	11	62 826 \$
	12	65 341 \$
	13	68 007 \$
	14	70 746 \$
	15	73 649 \$
	16	75 460 \$
	17	77 318 \$
	18	79 250 \$



LOTO-QUÉBEC

STRUCTURE SALARIALE DU PERSONNEL NON-SYNDIQUÉ

PERSONNEL RÉGULIER

01-04-2010

108N - ANALYSTE DE L'INFORMATIQUE ET DES PROCÉDÉS
ADMINISTRATIFS

Classe	Échelon	35h00 Taux annuel
	1	41 753 \$
	2	43 289 \$
	3	44 896 \$
	4	46 599 \$
	5	48 335 \$
	6	50 125 \$
	7	52 054 \$
	8	54 968 \$
	9	57 062 \$
	10	59 253 \$
	11	61 529 \$
	12	63 890 \$
	13	66 358 \$
	14	68 939 \$
	15	71 662 \$
	16	73 426 \$
	17	75 232 \$
	18	77 114 \$



LOTO-QUÉBEC

STRUCTURE SALARIALE DU PERSONNEL NON-SYNDIQUÉ

PERSONNEL RÉGULIER

01-04-2010

111N - ATTACHÉ D'ADMINISTRATION

Classe	Échelon	35h00 Taux annuel
	1	40 334 \$
	2	41 681 \$
	3	43 127 \$
	4	44 623 \$
	5	46 173 \$
	6	47 777 \$
	7	49 432 \$
	8	52 058 \$
	9	53 917 \$
	10	55 871 \$
	11	57 870 \$
	12	59 986 \$
	13	62 195 \$
	14	64 479 \$
	15	66 846 \$
	16	68 497 \$
	17	70 176 \$
	18	74 266 \$

STTLQ

LOTO-QUÉBEC
ÉCHELLES SALARIALES 1^{ER} JANVIER 2009
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE LOTO-QUÉBEC (STTLQ)

TAUX

01-01-2009

200 - AGENTE OU AGENT DE BUREAU (35H)

Classe	Échelon	Taux annuel
10	1	31 157 \$
10	2	32 271 \$
10	3	33 367 \$
10	4	34 554 \$
10	5	35 649 \$
10	6	36 891 \$
10	7	38 151 \$
5	1	38 827 \$
5	2	40 069 \$
5	3	41 420 \$
5	4	42 699 \$
5	5	43 886 \$

200C - AGENTE OU AGENT DE BUREAU (38,75H)

Classe	Échelon	Taux annuel
10	1	34 495 \$
10	2	35 728 \$
10	3	36 941 \$
10	4	38 256 \$
10	5	39 469 \$
10	6	40 844 \$
10	7	42 239 \$
5	1	42 987 \$
5	2	44 362 \$
5	3	45 858 \$
5	4	47 274 \$
5	5	48 588 \$

LOTO-QUÉBEC
ÉCHELLES SALARIALES 1^{ER} JANVIER 2009
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE LOTO-QUÉBEC (STTLQ)

TAUX

01-01-2009

200A - AGENTE OU AGENT DE BUREAU (40H)

Classe	Échelon	Taux annuel
10	1	35 608 \$
10	2	36 881 \$
10	3	38 133 \$
10	4	39 490 \$
10	5	40 742 \$
10	6	42 161 \$
10	7	43 602 \$
5	1	44 374 \$
5	2	45 793 \$
5	3	47 338 \$
5	4	48 799 \$
5	5	50 155 \$

209 - AGENTE OU AGENT DE VÉRIFICATION (35H)

Classe	Échelon	Taux annuel
10	1	32 526 \$
10	2	33 677 \$
10	3	35 047 \$
10	4	36 270 \$
10	5	37 731 \$
10	6	39 028 \$
10	7	40 635 \$
10	8	42 133 \$
10	9	43 703 \$
10	10	45 347 \$
10	11	47 045 \$
10	12	48 872 \$
5	1	50 625 \$
5	2	52 543 \$
5	3	54 606 \$

LOTO-QUÉBEC
ÉCHELLES SALARIALES 1^{ER} JANVIER 2009
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE LOTO-QUÉBEC (STTLQ)

TAUX

01-01-2009

211 - AUXILIAIRE DE BUREAU (35H)

Classe	Échelon	Taux annuel
10	1	31 102 \$
5	1	30 116 \$
5	2	30 846 \$
5	3	31 595 \$
5	4	32 746 \$

213 - AUXILIAIRE EN INFORMATIQUE (35H)

Classe	Échelon	Taux annuel
10	1	30 572 \$
10	2	31 321 \$
10	3	32 033 \$
5	1	32 070 \$
5	2	33 257 \$
5	3	34 261 \$
5	4	35 375 \$
5	5	36 544 \$

217 - BIBLIOTHECNIENNE OU BIBLIOTHECNIEN (35H)

Classe	Échelon	Taux annuel
10	1	32 472 \$
10	2	33 841 \$
10	3	34 955 \$
10	4	36 252 \$
10	5	37 567 \$
10	6	38 900 \$
10	7	40 233 \$
10	8	41 804 \$
10	9	43 411 \$
10	10	45 000 \$
10	11	46 589 \$
10	12	48 324 \$

LOTO-QUÉBEC
ÉCHELLES SALARIALES 1^{ER} JANVIER 2009
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE LOTO-QUÉBEC (STTLQ)

TAUX

01-01-2009

218 - DACTYLOGRAPHE (35H)

Classe	Échelon	Taux annuel
10	1	30 664 \$
10	2	31 412 \$
10	3	32 125 \$
10	4	32 910 \$

219 - DESSINATRICE OU DESSINATEUR (35H)

Classe	Échelon	Taux annuel
10	1	30 116 \$
10	2	30 846 \$
10	3	31 887 \$
10	4	32 837 \$
10	5	33 860 \$
10	6	35 028 \$
10	7	36 142 \$
10	8	37 202 \$
5	1	36 033 \$
5	2	37 183 \$
5	3	38 389 \$
5	4	39 777 \$
5	5	41 000 \$
5	6	42 480 \$

221 - EMPLOYÉE OU EMPLOYÉ DE SECRÉTARIAT (35H)

Classe	Échelon	Taux annuel
15	1	30 627 \$
15	2	31 540 \$
15	3	32 417 \$
15	4	33 458 \$
15	5	34 426 \$
15	6	35 394 \$
10	1	38 809 \$
10	2	39 978 \$
10	3	41 238 \$

LOTO-QUÉBEC
ÉCHELLES SALARIALES 1^{ER} JANVIER 2009
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE LOTO-QUÉBEC (STTLQ)

TAUX

01-01-2009

221H - EMPLOYÉE OU EMPLOYÉ DE SECRÉTARIAT (37,50H)

Classe	Échelon	Taux annuel
15	1	32 815 \$
15	2	33 793 \$
15	3	34 732 \$
15	4	35 848 \$
15	5	36 885 \$
15	6	37 922 \$
10	1	41 581 \$
10	2	42 833 \$
10	3	44 183 \$

226 - INFIRMIÈRE OU INFIRMIER (35H)

Classe	Échelon	Taux annuel
10	1	37 896 \$
10	2	39 138 \$
10	3	40 361 \$
10	4	41 567 \$
10	5	42 882 \$
10	6	44 178 \$
10	7	45 584 \$
10	8	47 045 \$
10	9	48 707 \$
10	10	50 497 \$
10	11	52 524 \$
10	12	55 045 \$

LOTO-QUÉBEC
ÉCHELLES SALARIALES 1^{ER} JANVIER 2009
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE LOTO-QUÉBEC (STTLQ)

TAUX

01-01-2009

241C - MAGASINIÈRE OU MAGASINIER (35H)

Classe	Échelon	Taux annuel
10	1	30 846 \$
10	2	31 887 \$
10	3	32 873 \$
10	4	33 969 \$
10	5	35 156 \$
10	6	36 270 \$
10	7	37 476 \$
5	1	38 791 \$
5	2	40 069 \$
5	3	41 420 \$
5	4	42 717 \$
5	5	44 160 \$
5	6	45 639 \$

241 - MAGASINIÈRE OU MAGASINIER (40H)

Classe	Échelon	Taux annuel
10	1	35 253 \$
10	2	36 443 \$
10	3	37 570 \$
10	4	38 822 \$
10	5	40 179 \$
10	6	41 452 \$
10	7	42 829 \$
5	1	44 332 \$
5	2	45 793 \$
5	3	47 338 \$
5	4	48 820 \$
5	5	50 469 \$
5	6	52 159 \$

LOTO-QUÉBEC
ÉCHELLES SALARIALES 1^{ER} JANVIER 2009
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE LOTO-QUÉBEC (STTLQ)

TAUX

01-01-2009

242 - PRÉPOSÉE OU PRÉPOSÉ AUX SERVICES D'IMPRIMERIE (35H)

Classe	Échelon	Taux annuel
10	1	30 116 \$
10	2	31 230 \$
10	3	32 289 \$
10	4	33 367 \$
10	5	34 517 \$
10	6	35 704 \$
10	7	36 946 \$
5	1	36 800 \$
5	2	37 896 \$
5	3	38 992 \$
5	4	40 160 \$

LOTO-QUÉBEC
ÉCHELLES SALARIALES 1^{ER} JANVIER 2009
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE LOTO-QUÉBEC (STTLQ)

TAUX

01-01-2009

244C - OPÉRATRICE OU OPÉRATEUR EN INFORMATIQUE (35H)

Classe	Échelon	Taux annuel
15	1	30 116 \$
15	2	31 102 \$
15	3	31 960 \$
15	4	32 928 \$
15	5	33 860 \$
15	6	34 828 \$
10	1	31 577 \$
10	2	32 727 \$
10	3	33 750 \$
10	4	35 028 \$
10	5	36 197 \$
10	6	37 403 \$
10	7	38 791 \$
10	8	40 106 \$
5	1	38 809 \$
5	2	40 106 \$
5	3	41 457 \$
5	4	42 918 \$
5	5	44 288 \$
5	6	45 785 \$
5	7	47 338 \$
5	8	48 945 \$

LOTO-QUÉBEC
ÉCHELLES SALARIALES 1^{ER} JANVIER 2009
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE LOTO-QUÉBEC (STTLQ)

TAUX

01-01-2009

244 - OPÉRATRICE OU OPÉRATEUR EN INFORMATIQUE (40H)

Classe	Échelon	Taux annuel
15	1	34 418 \$
15	2	35 545 \$
15	3	36 526 \$
15	4	37 632 \$
15	5	38 697 \$
15	6	39 803 \$
10	1	36 088 \$
10	2	37 403 \$
10	3	38 571 \$
10	4	40 033 \$
10	5	41 368 \$
10	6	42 746 \$
10	7	44 332 \$
10	8	45 835 \$
5	1	44 353 \$
5	2	45 835 \$
5	3	47 379 \$
5	4	49 049 \$
5	5	50 615 \$
5	6	52 326 \$
5	7	54 100 \$
5	8	55 937 \$

LOTO-QUÉBEC
ÉCHELLES SALARIALES 1^{ER} JANVIER 2009
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE LOTO-QUÉBEC (STTLQ)

TAUX

01-01-2009

246 - PHOTOGRAPHE (35H)

Classe	Échelon	Taux annuel
10	1	30 116 \$
10	2	31 230 \$
10	3	32 289 \$
10	4	33 367 \$
10	5	34 517 \$
10	6	35 704 \$
10	7	36 946 \$
5	1	38 663 \$
5	2	39 959 \$
5	3	41 238 \$
5	4	42 699 \$
5	5	44 087 \$
5	6	45 621 \$

249 - PRÉPOSÉE OU PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL (35H)

Classe	Échelon	Taux annuel
10	1	33 549 \$
10	2	34 572 \$
10	3	35 576 \$
10	4	36 672 \$
10	5	37 823 \$
10	6	38 937 \$
10	7	40 087 \$
10	8	41 256 \$
10	9	42 516 \$
5	1	38 754 \$
5	2	39 978 \$
5	3	41 293 \$
5	4	42 662 \$
5	5	44 069 \$
5	6	45 511 \$
5	7	47 100 \$
5	8	48 598 \$

LOTO-QUÉBEC
ÉCHELLES SALARIALES 1^{ER} JANVIER 2009
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE LOTO-QUÉBEC (STTLQ)

TAUX

01-01-2009

253 - PRÉPOSÉE OU PRÉPOSÉ AUX TÉLÉCOMMUNICATIONS (35H)

Classe	Échelon	Taux annuel
10	1	30 116 \$
10	2	30 846 \$
10	3	31 558 \$
10	4	32 326 \$
5	1	33 367 \$
5	2	34 517 \$
5	3	35 704 \$
5	4	36 946 \$

253C - PRÉPOSÉE OU PRÉPOSÉ AUX TÉLÉCOMMUNICATIONS (40H)

Classe	Échelon	Taux annuel
10	1	34 418 \$
10	2	35 253 \$
10	3	36 067 \$
10	4	36 943 \$
5	1	38 133 \$
5	2	39 448 \$
5	3	40 805 \$
5	4	42 224 \$

LOTO-QUÉBEC
ÉCHELLES SALARIALES 1^{ER} JANVIER 2009
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE LOTO-QUÉBEC (STTLQ)

TAUX

01-01-2009

264 - TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN ADMINISTRATION (35H)

Classe	Échelon	Taux annuel
10	1	32 526 \$
10	2	33 677 \$
10	3	35 047 \$
10	4	36 270 \$
10	5	37 731 \$
10	6	39 028 \$
10	7	40 635 \$
10	8	42 133 \$
10	9	43 703 \$
10	10	45 347 \$
10	11	47 045 \$
10	12	48 872 \$
5	1	50 625 \$
5	2	52 543 \$
5	3	54 606 \$

265 - TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN ARTS APPLIQUÉS ET GRAPHIQUES (35H)

Classe	Échelon	Taux annuel
10	1	35 595 \$
10	2	36 654 \$
10	3	37 804 \$
10	4	39 010 \$
10	5	40 233 \$
10	6	41 420 \$
10	7	42 699 \$
10	8	44 032 \$
10	9	45 438 \$
10	10	46 808 \$
10	11	48 269 \$
10	12	49 785 \$
5	1	50 625 \$
5	2	52 543 \$
5	3	54 606 \$

LOTO-QUÉBEC
ÉCHELLES SALARIALES 1^{ER} JANVIER 2009
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE LOTO-QUÉBEC (STTLQ)

TAUX

01-01-2009

268 - TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN ÉLECTROTECHNIQUE (35H)

Classe	Échelon	Taux annuel
10	1	35 248 \$
10	2	36 289 \$
10	3	37 421 \$
10	4	38 626 \$
10	5	39 832 \$
10	6	41 000 \$
10	7	42 279 \$
10	8	43 594 \$
10	9	44 982 \$
10	10	46 333 \$
10	11	47 794 \$
10	12	49 292 \$
5	1	52 524 \$
5	2	55 045 \$

271 - TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN INFORMATION (35H)

Classe	Échelon	Taux annuel
10	1	32 472 \$
10	2	33 841 \$
10	3	34 955 \$
10	4	36 252 \$
10	5	37 567 \$
10	6	38 900 \$
10	7	40 233 \$
10	8	41 804 \$
10	9	43 411 \$
10	10	45 000 \$
10	11	46 589 \$
10	12	48 324 \$

LOTO-QUÉBEC
ÉCHELLES SALARIALES 1^{ER} JANVIER 2009
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE LOTO-QUÉBEC (STTLQ)

TAUX

01-01-2009

272 - TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN INFORMATIQUE (35H)

Classe	Échelon	Taux annuel
15	1	34 517 \$
10	1	36 836 \$
10	2	38 078 \$
10	3	39 229 \$
10	4	40 617 \$
10	5	41 914 \$
10	6	43 247 \$
10	7	44 653 \$
10	8	46 151 \$
10	9	47 685 \$
10	10	49 237 \$
10	11	50 808 \$
10	12	52 488 \$
5	1	47 045 \$
5	2	48 671 \$
5	3	50 333 \$
5	4	52 013 \$
5	5	53 967 \$
5	6	55 867 \$
5	7	57 821 \$

272C - TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN INFORMATIQUE (40H)

Classe	Échelon	Taux annuel
10	1	42 099 \$
10	2	43 518 \$
10	3	44 833 \$
10	4	46 419 \$
10	5	47 901 \$
10	6	49 425 \$
10	7	51 032 \$
10	8	52 744 \$
10	9	54 497 \$
10	10	56 271 \$
10	11	58 066 \$
10	12	59 986 \$

LOTO-QUÉBEC
ÉCHELLES SALARIALES 1^{ER} JANVIER 2009
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE LOTO-QUÉBEC (STTLQ)

TAUX

01-01-2009

273 - TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN MÉCANIQUE DE BÂTIMENT (35H)

Classe	Échelon	Taux annuel
10	1	35 248 \$
10	2	36 289 \$
10	3	37 421 \$
10	4	38 626 \$
10	5	39 832 \$
10	6	41 000 \$
10	7	42 279 \$
10	8	43 594 \$
10	9	44 982 \$
10	10	46 333 \$
10	11	47 794 \$
10	12	49 292 \$
5	1	52 524 \$
5	2	55 045 \$

276 - TÉLÉPHONISTE-RÉCEPTIONNISTE (35H)

Classe	Échelon	Taux annuel
10	1	32 709 \$
10	2	33 494 \$
10	3	34 261 \$

276H - TÉLÉPHONISTE-RÉCEPTIONNISTE (37,50H)

Classe	Échelon	Taux annuel
10	1	35 045 \$
10	2	35 887 \$
10	3	36 709 \$

276C - TÉLÉPHONISTE-RÉCEPTIONNISTE (40H)

Classe	Échelon	Taux annuel
10	1	37 382 \$
10	2	38 279 \$
10	3	39 156 \$

LOTO-QUÉBEC
ÉCHELLES SALARIALES 1^{ER} JANVIER 2009
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE LOTO-QUÉBEC (STTLQ)

TAUX

01-01-2009

282 - SECRÉTAIRE JUDICIAIRE (35H)

Classe	Échelon	Taux annuel
15	1	30 170 \$
15	2	31 138 \$
10	1	32 326 \$
10	2	33 367 \$
10	3	34 499 \$
10	4	35 759 \$
10	5	37 074 \$
10	6	38 279 \$
10	7	39 704 \$
10	8	41 110 \$
5	1	38 243 \$
5	2	39 558 \$
5	3	40 891 \$
5	4	42 425 \$
5	5	43 758 \$
5	6	45 347 \$
5	7	46 881 \$
5	8	48 488 \$
5	9	50 150 \$

LOTO-QUÉBEC
ÉCHELLES SALARIALES 1^{ER} JANVIER 2009
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE LOTO-QUÉBEC (STTLQ)

TAUX

01-01-2009

283 - TECHNICIENNE OU TECHNICIEN JUDICIAIRE (35H)

Classe	Échelon	Taux annuel
10	1	32 526 \$
10	2	33 677 \$
10	3	35 047 \$
10	4	36 270 \$
10	5	37 731 \$
10	6	39 028 \$
10	7	40 635 \$
10	8	42 133 \$
10	9	43 703 \$
10	10	45 347 \$
10	11	47 045 \$
10	12	48 872 \$
5	1	50 625 \$
5	2	52 543 \$
5	3	54 606 \$

286 - AGENTE OU AGENT DE PROMOTION DES LOTERIES (35H)

Classe	Échelon	Taux annuel
10	1	32 526 \$
10	2	33 677 \$
10	3	35 047 \$
10	4	36 270 \$
10	5	37 731 \$
10	6	39 028 \$
10	7	40 635 \$
10	8	42 133 \$
10	9	43 703 \$
10	10	45 347 \$
10	11	47 045 \$
10	12	48 872 \$

LOTO-QUÉBEC
ÉCHELLES SALARIALES 1^{ER} JANVIER 2009
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE LOTO-QUÉBEC (STTLQ)

TAUX

01-01-2009

297 - SECRÉTAIRE PRINCIPALE (35H)

Classe	Échelon	Taux annuel
5	1	39 959 \$
5	2	41 347 \$
5	3	42 772 \$
5	4	44 215 \$
5	5	45 731 \$
1	1	45 420 \$
1	2	46 954 \$
1	3	48 561 \$

300 - CONTRÔLEUR(EUSE) RÉSEAU INFORMATIQUE DE JEUX DE HASARD ET D'ARGENT (40H)

Classe	Échelon	Taux annuel
10	1	37 152 \$
10	2	38 530 \$
10	3	39 740 \$
10	4	41 243 \$
10	5	42 642 \$
10	6	44 082 \$
10	7	45 584 \$
10	8	47 254 \$
5	1	45 647 \$
5	2	47 254 \$
5	3	48 799 \$
5	4	50 489 \$
5	5	52 138 \$
5	6	53 996 \$
5	7	55 666 \$
5	8	57 628 \$

416 - PRÉPOSÉE OU PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN GÉNÉRAL (38,75H)

Classe	Échelon	Taux annuel
10		36 618 \$
5		44 463 \$

LOTO-QUÉBEC
ÉCHELLES SALARIALES 1^{ER} JANVIER 2009
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE LOTO-QUÉBEC (STTLQ)

TAUX

01-01-2009

440 - PRÉPOSÉE OU PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DE MACHINES DE BUREAU (38,75H)

Classe	Échelon	Taux annuel
10		44 746 \$
5		46 971 \$

450 - ENTRETIEN DOMESTIQUE (38,75H)

Classe	Échelon	Taux annuel
15		34 434 \$
10		35 910 \$
5		34 151 \$

456 - AIDE GÉNÉRAL (38,75H)

Classe	Échelon	Taux annuel
10		34 940 \$

459 - CONDUCTRICE OU CONDUCTEUR DE VÉHICULES ET D'ÉQUIPEMENTS MOBILES (38,75H)

Classe	Échelon	Taux annuel
	30	35 789 \$
	25	39 712 \$
	20	40 905 \$
	15	42 765 \$

SPGQ

LOTO-QUÉBEC
ÉCHELLE SALARIALE - 1^{ER} JANVIER 2009
SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
(SPGQ)

		TAUX
		01-01-2009
103 AGENTE OU AGENT DE LA GESTION FINANCIÈRE		
	Échelon	Taux annuel
	1	40 855 \$
	2	42 221 \$
	3	43 684 \$
	4	45 200 \$
	5	46 773 \$
	6	48 397 \$
	7	50 072 \$
	8	52 731 \$
	9	54 615 \$
	10	56 594 \$
	11	58 621 \$
	12	60 767 \$
	13	63 001 \$
	14	65 313 \$
	15	67 716 \$
	16	69 382 \$
	17	71 087 \$
	18	75 227 \$
Spécialiste	19	77 860 \$
	20	80 586 \$
Spécialiste avancé	21	83 406 \$
	22	86 325 \$

LOTO-QUÉBEC
ÉCHELLE SALARIALE - 1^{ER} JANVIER 2009
SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
(SPGQ)

TAUX

01-01-2009

104 AGENTE OU AGENT D'INFORMATION

	Échelon	Taux annuel
	1	40 020 \$
	2	41 544 \$
	3	43 126 \$
	4	44 769 \$
	5	46 476 \$
	6	48 261 \$
	7	50 155 \$
	8	53 529 \$
	9	55 644 \$
	10	57 843 \$
	11	60 151 \$
	12	62 559 \$
	13	65 112 \$
	14	67 732 \$
	15	70 511 \$
	16	72 244 \$
	17	74 023 \$
	18	75 873 \$
Spécialiste	19	78 529 \$
	20	81 277 \$
Spécialiste avancé	21	84 123 \$
	22	87 067 \$

LOTO-QUÉBEC
ÉCHELLE SALARIALE - 1^{ER} JANVIER 2009
SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
(SPGQ)

TAUX

01-01-2009

105 AGENTE OU AGENT DE RECHERCHE ET DE PLANIFICATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

	Échelon	Taux annuel
	1	40 020 \$
	2	41 544 \$
	3	43 126 \$
	4	44 769 \$
	5	46 476 \$
	6	48 261 \$
	7	50 155 \$
	8	53 529 \$
	9	55 644 \$
	10	57 843 \$
	11	60 151 \$
	12	62 559 \$
	13	65 112 \$
	14	67 732 \$
	15	70 511 \$
	16	72 244 \$
	17	74 023 \$
	18	75 873 \$
Spécialiste	19	78 529 \$
	20	81 277 \$
Spécialiste avancé	21	84 123 \$
	22	87 067 \$

LOTO-QUÉBEC
ÉCHELLE SALARIALE - 1^{ER} JANVIER 2009
SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
(SPGQ)

TAUX

01-01-2009

108 ANALYSTE DE L'INFORMATIQUE ET DES PROCÉDÉS ADMINISTRATIFS

	Échelon	Taux annuel
	1	40 736 \$
	2	42 232 \$
	3	43 799 \$
	4	45 462 \$
	5	47 155 \$
	6	48 903 \$
	7	50 782 \$
	8	53 626 \$
	9	55 670 \$
	10	57 804 \$
	11	60 028 \$
	12	62 330 \$
	13	64 741 \$
	14	67 255 \$
	15	69 912 \$
	16	71 633 \$
	17	73 392 \$
	18	75 229 \$
Spécialiste	19	77 862 \$
	20	80 588 \$
Spécialiste avancé	21	83 408 \$
	22	86 328 \$

LOTO-QUÉBEC
ÉCHELLE SALARIALE - 1^{ER} JANVIER 2009
SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
(SPGQ)

		TAUX
		01-01-2009
<hr/>		
109	ARCHITECTE	
	Échelon	Taux annuel
	15 - 1	40 020 \$
	15 - 2	41 544 \$
	15 - 3	43 126 \$
	15 - 4	44 769 \$
	1	46 476 \$
	2	48 261 \$
	3	50 155 \$
	4	53 529 \$
	5	55 644 \$
	6	57 843 \$
	7	60 151 \$
	8	62 559 \$
	9	65 112 \$
	10	67 732 \$
	11	70 511 \$
	12	72 244 \$
	13	74 023 \$
	14	75 873 \$
	Spécialiste	15 78 529 \$
	16	81 277 \$
	Spécialiste avancé	17 84 123 \$
	18	87 067 \$
<hr/>		

LOTO-QUÉBEC
ÉCHELLE SALARIALE - 1^{ER} JANVIER 2009
SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
(SPGQ)

TAUX

01-01-2009

111 ATTACHÉE OU ATTACHÉ D'ADMINISTRATION

	Échelon	Taux annuel
	1	39 348 \$
	2	40 664 \$
	3	42 073 \$
	4	43 533 \$
	5	45 048 \$
	6	46 612 \$
	7	48 225 \$
	8	50 786 \$
	9	52 600 \$
	10	54 506 \$
	11	56 459 \$
	12	58 525 \$
	13	60 677 \$
	14	62 904 \$
	15	65 218 \$
	16	66 823 \$
	17	68 465 \$
	18	72 452 \$
Spécialiste	19	74 988 \$
	20	77 613 \$
Spécialiste avancé	21	80 329 \$
	22	83 141 \$

LOTO-QUÉBEC
ÉCHELLE SALARIALE - 1^{ER} JANVIER 2009
SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
(SPGQ)

		TAUX
		01-01-2009
<hr/>		
112 BIBLIOTHÉCAIRE		
	Échelon	Taux annuel
	1	39 348 \$
	2	40 664 \$
	3	42 073 \$
	4	43 533 \$
	5	45 048 \$
	6	46 612 \$
	7	48 225 \$
	8	50 786 \$
	9	52 600 \$
	10	54 506 \$
	11	56 459 \$
	12	58 525 \$
	13	60 677 \$
	14	62 904 \$
	15	65 218 \$
	16	66 823 \$
	17	68 465 \$
	18	72 452 \$
Spécialiste	19	74 988 \$
	20	77 613 \$
Spécialiste avancé	21	80 329 \$
	22	83 141 \$

LOTO-QUÉBEC
ÉCHELLE SALARIALE - 1^{ER} JANVIER 2009
SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
(SPGQ)

TAUX

01-01-2009

130 AGENTE OU AGENT DE L'APPROVISIONNEMENT

	Échelon	Taux annuel
	1	39 348 \$
	2	40 664 \$
	3	42 073 \$
	4	43 533 \$
	5	45 048 \$
	6	46 612 \$
	7	48 225 \$
	8	50 786 \$
	9	52 600 \$
	10	54 506 \$
	11	56 459 \$
	12	58 525 \$
	13	60 677 \$
	14	62 904 \$
	15	65 218 \$
	16	66 823 \$
	17	68 465 \$
	18	72 452 \$
Spécialiste	19	74 988 \$
	20	77 613 \$
Spécialiste avancé	21	80 329 \$
	22	83 141 \$

LOTO-QUÉBEC
ÉCHELLE SALARIALE - 1^{ER} JANVIER 2009
SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
(SPGQ)

		TAUX
		01-01-2009
<hr/>		
198	INGÉNIEUR	
	Échelon	Taux annuel
	1	42 026 \$
	2	43 622 \$
	3	45 285 \$
	4	47 009 \$
	5	48 798 \$
	6	50 676 \$
	7	52 666 \$
	8	56 204 \$
	9	58 426 \$
	10	60 735 \$
	11	63 162 \$
	12	65 685 \$
	13	68 366 \$
	14	71 117 \$
	15	74 038 \$
	16	75 857 \$
	17	77 724 \$
	18	79 667 \$
	19	82 455 \$
Spécialiste	20	85 342 \$
	21	88 328 \$
Spécialiste avancé	22	91 420 \$
<hr/>		

**SLVQ
SBQ et KINZO
INGENIO
ESPACE JEUX**

CADRES

LOTO-QUÉBEC
Structure salariale du personnel d'encadrement
1er avril 2010

CAD

Majoration de 0,5 %

Corps d'emploi : CAD

Classe	Minimum annuel	Maximum annuel
A	42 759 \$	53 450 \$
B	45 009 \$	56 263 \$
C	50 321 \$	62 903 \$
D	53 833 \$	67 290 \$
E	62 026 \$	77 530 \$
F	68 531 \$	85 658 \$
G	73 657 \$	92 073 \$
H	77 809 \$	97 264 \$
I	83 460 \$	104 324 \$
J	93 134 \$	116 414 \$
K	98 081 \$	122 602 \$
L	106 917 \$	133 649 \$
M	116 227 \$	142 057 \$

PROFESSIONNELS

SLVQ, SBQ, INGENIO ET ESPACE JEUX
STRUCTURE SALARIALE

PERSONNEL RÉGULIER

01-04-2010

35h00

630 - AGENT D'APPROVISIONNEMENT

Classe	Échelon	Taux annuel
	1	40 334 \$
	2	41 681 \$
	3	43 127 \$
	4	44 623 \$
	5	46 173 \$
	6	47 777 \$
	7	49 432 \$
	8	52 058 \$
	9	53 917 \$
	10	55 871 \$
	11	57 870 \$
	12	59 986 \$
	13	62 195 \$
	14	64 479 \$
	15	66 846 \$
	16	68 497 \$
	17	70 176 \$
	18	74 266 \$

SLVQ, SBQ, INGENIO ET ESPACE JEUX
STRUCTURE SALARIALE

PERSONNEL RÉGULIER
01-04-2010

35h00

605 - AGENT DE LA GESTION FINANCIÈRE

Classe Échelon Taux annuel

1	44 045 \$
2	45 515 \$
3	47 094 \$
4	48 728 \$
5	50 422 \$
6	52 173 \$
7	53 980 \$
8	56 847 \$
9	58 878 \$
10	61 010 \$
11	63 193 \$
12	65 505 \$
13	67 917 \$
14	70 412 \$
15	72 995 \$
16	74 799 \$
17	76 632 \$
18	81 098 \$

SLVQ, SBQ, INGENIO ET ESPACE JEUX
STRUCTURE SALARIALE

PERSONNEL RÉGULIER

01-04-2010

35h00

610 - AGENT D'INFORMATION

Classe	Échelon	Taux annuel
	1	41 804 \$
	2	43 394 \$
	3	45 046 \$
	4	46 763 \$
	5	48 545 \$
	6	50 412 \$
	7	52 389 \$
	8	55 909 \$
	9	58 119 \$
	10	60 418 \$
	11	62 826 \$
	12	65 341 \$
	13	68 007 \$
	14	70 746 \$
	15	73 649 \$
	16	75 460 \$
	17	77 318 \$
	18	79 250 \$

SLVQ, SBQ, INGENIO ET ESPACE JEUX
STRUCTURE SALARIALE

PERSONNEL RÉGULIER

01-04-2010

35h00

615 - AGENT DE RECHERCHE ET DE
PLANIFICATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

Classe	Échelon	Taux annuel
	1	41 023 \$
	2	42 584 \$
	3	44 207 \$
	4	45 891 \$
	5	47 639 \$
	6	49 473 \$
	7	51 412 \$
	8	54 867 \$
	9	57 035 \$
	10	59 291 \$
	11	61 655 \$
	12	64 123 \$
	13	66 740 \$
	14	69 426 \$
	15	72 276 \$
	16	74 053 \$
	17	75 876 \$
	18	77 773 \$

SLVQ, SBQ, INGENIO ET ESPACE JEUX
STRUCTURE SALARIALE

PERSONNEL RÉGULIER

01-04-2010

35h00

620 - ANALYSTE DE L'INFORMATIQUE ET DES
PROCÉDÉS ADMINISTRATIFS

Classe	Échelon	Taux annuel
	1	41 753 \$
	2	43 289 \$
	3	44 896 \$
	4	46 599 \$
	5	48 335 \$
	6	50 125 \$
	7	52 054 \$
	8	54 968 \$
	9	57 062 \$
	10	59 253 \$
	11	61 529 \$
	12	63 890 \$
	13	66 358 \$
	14	68 939 \$
	15	71 662 \$
	16	73 426 \$
	17	75 232 \$
	18	77 114 \$

SLVQ, SBQ, INGENIO ET ESPACE JEUX
STRUCTURE SALARIALE

PERSONNEL RÉGULIER

01-04-2010

35h00

625 - ATTACHÉ D'ADMINISTRATION

Classe	Échelon	Taux annuel
	1	40 334 \$
	2	41 681 \$
	3	43 127 \$
	4	44 623 \$
	5	46 173 \$
	6	47 777 \$
	7	49 432 \$
	8	52 058 \$
	9	53 917 \$
	10	55 871 \$
	11	57 870 \$
	12	59 986 \$
	13	62 195 \$
	14	64 479 \$
	15	66 846 \$
	16	68 497 \$
	17	70 176 \$
	18	74 266 \$

SLVQ, SBQ, INGENIO ET ESPACE JEUX
STRUCTURE SALARIALE

PERSONNEL RÉGULIER
01-04-2010

35h00

675 - INGÉNIEUR

Classe	Échelon	Taux annuel
	1	42 867 \$
	2	44 494 \$
	3	46 191 \$
	4	47 949 \$
	5	49 774 \$
	6	51 690 \$
	7	53 719 \$
	8	57 328 \$
	9	59 595 \$
	10	61 950 \$
	11	64 425 \$
	12	66 999 \$
	13	69 733 \$
	14	72 539 \$
	15	75 519 \$
	16	77 374 \$
	17	79 278 \$
	18	81 260 \$

PERSONNEL DE SOUTIEN

SLVQ, SBQ, INGENIO ET ESPACE JEUX
STRUCTURE SALARIALE

PERSONNEL RÉGULIER
01-04-2010

35h00

655 - AGENT DE BUREAU

Classe	Échelon	Taux annuel
10	1	31 000 \$
10	2	32 070 \$
10	3	33 188 \$
10	4	34 327 \$
10	5	35 467 \$
10	6	36 732 \$
10	7	37 967 \$
5	1	39 766 \$
5	2	41 100 \$
5	3	42 453 \$
5	4	43 761 \$
5	5	44 971 \$

SLVQ, SBQ, INGENIO ET ESPACE JEUX
STRUCTURE SALARIALE

PERSONNEL RÉGULIER

01-04-2010

35h00

660 - EMPLOYÉE OU EMPLOYÉ DE SECRÉTARIAT	Classe	Échelon	Taux annuel
	15	1	31 401 \$
	15	2	32 333 \$
	15	3	33 246 \$
	15	4	34 303 \$
	15	5	35 283 \$
	15	6	36 316 \$
	10	1	37 679 \$
	10	2	38 857 \$
	10	3	40 056 \$

SLVQ, SBQ, INGENIO ET ESPACE JEUX
STRUCTURE SALARIALE

PERSONNEL RÉGULIER

01-04-2010

35h00

40h00

670 - SECRÉTAIRE PRINCIPALE

Classe	Échelon	Taux annuel	Taux annuel
5	1	41 302 \$	47 212 \$
5	2	42 730 \$	48 840 \$
5	3	44 185 \$	50 489 \$
5	4	45 666 \$	52 180 \$
5	5	47 195 \$	53 933 \$
1	1	50 091 \$	57 252 \$
1	2	51 750 \$	59 151 \$
1	3	53 463 \$	61 092 \$

SLVQ, SBQ, INGENIO ET ESPACE JEUX
STRUCTURE SALARIALE

PERSONNEL RÉGULIER

01-04-2010

35h00

37h50

40h00

665 - TÉLÉPHONISTE RÉCEPTIONNISTE

Classe	Échelon	Taux annuel	Taux annuel	Taux annuel
10	1	31 319 \$	33 558 \$	35 795 \$
10	2	32 058 \$	34 341 \$	36 630 \$
10	3	32 790 \$	35 124 \$	37 465 \$

SLVQ, SBQ, INGENIO ET ESPACE JEUX
STRUCTURE SALARIALE

PERSONNEL RÉGULIER
01-04-2010

35h00

635- TECHNICIEN EN ADMINISTRATION

Classe	Échelon	Taux annuel
10	1	33 377 \$
10	2	34 515 \$
10	3	35 917 \$
10	4	37 177 \$
10	5	38 629 \$
10	6	40 011 \$
10	7	41 630 \$
10	8	43 182 \$
10	9	44 804 \$
10	10	46 449 \$
10	11	48 189 \$
10	12	50 078 \$
5	1	53 200 \$
5	2	55 236 \$
5	3	57 372 \$

SLVQ, SBQ, INGENIO ET ESPACE JEUX
STRUCTURE SALARIALE

PERSONNEL RÉGULIER
01-04-2010

35h00

640 - TECHNICIEN EN ÉLECTROTECHNIQUE	Classe	Échelon	Taux annuel
	10	1	36 089 \$
	10	2	37 202 \$
	10	3	38 364 \$
	10	4	39 552 \$
	10	5	40 833 \$
	10	6	42 043 \$
	10	7	43 350 \$
	10	8	44 707 \$
	10	9	46 085 \$
	10	10	47 511 \$
	10	11	49 014 \$
	10	12	50 513 \$
	5	1	53 846 \$
	5	2	56 417 \$

SLVQ, SBQ, INGENIO ET ESPACE JEUX
STRUCTURE SALARIALE

PERSONNEL RÉGULIER
01-04-2010

35h00

645 - TECHNICIEN EN INFORMATIQUE

Classe	Échelon	Taux annuel
15	1	35 356 \$
10	1	37 732 \$
10	2	39 042 \$
10	3	40 250 \$
10	4	41 608 \$
10	5	42 961 \$
10	6	44 341 \$
10	7	45 794 \$
10	8	47 295 \$
10	9	48 868 \$
10	10	50 442 \$
10	11	52 085 \$
10	12	53 807 \$
5	1	48 189 \$
5	2	49 907 \$
5	3	51 605 \$
5	4	53 323 \$
5	5	55 331 \$
5	6	57 242 \$
5	7	59 253 \$

SLVQ, SBQ, INGENIO ET ESPACE JEUX
STRUCTURE SALARIALE

PERSONNEL RÉGULIER

01-04-2010

35h00

650 - ENQUÊTEUR

Classe	Échelon	Taux annuel
15	1	38 825 \$
15	2	40 129 \$
10	1	41 363 \$
10	2	42 600 \$
10	3	43 955 \$
10	4	45 285 \$
10	5	46 739 \$
10	6	48 189 \$
10	7	49 935 \$
10	8	51 749 \$
10	9	53 855 \$
10	10	56 397 \$

SLVQ, SBQ, INGENIO ET ESPACE JEUX
STRUCTURE SALARIALE

PERSONNEL RÉGULIER
01-04-2010

685 - AGENT DE SURVEILLANCE	Classe	Échelon	35h00	40h00
			Taux annuel	Taux annuel
	15	1	38 825 \$	44 374 \$
	15	2	40 129 \$	45 856 \$
	10	1	41 363 \$	47 275 \$
	10	2	42 600 \$	48 694 \$
	10	3	43 955 \$	50 239 \$
	10	4	45 285 \$	51 763 \$
	10	5	46 739 \$	53 411 \$
	10	6	48 189 \$	55 081 \$
	10	7	49 935 \$	57 064 \$
	10	8	51 749 \$	59 151 \$
	10	9	53 855 \$	61 552 \$
	10	10	56 397 \$	64 453 \$

SLVQ, SBQ, INGENIO ET ESPACE JEUX
STRUCTURE SALARIALE

PERSONNEL RÉGULIER

01-04-2010

35h00

700 - DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

Classe	Échelon	Taux annuel
	1	37 936 \$
	2	39 048 \$
	3	40 219 \$
	4	41 433 \$
	5	42 666 \$
	6	44 084 \$
	7	45 484 \$
	8	46 983 \$
	9	48 506 \$
	10	50 090 \$
	11	51 817 \$
	12	53 627 \$
	13	55 497 \$
	14	57 410 \$
	15	59 404 \$

SLVQ, SBQ, INGENIO ET ESPACE JEUX
STRUCTURE SALARIALE

PERSONNEL REGULIER
01-04-2010

			40h00
706 - PRÉPOSÉ KINZO	Classe	Échelon	Taux annuel
	10	1	32 913 \$
	10	2	33 999 \$
	10	3	35 128 \$
	10	4	36 277 \$

			40h00
707 - CAISSIER KINZO	Classe	Échelon	Taux annuel
	10	1	34 404 \$
	10	2	35 532 \$
	10	3	36 703 \$
	10	4	37 916 \$
	10	5	39 173 \$

SLVQ, SBQ, INGENIO ET ESPACE JEUX
STRUCTURE SALARIALE

PERSONNEL RÉGULIER

01-04-2010

			40h00
	Classe	Échelon	Taux annuel
790 - AGENT AU SERVICE À LA CLIENTÈLE	10	1	38 534 \$
JEUX EN LIGNE	10	2	39 811 \$
	10	3	41 131 \$
	10	4	42 494 \$
	10	5	43 899 \$
	10	6	45 347 \$
	10	7	46 837 \$

PERSONNEL MULTIMEDIA



STRUCTURE SALARIALE
GROUPE MULTIMÉDIA
CORPS D'EMPLOI 831-832-833
au 1er avril 2010
Majoration de 2%

Classe	Minimum annuel	Maximum annuel
1	34 458 \$	38 435 \$
2	37 772 \$	53 013 \$
3	47 711 \$	60 300 \$
4	60 300 \$	77 132 \$
5	66 266 \$	82 700 \$

CORPS D'EMPLOI 834
au 1er avril 2010

Classe	Minimum annuel	Maximum annuel
1	34 458 \$	38 435 \$
2	37 772 \$	53 013 \$
3	48 541 \$	61 350 \$
4	60 300 \$	77 132 \$
5	66 266 \$	82 700 \$

SCQ

CADRES



SOCIÉTÉ DES CASINOS
DU QUÉBEC INC.

Structure salariale du personnel d'encadrement
au 1er avril 2010
CAD

Majoration de 0,5%
80H00 / PAIE

Classe	Minimum annuel	Maximum annuel
1	48 124 \$	56 619 \$
2	50 531 \$	59 448 \$
3	54 635 \$	64 277 \$
4	58 460 \$	68 775 \$
4A	62 524 \$	73 559 \$
5	63 860 \$	79 826 \$
6	69 365 \$	86 706 \$
7	75 677 \$	94 597 \$
8	80 084 \$	100 107 \$
9	85 715 \$	107 142 \$
10	93 134 \$	116 414 \$
11	98 081 \$	122 602 \$
12	106 917 \$	133 649 \$

PERSONNEL NON SYNDIQUÉ

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
STRUCTURE SALARIALE DES EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS DU SIÈGE SOCIAL
 Emplois non syndiqués

01-04-2010

Corps d'emploi	Titre du poste	Classe	Échelon	Taux horaire
700	Délégué commercial		1	20,87 \$
			2	21,48 \$
			3	22,13 \$
			4	22,80 \$
			5	23,48 \$
			6	24,27 \$
			7	25,03 \$
			8	25,87 \$
			9	26,69 \$
			10	27,56 \$
			11	28,52 \$
			12	29,51 \$
			13	30,54 \$
			14	31,59 \$
			15	32,69 \$
600	Professionnel		1	25,03 \$
			2	25,91 \$
			3	26,82 \$
			4	27,75 \$
			5	28,55 \$
			6	29,38 \$
			7	30,04 \$
			8	30,70 \$
			9	31,40 \$
			10	32,12 \$
			11	32,84 \$
			12	33,56 \$
			13	34,32 \$
			14	35,21 \$
			15	36,64 \$
			16	37,55 \$
			17	38,48 \$
			18	39,42 \$
509	Préposé aux décors	66	1	18,96 \$
			2	19,81 \$
			3	20,67 \$
			4	21,58 \$
			5	22,51 \$
506	Manutentionnaire aux décors	63	1	17,41 \$
			2	18,15 \$
			3	18,93 \$

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
STRUCTURE SALARIALE DES EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS DU SIÈGE SOCIAL
 Emplois non syndiqués

01-04-2010

Corps d'emploi	Titre du poste	Classe	Échelon	Taux horaire
480	Technicien en santé et sécurité (Infirmier)	10	1	23,74 \$
			2	24,57 \$
			3	25,32 \$
			4	26,07 \$
			5	26,89 \$
			6	27,70 \$
			7	28,58 \$
			8	29,47 \$
			9	30,54 \$
			10	31,67 \$
			11	32,93 \$
			12	34,52 \$
425	Technicien en électrotechnique (syst. sécurité)	10	1	21,69 \$
			2	22,34 \$
			3	23,00 \$
			4	23,69 \$
			5	24,41 \$
			6	25,14 \$
			7	25,90 \$
			8	26,67 \$
			9	27,46 \$
			10	28,32 \$
415	Technicien en arts appliqués et graphiques	10	1	18,71 \$
			2	19,38 \$
			3	20,12 \$
			4	20,85 \$
			5	21,65 \$
			6	22,49 \$
			7	23,35 \$
			8	24,21 \$
			9	25,12 \$
			10	26,03 \$
			11	27,02 \$
			12	28,11 \$
400	Technicien en administration	10	1	18,75 \$
			2	19,42 \$
			3	20,18 \$
			4	20,90 \$
			5	21,71 \$
			6	22,49 \$
			7	23,41 \$
			8	24,28 \$
			9	25,18 \$
			10	26,10 \$
			11	27,08 \$
			12	28,17 \$

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
STRUCTURE SALARIALE DES EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS DU SIÈGE SOCIAL
 Emplois non syndiqués

01-04-2010

Corps d'emploi	Titre du poste	Classe	Échelon	Taux horaire
341	Magasinier aux décors	66	1	18,84 \$
			2	19,65 \$
			3	20,55 \$
			4	21,48 \$
			5	22,44 \$
340	Magasinier		1	27,43 \$
			2	28,34 \$
			3	29,27 \$
312	Secrétaire principale	5	1	22,98 \$
			2	23,78 \$
			3	24,57 \$
			4	25,40 \$
			5	26,25 \$
311	Secrétaire de service	10	1	21,05 \$
			2	21,71 \$
			3	22,37 \$
311	Secrétaire (dactylo)	15	1	17,39 \$
			2	17,90 \$
			3	18,39 \$
			4	18,91 \$
			5	19,45 \$
			6	20,02 \$
301	Agent de bureau	10	1	17,84 \$
			2	18,41 \$
			3	19,00 \$
			4	19,64 \$
			5	20,34 \$
			6	21,02 \$
			7	21,77 \$
300	Commis général	10	1	15,79 \$
			2	16,28 \$
			3	16,80 \$
			4	17,32 \$
			5	17,92 \$
			6	18,49 \$

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
STRUCTURE SALARIALE DES EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS DU CASINO DE MONTRÉAL
 Emplois non syndiqués

01-04-2010

Corps d'emploi	Titre du poste	Classe	Échelon	Taux horaire
700	Délégué commercial		1	20,87 \$
			2	21,48 \$
			3	22,13 \$
			4	22,80 \$
			5	23,48 \$
			6	24,27 \$
			7	25,03 \$
			8	25,87 \$
			9	26,69 \$
			10	27,56 \$
			11	28,52 \$
			12	29,51 \$
			13	30,54 \$
			14	31,59 \$
			15	32,69 \$
600	Professionnel		1	25,03 \$
			2	25,91 \$
			3	26,82 \$
			4	27,75 \$
			5	28,55 \$
			6	29,38 \$
			7	30,04 \$
			8	30,70 \$
			9	31,40 \$
			10	32,12 \$
			11	32,84 \$
			12	33,56 \$
			13	34,32 \$
			14	35,21 \$
			15	36,64 \$
			16	37,55 \$
			17	38,48 \$
			18	39,42 \$
480	Technicien en santé et sécurité (Infirmier)	10	1	23,74 \$
			2	24,57 \$
			3	25,32 \$
			4	26,07 \$
			5	26,89 \$
			6	27,70 \$
			7	28,58 \$
			8	29,47 \$
			9	30,54 \$
			10	31,67 \$
			11	32,93 \$
			12	34,52 \$

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
STRUCTURE SALARIALE DES EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS DU CASINO DE MONTRÉAL
 Emplois non syndiqués

01-04-2010

Corps d'emploi	Titre du poste	Classe	Échelon	Taux horaire
421	Technicien en télécommunication	10	1	21,13 \$
			2	21,88 \$
			3	22,56 \$
			4	23,31 \$
			5	24,07 \$
			6	24,85 \$
			7	25,65 \$
			8	26,51 \$
			9	27,37 \$
			10	28,26 \$
			11	29,17 \$
			12	30,13 \$
415	Technicien en arts appliqués et graphiques	10	1	18,71 \$
			2	19,36 \$
			3	20,12 \$
			4	20,86 \$
			5	21,65 \$
			6	22,43 \$
			7	23,35 \$
			8	24,21 \$
			9	25,12 \$
			10	26,03 \$
			11	27,02 \$
			12	28,11 \$
400	Technicien en administration	10	1	18,75 \$
			2	19,42 \$
			3	20,18 \$
			4	20,90 \$
			5	21,71 \$
			6	22,49 \$
			7	23,41 \$
			8	24,28 \$
			9	25,18 \$
			10	26,10 \$
			11	27,08 \$
			12	28,17 \$
400	Technicien principal en administration	5	1	26,09 \$
			2	27,05 \$
			3	28,14 \$
			4	29,08 \$
			5	30,18 \$
			6	31,38 \$
312	Secrétaire principale	1	1	27,43 \$
			2	28,34 \$
			3	29,27 \$
312	Secrétaire principale	5	1	22,98 \$
			2	23,78 \$
			3	24,57 \$
			4	25,40 \$
			5	26,25 \$

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
STRUCTURE SALARIALE DES EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS DU CASINO DE MONTRÉAL
 Emplois non syndiqués

01-04-2010

Corps d'emploi	Titre du poste	Classe	Échelon	Taux horaire
311	Secrétaire de service	10	1	21,05 \$
			2	21,71 \$
			3	22,37 \$
311	Secrétaire (dactylo)	15	1	17,39 \$
			2	17,90 \$
			3	18,39 \$
			4	18,91 \$
			5	19,45 \$
			6	20,02 \$
	Agent de bureau principal créé en avril 2010	5	1	22,12 \$
			2	22,85 \$
			3	23,60 \$
			4	24,38 \$
			5	25,18 \$
301	Agent de bureau	10	1	17,84 \$
			2	18,41 \$
			3	19,00 \$
			4	19,64 \$
			5	20,34 \$
			6	21,02 \$
			7	21,77 \$
300	Commis général	10	1	15,79 \$
			2	16,28 \$
			3	16,80 \$
			4	17,32 \$
			5	17,92 \$
			6	18,49 \$

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
STRUCTURE SALARIALE DES EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS DU CASINO DE MONTRÉAL
 Emplois non syndiqués

01-04-2010

Corps d'emploi	Titre du poste	Classe	Échelon	Taux horaire
504	Horticulteur	67	1	19,09 \$
			2	20,01 \$
			3	20,90 \$
			4	21,79 \$
			5	22,64 \$
			6	23,51 \$
451	Technicien en architecture	69	1	22,00 \$
			2	22,86 \$
			3	23,77 \$
			4	24,68 \$
			5	25,63 \$
			6	26,61 \$
			7	27,65 \$
			8	28,74 \$
435	Enquêteur Casino Jeux	70	1	24,02 \$
430	Technicien en surveillance		2	24,95 \$
			3	25,93 \$
			4	26,91 \$
			5	27,96 \$
			6	29,05 \$
			7	30,16 \$
			8	31,33 \$
431	Technicien en surveillance junior	68	1	19,90 \$
429	Serurier		2	20,86 \$
			3	21,88 \$
			4	22,93 \$
			5	24,03 \$
			6	25,18 \$
428	Technicien à l'entretien d'équipement (Tables de jeux)	69	1	21,69 \$
427	Technicien entretien système de sécurité		2	22,53 \$
			3	23,40 \$
			4	24,32 \$
			5	25,25 \$
			6	26,21 \$
			7	27,24 \$
			8	28,32 \$
416	Dessinateur	66	1	18,84 \$
			2	19,65 \$
			3	20,55 \$
			4	21,48 \$
			5	22,44 \$
313	Préposé aux renseignements téléphoniques	64	1	17,84 \$
			2	18,51 \$
			3	19,29 \$
			4	20,02 \$

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
STRUCTURE SALARIALE DES EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS DU CASINO DE MONTRÉAL
Emplois non syndiqués

01-04-2010

Corps d'emploi	Titre du poste	Classe	Échelon	Taux horaire
304	Opérateur des systèmes d'accès	65	1	18,26 \$
			2	18,95 \$
			3	19,64 \$
			4	20,40 \$
			5	21,14 \$
303	Préposé aux réclamations	66	1	18,84 \$
			2	19,65 \$
			3	20,55 \$
			4	21,48 \$
			5	22,44 \$

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
STRUCTURE SALARIALE DES EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS DU CASINO DE CHARLEVOIX
 Emplois non syndiqués

01-04-2010

Corps d'emploi	Titre du poste	Classe	Échelon	Taux horaire
700	Délégué commercial		1	20,87 \$
			2	21,48 \$
			3	22,13 \$
			4	22,80 \$
			5	23,48 \$
			6	24,27 \$
			7	25,03 \$
			8	25,87 \$
			9	26,69 \$
			10	27,56 \$
			11	28,52 \$
			12	29,51 \$
			13	30,54 \$
			14	31,59 \$
			15	32,69 \$
600	Professionnel		1	25,03 \$
			2	25,91 \$
			3	26,82 \$
			4	27,75 \$
			5	28,55 \$
			6	29,38 \$
			7	30,04 \$
			8	30,70 \$
			9	31,40 \$
			10	32,12 \$
			11	32,84 \$
			12	33,56 \$
			13	34,32 \$
			14	35,21 \$
			15	36,64 \$
			16	37,55 \$
			17	38,48 \$
			18	39,42 \$
400	Technicien en administration	10	1	18,75 \$
			2	19,42 \$
			3	20,18 \$
			4	20,90 \$
			5	21,71 \$
			6	22,49 \$
			7	23,41 \$
			8	24,28 \$
			9	25,18 \$
			10	26,10 \$
			11	27,08 \$
			12	28,17 \$

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
STRUCTURE SALARIALE DES EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS DU CASINO DE CHARLEVOIX
 Emplois non syndiqués

01-04-2010

Corps d'emploi	Titre du poste	Classe	Échelon	Taux horaire
400	Technicien principal en administration	5	1	26,09 \$
			2	27,05 \$
			3	28,14 \$
			4	29,08 \$
			5	30,18 \$
			6	31,38 \$
312	Secrétaire principale	1	1	27,43 \$
			2	28,34 \$
			3	29,27 \$
312	Secrétaire principale	5	1	22,98 \$
			2	23,78 \$
			3	24,57 \$
			4	25,40 \$
			5	26,25 \$

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
STRUCTURE SALARIALE DES EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS DU CASINO DE CHARLEVOIX
 Emplois non syndiqués

01-04-2010

Corps d'emploi	Titre du poste	Classe	Échelon	Taux horaire
311	Secrétaire de service	10	1	21,05 \$
			2	21,71 \$
			3	22,37 \$
311	Secrétaire (dactylo)	15	1	17,39 \$
			2	17,90 \$
			3	18,39 \$
			4	18,91 \$
			5	19,45 \$
			6	20,02 \$
	Agent de bureau principal	5	1	22,12 \$
			2	22,85 \$
			3	23,60 \$
			4	24,38 \$
			5	25,18 \$
301	Agent de bureau	10	1	17,84 \$
			2	18,41 \$
			3	19,00 \$
			4	19,64 \$
			5	20,34 \$
			6	21,02 \$
			7	21,77 \$

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
STRUCTURE SALARIALE DES EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS DU CASINO DE CHARLEVOIX
 Emplois non syndiqués

01-04-2010

Corps d'emploi	Titre du poste	Classe	Échelon	Taux horaire
555	Agent de contrôle	67	1	19,29 \$
556	Agent de contrôle - brigade		2	20,13 \$
			3	20,99 \$
			4	21,85 \$
			5	22,71 \$
			6	23,55 \$
504	Horticulteur	63	1	17,41 \$
			2	18,15 \$
			3	18,93 \$
449	Technicien en électromécanique	69	1	21,78 \$
			2	22,59 \$
			3	23,44 \$
			4	24,33 \$
			5	25,23 \$
			6	26,18 \$
			7	27,19 \$
			8	28,22 \$
431	Technicien en surveillance junior	68	1	19,90 \$
433	Technicien en surveillance junior - brigade		2	20,86 \$
			3	21,88 \$
			4	22,93 \$
			5	24,03 \$
			6	25,18 \$
430	Technicien en surveillance	70	1	24,02 \$
432	Technicien en surveillance - brigade		2	24,95 \$
			3	25,93 \$
			4	26,91 \$
			5	27,96 \$
			6	29,05 \$
			7	30,16 \$
			8	31,33 \$
428	Technicien à l'entretien d'équipement (tables de jeux)	69	1	21,69 \$
427	Technicien en entretien d'équipement - système de sécurité		2	22,53 \$
423	Technicien en entretien d'équipement - système de sécurité - brigade		3	23,40 \$
			4	24,32 \$
			5	25,25 \$
			6	26,21 \$
			7	27,24 \$
			8	28,32 \$
425	Technicien en électrotechnique	10	1	21,69 \$
			2	22,34 \$
			3	23,00 \$
			4	23,69 \$
			5	24,41 \$
			6	25,14 \$
			7	25,90 \$
			8	26,67 \$
			9	27,46 \$
			10	28,32 \$

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
STRUCTURE SALARIALE DES EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS DU CASINO DE CHARLEVOIX
Emplois non syndiqués
RESTO

01-04-2010

Corps d'emploi	Titre du poste	Classe	Échelon	Taux horaire
400	Technicien en administration	10	1	18,75 \$
			2	19,42 \$
			3	20,18 \$
			4	20,90 \$
			5	21,71 \$
			6	22,49 \$
			7	23,41 \$
			8	24,28 \$
			9	25,18 \$
			10	26,10 \$
			11	27,08 \$
			12	28,17 \$

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
STRUCTURE SALARIALE DES EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS DU CASINO DU LAC-LEAMY
 Emplois non syndiqués

01-04-2010

Corps d'emploi	Titre du poste	Classe	Échelon	Taux horaire
700	Délégué commercial		1	20,87 \$
			2	21,48 \$
			3	22,13 \$
			4	22,80 \$
			5	23,48 \$
			6	24,27 \$
			7	25,03 \$
			8	25,87 \$
			9	26,69 \$
			10	27,56 \$
			11	28,52 \$
			12	29,51 \$
			13	30,54 \$
			14	31,59 \$
			15	32,69 \$
600	Professionnel		1	25,03 \$
			2	25,91 \$
			3	26,82 \$
			4	27,75 \$
			5	28,55 \$
			6	29,38 \$
			7	30,04 \$
			8	30,70 \$
			9	31,40 \$
			10	32,12 \$
			11	32,84 \$
			12	33,56 \$
			13	34,32 \$
			14	35,21 \$
			15	36,64 \$
			16	37,55 \$
			17	38,48 \$
			18	39,42 \$
480	Technicien en santé et sécurité (Infirmier)	10	1	23,74 \$
			2	24,57 \$
			3	25,32 \$
			4	26,07 \$
			5	26,89 \$
			6	27,70 \$
			7	28,58 \$
			8	29,47 \$
			9	30,54 \$
			10	31,67 \$
			11	32,93 \$
			12	34,52 \$
415	Technicien en arts appliqués et graphiques		1	18,71 \$
			2	19,38 \$
			3	20,12 \$
			4	20,85 \$

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
STRUCTURE SALARIALE DES EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS DU CASINO DU LAC-LEAMY
Emplois non syndiqués

01-04-2010

Corps d'emploi	Titre du poste	Classe	Échelon	Taux horaire
			5	21,65 \$
			6	22,43 \$
			7	23,35 \$
			8	24,21 \$
			9	25,12 \$
			10	26,03 \$
			11	27,02 \$
			12	28,11 \$

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
STRUCTURE SALARIALE DES EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS DU CASINO DU LAC-LEAMY
 Emplois non syndiqués

01-04-2010

Corps d'emploi	Titre du poste	Classe	Échelon	Taux horaire
400	Technicien en administration	10	1	18,75 \$
			2	19,42 \$
			3	20,18 \$
			4	20,90 \$
			5	21,71 \$
			6	22,49 \$
			7	23,41 \$
			8	24,28 \$
			9	25,18 \$
			10	26,10 \$
			11	27,08 \$
			12	28,17 \$
400	Technicien principal en administration	5	1	26,09 \$
			2	27,05 \$
			3	28,14 \$
			4	29,08 \$
			5	30,18 \$
			6	31,38 \$
312	Secrétaire principale	1	1	27,43 \$
			2	28,34 \$
			3	29,27 \$
312	Secrétaire principale	5	1	22,98 \$
			2	23,78 \$
			3	24,57 \$
			4	25,40 \$
			5	26,25 \$
311	Secrétaire de service	10	1	21,05 \$
			2	21,71 \$
			3	22,37 \$
311	Secrétaire (dactylo)	15	1	17,39 \$
			2	17,90 \$
			3	18,39 \$
			4	18,91 \$
			5	19,45 \$
			6	20,02 \$
301	Agent de bureau	10	1	17,84 \$
			2	18,41 \$
			3	19,00 \$
			4	19,64 \$
			5	20,34 \$
			6	21,02 \$
			7	21,77 \$
300	Commis général	10	1	15,79 \$
			2	16,28 \$
			3	16,80 \$
			4	17,32 \$
			5	17,92 \$
			6	18,49 \$

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
STRUCTURE SALARIALE DES EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS DU CASINO DU LAC-LEAMY
 Emplois non syndiqués

01-04-2010

Corps d'emploi ⁽¹⁾	Titre du poste	Classe	Échelon	Taux horaire
555	Agent de contrôle	67	1	19,29 \$
			2	20,13 \$
			3	20,99 \$
			4	21,85 \$
			5	22,71 \$
			6	23,55 \$
572	Préposé à l'atelier	63	1	17,41 \$
			2	18,15 \$
			3	18,93 \$
452	Responsable de la logistique de plateau	69	1	21,69 \$
			2	22,53 \$
			3	23,40 \$
			4	24,32 \$
			5	25,25 \$
			6	26,21 \$
			7	27,24 \$
			8	28,32 \$
451	Technicien en architecture	69	1	22,00 \$
			2	22,86 \$
			3	23,77 \$
			4	24,68 \$
			5	25,63 \$
			6	26,61 \$
			7	27,65 \$
			8	28,74 \$
435	Enquêteur Casino Jeux	70	1	24,02 \$
			2	24,95 \$
			3	25,93 \$
			4	26,91 \$
			5	27,96 \$
			6	29,05 \$
			7	30,16 \$
			8	31,33 \$
429	Serrurier	68	1	19,90 \$
			2	20,86 \$
			3	21,88 \$
			4	22,93 \$
			5	24,03 \$
			6	25,18 \$
428	Technicien à l'entretien d'équipement (tables de jeux)	69	1	21,69 \$
427	Technicien entretien système de sécurité		2	22,53 \$
			3	23,40 \$
			4	24,32 \$
			5	25,25 \$
			6	26,21 \$
			7	27,24 \$
			8	28,32 \$
313	Preposé aux renseignements téléphoniques	64	1	17,84 \$
			2	18,51 \$
			3	19,29 \$
			4	20,02 \$

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
ÉCHELLE SALARIALE DES EMPLOYÉS SYNDIQUÉS DU CASINO DE MONT-TREMBLANT
UNITÉ GÉNÉRALE
2010-2012

01-04-2010

Corps d'emploi	Titre du poste	Classe	Échelon	
401	Hôte exécutif	69	1	21,90 \$
			2	22,74 \$
			3	23,59 \$
			4	24,47 \$
			5	25,40 \$
			6	26,35 \$
			7	27,37 \$
			8	28,40 \$
329	Hôte	68B	1	20,67 \$
			2	21,35 \$
			3	22,06 \$
			4	22,79 \$
			5	23,55 \$
			6	24,32 \$
			7	25,12 \$
			8	25,95 \$
830	Chef de partie	10	1	22,65 \$
			2	23,49 \$
315	Préposé SAC	67	1	19,10 \$
316	Préposé gestion des valeurs		2	19,93 \$
555	Agent de contrôle		3	20,79 \$
			4	21,63 \$
			5	22,48 \$
			6	23,33 \$
550	Agent de sécurité	66	1	18,79 \$
			2	19,61 \$
			3	20,46 \$
			4	21,37 \$
			5	22,29 \$
259	Commis entrepôt	65	1	18,08 \$
			2	18,77 \$
			3	19,43 \$
			4	20,20 \$
			5	20,94 \$
826	Premier cuisinier	9	1	20,64 \$
			2	21,50 \$
840	Hôte / hôtesse SAM	6	1	19,31 \$
			2	19,97 \$
849	Commis nourriture et boisson	63	1	17,47 \$
			2	18,18 \$
			3	18,88 \$
828	Cuisinier	5	1	18,03 \$
			2	18,84 \$
837	Préposé en salubrité	4	1	17,36 \$
			2	18,12 \$
519	Préposé accueil et confort de la clientèle*	63	1	12,79 \$
			2	13,35 \$
			3	14,21 \$
850	Commis débarrasseur *	2	1	14,10 \$
859	Préposé restauration *	2	1	13,82 \$
845	Serveur *	1	1	12,68 \$
20CT	Croupier*		1	15,36 \$
			2	16,27 \$
			3	17,22 \$
			4	18,24 \$
			5	19,31 \$
			6	20,43 \$
			7	21,58 \$
	Croupier - poker*		1	15,32 \$

* Employés à pourboires

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
ÉCHELLE SALARIALE DES EMPLOYÉS NON SYNDIQUÉS
DU CASINO DE MONT-TREMBLANT

01-04-2010

Corps d'emploi ⁽¹⁾	Titre du poste	Classe	Échelon	Taux horaire
600	Professionnel		1	25,03 \$
			2	25,91 \$
			3	26,82 \$
			4	27,75 \$
			5	28,55 \$
			6	29,38 \$
			7	30,04 \$
			8	30,70 \$
			9	31,40 \$
			10	32,12 \$
			11	32,84 \$
			12	33,56 \$
			13	34,32 \$
			14	35,21 \$
			15	36,64 \$
			16	37,55 \$
			17	38,48 \$
			18	39,42 \$
400	Technicien en administration	10	1	18,75 \$
			2	19,42 \$
			3	20,18 \$
			4	20,90 \$
			5	21,71 \$
			6	22,49 \$
			7	23,41 \$
			8	24,28 \$
			9	25,18 \$
			10	26,10 \$
			11	27,08 \$
			12	28,17 \$
301	Agent de bureau	10	1	17,84 \$
			2	18,41 \$
			3	19,00 \$
			4	19,64 \$
			5	20,34 \$
			6	21,02 \$
			7	21,77 \$
312	Adjointe à la direction (Secrétaire principale)	5	1	22,98 \$
			2	23,78 \$
			3	24,57 \$
			4	25,40 \$
			5	26,25 \$

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
ÉCHELLE SALARIALE DES EMPLOYÉS NON SYNDIQUÉS
DU CASINO DE MONT-TREMBLANT

01-04-2010

Corps d'emploi ⁽¹⁾	Titre du poste	Classe	Échelon	Taux horaire
311	Adjointe administrative (secrétaire de service)	10	1	21,05 \$
			2	21,71 \$
			3	22,37 \$
421	Technicien en télécommunications	10	1	21,13 \$
			2	21,88 \$
			3	22,56 \$
			4	23,31 \$
			5	24,07 \$
			6	24,85 \$
			7	25,65 \$
			8	26,51 \$
			9	27,37 \$
			10	28,26 \$
			11	29,17 \$
			12	30,13 \$
430	Technicien en surveillance	70	1	24,02 \$
			2	24,95 \$
			3	25,93 \$
			4	26,91 \$
			5	27,96 \$
			6	29,05 \$
			7	30,16 \$
			8	31,33 \$
431	Technicien en surveillance junior	68	1	19,90 \$
			2	20,86 \$
			3	21,88 \$
			4	22,93 \$
			5	24,03 \$
			6	25,18 \$
427	Technicien système sécurité	69	1	21,69 \$
			2	22,53 \$
			3	23,40 \$
			4	24,32 \$
			5	25,25 \$
			6	26,21 \$
			7	27,24 \$
			8	28,32 \$
419	Technicien entretien jeux	69	1	21,78 \$
			2	22,59 \$
			3	23,44 \$
			4	24,33 \$
			5	25,23 \$
			6	26,18 \$
			7	27,19 \$
			8	28,22 \$

PERSONNEL SYNDIQUÉ

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
ÉCHELLE SALARIALE DES EMPLOYÉS SYNDIQUÉS DU CASINO DE MONTRÉAL
UNITÉ GÉNÉRALE (CSN)
2007-2011

				01-04-2010
Corps d'emploi	Titre du poste	Classe	Échelon	
401	Hôte exécutif (incluant équité salariale)	69	1	21,90 \$
			2	22,74 \$
			3	23,59 \$
			4	24,47 \$
			5	25,40 \$
			6	26,35 \$
			7	27,37 \$
			8	28,40 \$
503	Électricien	69	1	21,55 \$
450.	Technicien en électromécanique		2	22,37 \$
426	Technicien à l'entretien de l'équipement		3	23,22 \$
507	Mécanicien de machines fixes		4	24,08 \$
			5	24,99 \$
			6	25,93 \$
			7	26,93 \$
			8	27,95 \$
508	Plombier	68	1	19,81 \$
508	Préposé à l'entretien électromécanique, cuisines		2	20,75 \$
			3	21,73 \$
			4	22,76 \$
			5	23,82 \$
			6	24,94 \$
505	Préposé à l'entretien mécanique	67	1	19,10 \$
540	Régulateur		2	19,93 \$
302	Caissier		3	20,79 \$
210	Préposé aux machines à sous		4	21,63 \$
			5	22,48 \$
			6	23,33 \$
318	Hôte (hautes mises)	66	1	18,79 \$
			2	22,29 \$

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
ÉCHELLE SALARIALE DES EMPLOYÉS SYNDIQUÉS DU CASINO DE MONTRÉAL
UNITÉ GÉNÉRALE (CSN)
2007-2011

				01-04-2010
Corps d'emploi	Titre du poste	Classe	Échelon	
502	Préposé entretien d'immeubles	66	1	18,79 \$
500	Préposé entretien extérieur et stationnements		2	19,61 \$
340	Magasinier		3	20,46 \$
317	Préposé à l'accueil (SAC)		4	21,37 \$
310	Préposé au comptage		5	22,29 \$
309	Caissier-chambre forte / client / interne			
305	Préposé au Keno			
222	Coursier/caissier			
325	Préposé hautes mises	65	1	18,08 \$
			2	18,77 \$
			3	19,43 \$
			4	20,20 \$
			5	20,94 \$
308	Agent de corroboration	64	1	17,86 \$
221	Coursier Keno		2	18,49 \$
			3	19,22 \$
			4	19,95 \$
570	Commis de service (hautes mises)	63	1	17,47 \$
520	Couturier		2	18,18 \$
307	Commis à l'entrée de données (VIP)		3	18,88 \$
512	Préposé entretien ménager (lourd)	63	1	17,47 \$
			2	18,18 \$
			3	19,09 \$
560	Portier *	63	1	15,78 \$
			2	16,37 \$
			3	17,02 \$
511	Préposé aux vestiaires *	63	1	12,79 \$
			2	13,35 \$
			3	14,21 \$
531	Voiturier *	63	1	12,79 \$
			2	13,35 \$
			3	13,93 \$
521	Préposé aux uniformes	62	1	17,36 \$
			2	17,82 \$
			3	18,29 \$
510	Préposé entretien ménager (léger)	62	1	17,36 \$
			2	17,82 \$
			3	18,44 \$

* Employés à pourboires

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
STRUCTURE SALARIALE DES EMPLOYÉS SYNDIQUÉS DU CASINO DE MONTRÉAL
UNITÉ SÉCURITÉ (CSN)
2007-2011

01-04-2010

Corps d'emploi	Titre du poste	Classe	Échelon	
555	Agent de contrôle	67	1	19,10 \$
556	Agent de contrôle - brigade		2	19,93 \$
			3	20,79 \$
			4	21,63 \$
			5	22,48 \$
			6	23,33 \$
550	Agent de sécurité	66	1	18,79 \$
551	Agent de sécurité - brigade		2	19,61 \$
			3	20,46 \$
			4	21,37 \$
			5	22,29 \$

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
ÉCHELLE SALARIALE DES CROUPIERS DU CASINO DE MONTRÉAL (SCFP)
2007-2012

		Taux horaire
		01-04-2010
Corps d'emploi	Échelon	
Croupier	1	15,61 \$
	2	16,52 \$
	3	17,47 \$
	4	18,49 \$
	5	19,56 \$
	6	20,68 \$
	7	21,83 \$

		01-04-2010
Corps d'emploi	Échelon	
Croupier	1	3,21 \$
	2	3,23 \$
	3	3,25 \$
	4	3,29 \$
	5	3,32 \$
	6	3,35 \$
	7	3,37 \$

**Taux horaire si le pourboire moyen est
égal ou supérieur à 4,50\$/heure**

		01-04-2010
Corps d'emploi	Échelon	
Croupier	1	15,36 \$
	2	16,27 \$
	3	17,22 \$
	4	18,24 \$
	5	19,31 \$
	6	20,43 \$
	7	21,58 \$

		01-04-2010
Corps d'emploi	Échelon	
Croupier	1	3,49 \$
	2	3,51 \$
	3	3,53 \$
	4	3,56 \$
	5	3,58 \$
	6	3,61 \$
	7	3,64 \$

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
ÉCHELLE SALARIALE DES CROUPIERS POKER DU CASINO DE MONTRÉAL (SCFP)
2008-2012

01-04-2010

Corps d'emploi	Échelon	
Croupier poker	1	15,32 \$

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
ÉCHELLE SALARIALE DES EMPLOYÉS SYNDIQUÉS DU CASINO DE CHARLEVOIX
UNITÉ GÉNÉRALE (CSN)
2008-2011

01-04-2010

Corps d'emploi	Titre	Classe	Échelon	
401	Hôte exécutif (incluant équité salariale)	69	1	21,90 \$
			2	22,74 \$
			3	23,59 \$
			4	24,47 \$
			5	25,40 \$
			6	26,35 \$
			7	27,37 \$
			8	28,40 \$
426	Technicien à l'entretien de l'équipement	69	1	21,55 \$
			2	22,37 \$
			3	23,22 \$
			4	24,08 \$
			5	24,99 \$
			6	25,93 \$
			7	26,93 \$
			8	27,95 \$
503	Préposé à l'entretien électromécanique	68	1	19,81 \$
			2	20,75 \$
			3	21,73 \$
			4	22,76 \$
			5	23,82 \$
			6	24,94 \$

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
ÉCHELLE SALARIALE DES EMPLOYÉS SYNDIQUÉS DU CASINO DE CHARLEVOIX
UNITÉ GÉNÉRALE (CSN)
2008-2011

01-04-2010

Corps d'emploi	Titre	Classe	Échelon	
302	Caissier	67	1	19,10 \$
210	Préposé aux machines à sous		2	19,93 \$
			3	20,79 \$
			4	21,63 \$
			5	22,48 \$
			6	23,33 \$
502	Préposé à l'entretien général (immeubles)	66	1	18,79 \$
340	Magasinier		2	19,61 \$
317	Préposé à l'accueil (SAC)		3	20,46 \$
310	Préposé au comptage		4	21,37 \$
305	Préposé Keno		5	22,29 \$
318	Hôte (hautes mises)	66	1	18,79 \$
			2	22,29 \$
512	Préposé à l'entretien ménager (lourd)	63	1	17,47 \$
			2	18,18 \$
			3	19,09 \$
511	Préposé aux vestiaires *	63	1	12,79 \$
			2	13,35 \$
			3	14,21 \$
510	Préposé à l'entretien ménager courant (léger)	62	1	17,36 \$
			2	17,82 \$
			3	18,44 \$

* Employés à pourboire

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
ÉCHELLE SALARIALE DES EMPLOYÉS SYNDIQUÉS DU CASINO DE CHARLEVOIX
UNITÉ SÉCURITÉ
2008-2012

				01-04-2010	
Corps d'emploi	Titre	Classe	Échelon		
550	Agent de sécurité	66	1	18,79 \$	
			2	19,61 \$	
			3	20,46 \$	
			4	21,37 \$	
			5	22,29 \$	

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
ÉCHELLE SALARIALE DES CROUPIERS DU CASINO DE CHARLEVOIX
2008-2012

		Taux horaire
		01-04-2010
Corps d'emploi	Échelon	
Croupier	1	15,61 \$
	2	16,52 \$
	3	17,47 \$
	4	18,49 \$
	5	19,56 \$
	6	20,68 \$
	7	21,83 \$

		Taux moyen de pourboires garantis
		01-04-2010
Corps d'emploi	Échelon	
Croupier	1	3,21 \$
	2	3,23 \$
	3	3,25 \$
	4	3,29 \$
	5	3,32 \$
	6	3,35 \$
	7	3,37 \$

		Taux horaire si le pourboire moyen est égal ou supérieur à 4,50\$/heure
		01-04-2010
Corps d'emploi	Échelon	
Croupier	1	15,36 \$
	2	16,27 \$
	3	17,22 \$
	4	18,24 \$
	5	19,31 \$
	6	20,43 \$
	7	21,58 \$

		Taux moyen de pourboires garantis
		01-04-2010
Corps d'emploi	Échelon	
Croupier	1	3,49 \$
	2	3,51 \$
	3	3,53 \$
	4	3,56 \$
	5	3,58 \$
	6	3,61 \$
	7	3,64 \$

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
ÉCHELLE SALARIALE DES EMPLOYÉS SYNDIQUÉS DU CASINO DU LAC-LEAMY
UNITÉ GÉNÉRALE
2008-2012

				01-04-2010
Corps d'emploi	Titre du poste	Classe	Échelon	
401	Hôte exécutif (incluant équité salariale)	69	1	21,90 \$
			2	22,74 \$
			3	23,59 \$
			4	24,47 \$
			5	25,40 \$
			6	26,35 \$
			7	27,37 \$
			8	28,40 \$
450 426	Technicien en électromécanique Technicien à l'entretien d'équipement	69	1	21,55 \$
			2	22,37 \$
			3	23,22 \$
			4	24,08 \$
			5	24,99 \$
			6	25,93 \$
			7	26,93 \$
			8	27,95 \$
302 210 309 330	Caissier-client Préposé au machine à sous Caissier - Chambre forte Ambassadeur - Casino	67	1	19,10 \$
			2	19,93 \$
			3	20,79 \$
			4	21,63 \$
			5	22,48 \$
			6	23,33 \$
340 317 310 305	Magasinier Préposé à l'accueil Préposé au comptage Préposé au Keno	66	1	18,79 \$
			2	19,61 \$
			3	20,46 \$
			4	21,37 \$
			5	22,29 \$
318	Hôte (hautes mises)	66	1	18,79 \$
			2	22,29 \$
570 307	Commis de service (hautes mises) Commis à l'entrée de données (VIP)	63	1	17,47 \$
			2	18,18 \$
			3	18,88 \$
560	Portier *	63	1	15,78 \$
			2	16,37 \$
			3	17,02 \$
531 513	Voiturier * Préposé au quai d'accostage *	63	1	12,79 \$
			2	13,35 \$
			3	13,93 \$
511	Préposé aux vestiaires *	63	1	12,79 \$
			2	13,35 \$
			3	14,21 \$

* Employés à pourboires

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
STRUCTURE SALARIALE DES EMPLOYÉS SYNDIQUÉS DU CASINO DU LAC-LEAMY
UNITÉ SÉCURITÉ
2008-20012

01-04-2010				
Corps d'emploi	Titre du poste	Classe	Échelon	
550	Agent de sécurité	66	1	18,79 \$
			2	19,61 \$
			3	20,46 \$
			4	21,37 \$
			5	22,29 \$

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
ÉCHELLE SALARIALE DES EMPLOYÉS SYNDIQUÉS DU CASINO DU LAC-LEAMY
UNITÉ SURVEILLANCE
2008-2012

				01-04-2010
Corps d'emploi	Titre du poste	Classe	Échelon	
430	Technicien en surveillance	70	1	23,81 \$
			2	24,71 \$
			3	25,63 \$
			4	26,60 \$
			5	27,61 \$
			6	28,66 \$
			7	29,74 \$
			8	30,87 \$
431	Technicien en surveillance junior	68	1	19,81 \$
			2	20,75 \$
			3	21,73 \$
			4	22,76 \$
			5	23,82 \$
			6	24,94 \$

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
ÉCHELLE SALARIALE DES CROUPIERS DU CASINO DU LAC-LEAMY
2008-2012

Taux horaire

01-04-2010

Corps d'emploi	Échelon	
Croupier	1	15,61 \$
	2	16,52 \$
	3	17,47 \$
	4	18,49 \$
	5	19,56 \$
	6	20,68 \$
	7	21,83 \$

Taux moyen de pourboires garantis

01-04-2010

Corps d'emploi	Échelon	
Croupier	1	3,21 \$
	2	3,23 \$
	3	3,25 \$
	4	3,29 \$
	5	3,32 \$
	6	3,35 \$
	7	3,37 \$

Taux horaire si le pourboire moyen est égal ou supérieur à 4,50\$/heure

01-04-2010

Corps d'emploi	Échelon	
Croupier	1	15,36 \$
	2	16,27 \$
	3	17,22 \$
	4	18,24 \$
	5	19,31 \$
	6	20,43 \$
	7	21,58 \$

Taux moyen de pourboires garantis

01-04-2010

Corps d'emploi	Échelon	
Croupier	1	3,49 \$
	2	3,51 \$
	3	3,53 \$
	4	3,56 \$
	5	3,58 \$
	6	3,61 \$
	7	3,64 \$

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
ÉCHELLE SALARIALE DES CROUPIERS POKER DU CASINO DU LAC-LEAMY (SCFP)
2008-2012

		01-04-2010
Corps d'emploi	Échelon	
Croupier poker	1	15,32 \$

RESTO

CADRES



SOCIÉTÉ DES CASINOS
DU QUÉBEC INC.

Structure salariale du personnel d'encadrement
au 1er avril 2010

CAD

Majoration de 0,5%

80H00 / PAIE

Classe	Minimum annuel	Maximum annuel
1	48 124 \$	56 619 \$
2	50 531 \$	59 448 \$
3	54 635 \$	64 277 \$
4	58 460 \$	68 775 \$
4A	62 524 \$	73 559 \$
5	63 860 \$	79 826 \$
6	69 365 \$	86 706 \$
7	75 677 \$	94 597 \$
8	80 084 \$	100 107 \$
9	85 715 \$	107 142 \$
10	93 134 \$	116 414 \$
11	98 081 \$	122 602 \$
12	106 917 \$	133 649 \$

PERSONNEL NON SYNDIQUÉ

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
STRUCTURE SALARIALE DES EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS DU CASINO DE MONTRÉAL
 Emplois non syndiqués
 RESTO

01-01-2010

Corps d'emploi	Titre du poste	Classe	Échelon	Taux horaire
910	Coordonnateur Banquets et congrès	10	1	19,15 \$
			2	19,86 \$
			3	20,58 \$
			4	21,32 \$
			5	22,09 \$
			6	22,88 \$
			7	23,71 \$
			8	24,56 \$
			9	25,46 \$
890	Secrétaire principale	5	1	22,53 \$
			2	23,31 \$
			3	24,09 \$
			4	24,90 \$
			5	25,74 \$
700	Délégué commercial		1	20,46 \$
			2	21,06 \$
			3	21,70 \$
			4	22,35 \$
			5	23,02 \$
			6	23,79 \$
			7	24,54 \$
			8	25,36 \$
			9	26,17 \$
			10	27,02 \$
			11	27,96 \$
			12	28,93 \$
			13	29,94 \$
			14	30,97 \$
			15	32,05 \$
600	Professionnel		1	24,54 \$
			2	25,40 \$
			3	26,29 \$
			4	27,21 \$
			5	27,99 \$
			6	28,80 \$
			7	29,45 \$
			8	30,10 \$
			9	30,78 \$
			10	31,49 \$
			11	32,20 \$
			12	32,90 \$
			13	33,65 \$
			14	34,52 \$
			15	35,92 \$
			16	36,81 \$
			17	37,73 \$
			18	38,65 \$

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
STRUCTURE SALARIALE DES EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS DU CASINO DE MONTRÉAL
 Emplois non syndiqués
 RESTO

01-01-2010

Corps d'emploi	Titre du poste	Classe	Échelon	Taux horaire
400	Technicien en administration	10	1	18,38 \$
			2	19,04 \$
			3	19,78 \$
			4	20,49 \$
			5	21,28 \$
			6	22,05 \$
			7	22,95 \$
			8	23,80 \$
			9	24,69 \$
			10	25,59 \$
			11	26,55 \$
			12	27,62 \$
400	Technicien principal en administration	5	1	25,58 \$
			2	26,52 \$
			3	27,59 \$
			4	28,51 \$
			5	29,59 \$
			6	30,76 \$
311	Secrétaire de service	10	1	20,64 \$
			2	21,28 \$
			3	21,93 \$
311	Secrétaire (dactylo)	15	1	17,05 \$
			2	17,55 \$
			3	18,03 \$
			4	18,54 \$
			5	19,07 \$
			6	19,63 \$
301	Agent de bureau	10	1	17,49 \$
			2	18,05 \$
			3	18,63 \$
			4	19,25 \$
			5	19,94 \$
			6	20,61 \$
			7	21,34 \$
300	Commis général	10	1	15,48 \$
			2	15,96 \$
			3	16,47 \$
			4	16,98 \$
			5	17,57 \$
			6	18,13 \$

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
STRUCTURE SALARIALE DES EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS DU CASINO DE CHARLEVOIX
 Emplois non syndiqués
 RESTO

01-04-2010

Corps d'emploi	Titre du poste	Classe	Échelon	Taux horaire
400	Technicien en administration	10	1	18,75 \$
			2	19,42 \$
			3	20,18 \$
			4	20,90 \$
			5	21,71 \$
			6	22,49 \$
			7	23,41 \$
			8	24,28 \$
			9	25,18 \$
			10	26,10 \$
			11	27,08 \$
			12	28,17 \$

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
RESTO-CASINO INC.
STRUCTURE SALARIALE DES EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS DU HILTON LAC-LEAMY
Emplois non syndiqués

01-04-2010

Corps d'emploi	Titre du poste	Classe	Échelon	Taux horaire
415	Technicien en arts appliqués et graphiques	10	1	18,71 \$
			2	19,38 \$
			3	20,12 \$
			4	20,85 \$
			5	21,65 \$
			6	22,43 \$
			7	23,35 \$
			8	24,21 \$
			9	25,12 \$
			10	26,03 \$
			11	27,02 \$
			12	28,11 \$
400	Technicien en administration	10	1	18,75 \$
			2	19,42 \$
			3	20,18 \$
			4	20,90 \$
			5	21,71 \$
			6	22,49 \$
			7	23,41 \$
			8	24,28 \$
			9	25,18 \$
			10	26,10 \$
			11	27,08 \$
			12	28,17 \$
400	Technicien principal en administration	5	1	26,09 \$
			2	27,05 \$
			3	28,14 \$
			4	29,08 \$
			5	30,18 \$
			6	31,38 \$
311	Secrétaire de service	10	1	21,05 \$
			2	21,71 \$
			3	22,37 \$
311	Secrétaire (dactylo)	15	1	17,39 \$
			2	17,90 \$
			3	18,39 \$
			4	18,91 \$
			5	19,45 \$
			6	20,02 \$

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
RESTO-CASINO INC.
STRUCTURE SALARIALE DES EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS DU HILTON LAC-LEAMY
Emplois non syndiqués

01-04-2010

Corps d'emploi ⁽¹⁾	Titre du poste	Classe	Échelon	Taux horaire
890	Secrétaire principale	5	1	22,98 \$
			2	23,78 \$
			3	24,57 \$
			4	25,40 \$
			5	26,25 \$
700	Délégué commercial		1	20,87 \$
			2	21,48 \$
			3	22,13 \$
			4	22,80 \$
			5	23,48 \$
			6	24,27 \$
			7	25,03 \$
			8	25,87 \$
			9	26,69 \$
			10	27,56 \$
			11	28,52 \$
			12	29,51 \$
			13	30,54 \$
			14	31,59 \$
			15	32,69 \$
600	Professionnel		1	25,03 \$
			2	25,91 \$
			3	26,82 \$
			4	27,75 \$
			5	28,55 \$
			6	29,38 \$
			7	30,04 \$
			8	30,70 \$
			9	31,40 \$
			10	32,12 \$
			11	32,84 \$
			12	33,56 \$
			13	34,32 \$
			14	35,21 \$
			15	36,64 \$
			16	37,55 \$
			17	38,48 \$
			18	39,42 \$

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
RESTO-CASINO INC.
STRUCTURE SALARIALE DES EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS DU HILTON LAC-LEAMY
Emplois non syndiqués

01-04-2010

Corps d'emploi	Titre du poste	Classe	Échelon	Taux horaire
301	Agent de bureau	10	1	17,84 \$
			2	18,41 \$
			3	19,00 \$
			4	19,64 \$
			5	20,34 \$
			6	21,02 \$
			7	21,77 \$
901	Agent de bureau - banquets	10	1	17,84 \$
			2	18,41 \$
			3	19,00 \$
			4	19,64 \$
			5	20,34 \$
			6	21,02 \$
			7	21,77 \$

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
RESTO-CASINO INC.
STRUCTURE SALARIALE DES EMPLOYÉS NON SYNDIQUÉS DU HILTON LAC-LEAMY

01-04-2010

Corps d'emploi	Titre du poste	Classe	Échelon	Taux horaire
910	Coordonnateur Banquets et congrès	10	1	19,53 \$
			2	20,26 \$
			3	20,99 \$
			4	21,75 \$
			5	22,53 \$
			6	23,34 \$
			7	24,18 \$
			8	25,05 \$
			9	25,97 \$
907	Aide-animateur		1	16,75 \$
			2	17,33 \$
			3	17,96 \$
			4	18,57 \$
			5	19,31 \$
906	Animateur		1	18,67 \$
			2	19,38 \$
			3	20,05 \$
			4	20,76 \$
			5	21,44 \$

PERSONNEL SYNDIQUÉ

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
ÉCHELLE SALARIALE DES EMPLOYÉS SYNDIQUÉS DU CASINO DE MONTRÉAL
UNITÉ RESTO-CASINO (CSN)
2007-2011

				01-04-2010
Corps d'emploi	Titre du poste	Classe	Échelon	
830	Chef de partie	10	1	22,65 \$
	Chef de partie pâtissier		2	23,49 \$
	Chef de partie trancheur			
	Chef de partie décorateur			
826	Premier cuisinier	9	1	20,64 \$
			2	21,50 \$
827	Garde manger	8	1	19,31 \$
			2	20,17 \$
880	Magasinier	66	1	18,79 \$
			2	19,61 \$
			3	20,46 \$
			4	21,37 \$
			5	22,29 \$
840	Hôte, La Bonne Carte	6	1	19,31 \$
	Hôte, Via Fortuna		2	19,97 \$
873	Préposé, Boufrique	5	1	18,03 \$
828	Cuisinier		2	18,84 \$
828	Pâtissier			
872	Préposé au bar, Caviste *	5	1	17,23 \$
			2	17,81 \$
871	Préposé casse-croûte (Entremise) *	5	1	17,23 \$
			2	18,08 \$
870	Préposé cafétéria	5	1	18,03 \$
			2	18,69 \$

* employés à pourboire

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
ÉCHELLE SALARIALE DES EMPLOYÉS SYNDIQUÉS DU CASINO DE MONTRÉAL
UNITÉ RESTO-CASINO (CSN)
2007-2011

				01-04-2010
Corps d'emploi	Titre du poste	Classe	Échelon	
837	Préposé en salubrité	4	1	17,36 \$
			2	18,12 \$
861	Préposé, Bar (bar à jus)*	3	1	15,24 \$
860	Préposé, Bar à alcool *	3	1	14,95 \$
	Préposé, Bar à alcool (Le Cabaret) *			
852	Commis, Bar (bar à jus)*	2	1	13,82 \$
851	Commis de suite, Bonne Carte *	2	1	14,10 \$
850	Commis débarrasseur, Bonne Carte *			
	Commis débarrasseur, Via Fortuna *			
	Commis débarrasseur, Nuances *			
845	Serveur, Bar à jus *	1	1	12,68 \$
	Serveur, Bar à alcool *			
	Serveur, Bonne Carte *			
	Serveur, Via Fortuna *			
	Serveur, Nuances *			
	Serveur, Banquets *			
865	Équipier banquets *		1	16,61 \$

* employés à pourboire

**SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
ÉCHELLE SALARIALE DES EMPLOYÉS SYNDIQUÉS
UNITÉ RESTO-CASINO DE CHARLEVOIX
2008-2012**

				01-04-2010
Corps d'emploi	Titre	Classe	Échelon	
860	Préposé aux bars *	3	1	14,95 \$
852	Commis de bars *	2	1	13,82 \$
845	Serveur - bar à jus * Serveur *	1	1	12,68 \$

*** Employés à pourboires**

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
STRUCTURE SALARIALE DES EMPLOYÉS SYNDIQUÉS
UNITÉ RESTO-CASINO DU LAC-LEAMY (CSN)
2007-2011

01-04-2010

Corps d'emploi	Titre du poste	Classe	Échelon	
830	Chef de partie	10	1	22,65 \$
			2	23,49 \$
826	Premier cuisinier / Premier pâtissier	9	1	20,64 \$
			2	21,50 \$
827	Garde manger	8	1	19,31 \$
			2	20,17 \$
840	Hôte	6	1	19,31 \$
			2	19,97 \$
828	Cuisinier / pâtissier	5	1	18,03 \$
			2	18,84 \$
870	Préposé, cafétéria	5	1	18,03 \$
			2	18,69 \$
873	Préposé, ventes personnalisées	5	1	18,03 \$
			2	18,69 \$
			3	19,32 \$
837	Préposé en salubrité	4	1	17,36 \$
			2	18,12 \$
860	Préposé aux bars *	3	1	14,95 \$
850	Commis débarrasseur (commis aux bars) *	2	1	14,10 \$
845	Serveur *	1	1	12,68 \$
865	Équipier banquets *		1	16,61 \$

* Employés à pourboires

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
ÉCHELLE SALARIALE DES EMPLOYÉS SYNDIQUÉS
DE RESTO-CASINO DU LAC-LEAMY
UNITÉ GÉNÉRALE - RESTO-CASINO (magasiniers)
2008-2012

01-04-2010				
Corps d'emploi	Titre du poste	Classe	Échelon	
340	Magasinier	66	1	18,79 \$
			2	19,61 \$
			3	20,46 \$
			4	21,37 \$
			5	22,29 \$

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
STRUCTURE SALARIALE DES EMPLOYÉS SYNDIQUÉS DU HILTON LAC-LEAMY
UNITÉ RESTO (HILTON LAC-LEAMY)

				01-04-2010
Corps d'emploi	Titre du poste	Classe	Échelon	
830	L Chef de partie	10	1	22,65 \$
			2	23,49 \$
826	L Premier cuisinier / premier pâtissier	9	1	20,64 \$
			2	21,50 \$
840	L Hôte	6	1	19,31 \$
			2	19,97 \$
828	L Cuisinier / pâtissier	5	1	18,03 \$
			2	18,84 \$
837	L Préposé en salubrité	4	1	17,36 \$
			2	18,12 \$
860	L Préposé aux bars *	3	1	14,95 \$
862	Préposé terrasse *			
850	L Commis débarrasseur (commis au bar) *	2	1	14,10 \$
845	L Serveur, Banquets *	1	1	12,68 \$
	Serveur, Salles à manger *			
	Serveur, Service aux chambres *			
	Serveur, Bar à alcool *			
920	Concierge - service à la clientèle		1	18,79 \$
			2	19,61 \$
			3	20,46 \$
			4	21,37 \$
			5	22,29 \$

* Employés à pourboires

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC
STRUCTURE SALARIALE DES EMPLOYÉS SYNDIQUÉS DU HILTON LAC-LEAMY
UNITÉ RESTO (HILTON LAC-LEAMY)

01-04-2010				
Corps d'emploi	Titre du poste	Classe	Échelon	
921	Préposé au service à la clientèle - banquets		1	18,28 \$
908	Vérificateur de nuit		2	18,90 \$
903	Préposé aux réservations		3	19,60 \$
902	Préposé à la réception		4	20,30 \$
			5	21,04 \$
905	Préposé aux mini-bars		1	18,03 \$
			2	18,69 \$
560	L Portier *	63	1	15,78 \$
			2	16,37 \$
			3	17,02 \$
904	Chasseur *		1	14,40 \$
900	Valet de nuit *		2	15,07 \$
			3	15,71 \$
			4	16,17 \$
865	L Équipier banquets *		1	16,61 \$
521	Préposé lingerie et couture	62	1	17,72 \$
			2	18,20 \$
			3	18,69 \$
340	L Magasinier	66	1	18,79 \$
			2	19,61 \$
			3	20,46 \$
			4	21,37 \$
			5	22,29 \$

Tableau des montants de la rémunération incitative

	2010-2011 (1)	2009-2010	2008-2009	2007-2008	2006-2007
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant
Loto Québec					
Cadres contractuels *	N/D	907 040 \$	1 026 059 \$	745 640 \$	729 087 \$
Cadres	N/D	1 068 798 \$	1 458 208 \$	790 344 \$	391 118 \$
Professionnels	N/D	1 619 697 \$	2 323 982 \$	3 158 923 \$	1 656 249 \$
Soutien	N/D	815 116 \$	1 174 732 \$		
SCQ					
Cadres	N/D	3 562 005 \$	3 270 567 \$	3 534 722 \$	2 155 077 \$
Professionnels	N/D	508 913 \$	401 829 \$	5 427 222 \$	3 730 153 \$
Soutien	N/D	4 171 736 \$	3 560 861 \$		
SBO					
Cadres	N/D	29 197 \$	30 515 \$	22 712 \$	17 490 \$
Professionnels	N/D	36 877 \$	30 486 \$	86 135 \$	62 647 \$
Soutien	N/D	22 480 \$	26 059 \$		
Ingenio					
Cadres	N/D	47 985 \$	61 942 \$	21 762 \$	13 711 \$
Professionnels	N/D	124 592 \$	150 161 \$	171 361 \$	102 518 \$
Soutien	N/D	16 571 \$	36 120 \$		
SLVQ					
Cadres	N/D	207 867 \$	293 962 \$	139 297 \$	43 945 \$
Professionnels	N/D	79 405 \$	93 083 \$	146 071 \$	69 583 \$
Soutien	N/D	59 492 \$	61 916 \$		
Nter					
Cadres	N/D	124 130 \$	149 199 \$	72 253 \$	35 078 \$
Professionnels	N/D	514 219 \$	563 097 \$	518 016 \$	270 747 \$
Soutien	N/D	44 835 \$	44 189 \$		

(1) Données pour 2010-2011 non disponibles; les états financiers n'étant pas encore vérifiés. Voir l'onglet I pour les modalités d'admissibilité et de calcul.

* Incluant ceux affectés aux filiales de la Société.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES :

Hélène Fortin – Présidente du conseil à compter du 27 août 2008

Alain Cousineau – Président et chef de la direction

Julie Bernier

Paule Bouchard

Marc G. Bruneau

André Dicaire

Melvin Nathan Hoppenheim

Christiane Jodoin

Serge LeBel

Céline Trépanier

- Rémunération fixée par le décret 610-2006 adopté le 28 juin 2006, laquelle est majorée annuellement au 1^{er} juillet de chaque année d'un pourcentage équivalent à la majoration des échelles de traitement des cadres de la fonction publique. Ainsi, à compter du 1^{er} juillet 2010 :
- La rémunération annuelle pour la présidente du conseil d'administration est de 17 064,22 \$;
 - La rémunération annuelle pour les membres est de 8 532,10 \$;
 - La présidence de l'un des comités donne le droit à une somme additionnelle annuelle de 3 199,73 \$;
 - La présence à une réunion donne le droit à une somme forfaitaire de 799,93 \$ par réunion à la présidente du conseil et à une somme de 533,25 \$ aux autres membres. Pour les réunions de courte durée tenues par téléphone, les montants sont respectivement de 399,93 \$ par réunion pour la présidente du conseil et de 266,62 \$ pour les autres membres.
 - De plus, les membres ont le droit à un remboursement des frais de voyage et de séjour.

Rémunération des administrateurs (2008-2009)				
Administrateurs	Rémunération pour présence aux réunions	Rémunération annuelle	Rémunération à titre de président(e) d'un comité	Rémunération totale
Solange Dugas	8 461 \$	6 704 \$	1 257 \$	16 422 \$
Hélène Fortin	16 776 \$	9 863 \$	1 561 \$	28 200 \$
Nancy Arbour	8 272 \$	6 618 \$		14 890 \$
Julie Bernier	11 633 \$	8 282 \$		19 915 \$
Paule Bouchard	10 593 \$	8 282 \$	3 106 \$	21 981 \$
Marc Bruneau	15 784 \$	8 282 \$		24 066 \$
Mel Hoppenheim	11 633 \$	8 282 \$		19 915 \$
Christiane Jodoin	8 813 \$	8 282 \$		17 095 \$
Serge LeBel	7 772 \$	8 282 \$	3 106 \$	19 160 \$

Rémunération des administrateurs (2009-2010)				
Administrateurs	Rémunération pour présence aux réunions	Rémunération annuelle	Rémunération à titre de président(e) d'un comité	Rémunération totale
Hélène Fortin	30 876,47 \$	16 895,95 \$	3 167,83 \$	50 940,25 \$
Julie Bernier	14 471,90 \$	8 448,06 \$		22 919,96 \$
Paule Bouchard	14 237,10 \$	8 448,06 \$	3 167,83 \$	25 852,99 \$
Marc Bruneau	20 074,42 \$	8 448,06 \$		28 522,48 \$
Mel Hoppenheim	13 972,50 \$	8 448,06 \$		22 420,56 \$
Christiane Jodoin	3 181,60 \$	8 448,06 \$		11 629,66 \$
Serge LeBel	10 825,30 \$	8 448,06 \$	3 167,83 \$	22 441,19 \$

Rémunération des administrateurs (2010-2011)				
Administrateurs	Rémunération pour présence aux réunions	Rémunération annuelle	Rémunération à titre de président(e) d'un comité	Rémunération totale
Hélène Fortin	28 356,03 \$	17 064,22 \$	3 199,77 \$	48 620,02 \$
Julie Bernier	12 779,45 \$	8 532,10 \$		21 311,55 \$
Paule Bouchard	10 654,40 \$	8 532,10 \$	3 199,77 \$	22 386,27 \$
Marc Bruneau	19 963,05 \$	8 532,10 \$		28 495,15 \$
André Dicaire	8 529,35 \$	7 836,62 \$		16 365,97 \$
Mel Hoppenheim	10 646,45 \$	8 532,10 \$		19 178,55 \$
Christiane Jodoin	5 860,45 \$	8 532,10 \$		14 392,55 \$
Serge LeBel	10 918,37 \$	8 532,10 \$	3 199,77 \$	22 650,24 \$
Céline Trépanier	7 996,10 \$	7 836,62 \$		15 832,72 \$

Haute Direction – 2008-2009

Titre	Titulaires	Salaire	Bonis
Président et chef de l'exploitation	Alain Cousineau	271 418 \$	40 713 \$ ⁽¹⁾
PVP et Chef de l'exploitation	Jean Royer	240 000 \$	62 688 \$
Président des opérations SCQ	Claude Poisson	230 000 \$	46 782 \$
PVP Direction corporative	Marcel Croux	223 700 \$	63 441 \$
PVP Direction financière	Gille Dufour	223 700 \$	61 652 \$
Président des opérations Loteries	Robert Ayotte	224 296 \$	65 853 \$
PVP Communications et Affaires publiques	Pierre Bibeau	210 125 \$	56 902 \$
PVP Nouvelles initiatives stratégiques	Simon Brodeur	210 125 \$	55 599 \$
Secrétaire générale et VP Direction juridique	Lynne Roiter	204 000 \$	54 509 \$
Présidente des opérations SLVQ	Carole Drolet	200 000 \$	58 800 \$

(1) Boni limité à 15% du salaire

Haute Direction - 2009-2010

Titre	Titulaires	Salaire	Bonis
Président et chef de l'exploitation	Alain Cousineau	292 803 \$	43 920 \$ ⁽¹⁾
PVP et Chef de l'exploitation	Jean Royer	249 823 \$	53 912 \$
Président des opérations SCQ	Claude Poisson	239 210 \$	47 459 \$
PVP Direction corporative	Marcel Croux	230 533 \$	42 049 \$
PVP Direction financière	Gille Dufour	230 533 \$	43 986 \$
Président des opérations Loteries	Robert Ayotte	230 533 \$	50 487 \$
PVP Communications et Affaires publiques	Pierre Bibeau	214 328 \$	50 367 \$
PVP Nouvelles initiatives stratégiques	Simon Brodeur	214 328 \$	35 836 \$
Secrétaire générale et VP Direction juridique	Lynne Roiter	210 041 \$	45 873 \$
Présidente des opérations SLVQ	Carole Drolet	207 898 \$	49 646 \$

(1) Boni limité à 15% du salaire

Haute Direction - 2010-2011

Titre	Titulaires	Salaire	Bonis
Président et chef de l'exploitation	Alain Cousineau	302 319 \$	
PVP et Chef de l'exploitation	Jean Royer	257 942 \$	
Président des opérations SCQ	Claude Poisson	246 386 \$	
PVP Direction corporative	Marcel Croux	235 144 \$	
PVP Direction financière	Gille Dufour	235 144 \$	ND
Président des opérations Loteries	Robert Ayotte	235 144 \$	
PVP Communications et Affaires publiques	Pierre Bibeau	217 543 \$	
Secrétaire générale et VP Direction juridique	Lynne Roiter	214 242 \$	
Présidente des opérations SLVQ	Carole Drolet	212 056 \$	

ND : Données non disponibles car les états financiers ne sont pas encore vérifiés

➤ **SYNTHÈSE DES PRINCIPALES CONDITIONS DE TRAVAIL**

- Les contrats d'engagement sont d'une durée de 3 ans.
- Régime de retraite des cadres du secteur public (RRPE);
- Régime de retraite supplémentaire couvrant la différence entre le RRPE et 2,5% du salaire par année de service pour les 1^{ers} vice-présidents et 2% pour les autres;
- Régimes d'assurances des cadres du secteur public;
- Congés fériés, vacances, congés sociaux et parentaux : mêmes quantums que ceux applicables au personnel cadre de la Société;
- Frais de déplacement d'affaires remboursés;
- Location d'une automobile d'une valeur maximale de 850 \$ par mois (935 \$ par mois pour les premiers vice-présidents);
- Stationnement fourni;
- Allocation annuelle de 2 500 \$ pour couvrir 3 programmes accessoires : bilan de santé, consultation financière et conditionnement physique;
- Remboursement de frais d'association, lorsque requis pour l'exercice des fonctions;
- Représentation de la Société lors de galas ou sorties officielles : remboursement des frais encourus;
- Programme d'aide personnelle;
- Garderie en milieu de travail;
- Indemnité de départ : 6 mois de salaire annuel, si le contrat n'est pas renouvelé (Cette indemnité a été accordée à monsieur Simon Brodeur à la suite de l'abolition de son poste en mars 2010).

REVENUS DE LOTO-QUÉBEC PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ ET PAR PRODUITS POUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

LOTÉRIES (1)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011 (*)
Passives	106 965	122 840	109 219	109 010	106 410
Jeux sur terminaux	1 132 134	1 152 962	1 161 939	1 132 180	1 169 657
Pari sportif	50 446	52 067	51 683	50 206	45 238
Instantanées	495 309	529 382	525 232	503 939	466 396
Revenus totaux	1 784 853	1 857 251	1 848 073	1 795 334	1 787 701

(1) Le chiffre d'affaires des loteries a été redressé de 2005-2006 à 2009-2010 afin de présenter les chiffres des ventes et du coût des ventes en excluant les billets gratuits et ce, conformément à l'application des normes internationales d'information financière (IFRS) en vigueur en 2011-2012

BINGO

	2006-2007	2007-2008	2008-2009		2009-2010		2010-2011 *	
Grand Tour	24 839	24 851	Grand Tour	20 982	Grand Tour	18 954	Grand Tour	16 792
Petit Tour (Défi 51)	7 517	7 866	Petit Tour	6 983	Petit Tour	6 477	Petit Tour	6 083
Caméléon (Éclair)	7 014	8 351	Fiesta	322	Fiesta	308	Fiesta	
			Caméléon	7 105	Prélude (Caméléon et autres jeux)	6 286	Prélude (Caméléon et autres jeux)	6 744
Kinzo (à partir du 19 oct. 2010)							Kinzo	1 715
TOTAL	39 370	41 068		35 392		32 025		31 334

* Les données sont estimées et pourraient légèrement varier.

CASINOS

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011 *
Charlevoix					
Jeux – Tables	5 927	5 582	4 985	4 940	4 737
Jeux – Machines à sous	43 979	43 414	45 856	49 103	46 910
Restauration	1 824	1 820	1 977	2 432	1 810
Sous-Total Charlevoix	51 730	50 816	52 818	56 476	53 457
Lac Leamy					
Jeux – Tables	47 642	48 935	50 972	48 754	45 863
Jeux – Machines à sous	154 235	159 883	164 293	167 241	166 745
Hébergement/Restauration	50 939	51 912	51 701	50 545	47 894
Sous-Total Lac Leamy	252 816	260 730	266 966	266 540	260 502
Montréal					
Jeux – Tables	142 531	149 846	153 611	160 236	149 249
Jeux – Machines à sous	363 910	382 786	391 419	381 123	368 241
Restauration	51 236	50 439	50 612	51 486	38 786
Sous-Total Montréal	557 677	583 071	595 642	592 845	556 276
Mont-Tremblant					
Jeux – Tables				4 487	4 326
Jeux – Machines à sous				13 926	14 623
Restauration				1 759	1 810
Sous-Total Mont-Tremblant				20 172	20 758
Intersecteurs	(44 934)	(45 120)	(46 256)	(50 929)	-35 721
Total SCQ	817 289	849 497	869 170	885 104	855 273

LOTÉRIES VIDÉO

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011 *
Bar et brasseries ALV	1 054 197 \$	1 009 377 \$	1 022 576 \$	1 010 437 \$	979 082 \$
Hippodromes – ALV	43 720 \$	32 971 \$	22 509 \$	12 363 \$	N/A
Salons de jeux – total		6 139 \$	17 635 \$	20 532 \$	22 010 \$
Revenus totaux	1 097 917 \$	1 048 487 \$	1 062 720 \$	1 043 332 \$	1 001 092 \$

* Les données sont estimées et pourraient légèrement varier.

LA SOCIÉTÉ DES LOTERIES VIDÉO DU QUÉBEC INC.

Rendement des Salons de Jeux
(en milliers \$)

Résultats non vérifiés au 31 mars 2011 (1)

	SALON DE JEUX DE QUÉBEC	SALON DE JEUX DE TROIS-RIVIÈRES
Nombre d'appareils/positions de jeu	335	200
REVENUS	15 635	6 376
COÛT DES VENTES	13 \$	12 \$
BÉNÉFICE BRUT	15 622 \$	6 364 \$
Frais d'exploitation	6 429 \$	5 595 \$
Amortissement des immobilisations	3 426	2 824
Revenus et frais divers	383	291
T.P.S. - T.V.Q.	1 193	936
	11 431 \$	9 646 \$
BÉNÉFICE (PERTE) D'EXPLOITATION AVANT AUTRES FRAIS	4 191 \$	-3 282 \$

Autres frais: - Salon de Jeux Québec:
Part - Administration générale - SLVQ: 2,7 M

Autres frais - Salon de Jeux Trois-Rivières:
Part - Administration générale - SLVQ: 1,6 M

(1) Données probables ajustées, les données finales pourront varier.

Sommes versées à Attractions hippiques depuis 2006
(en milliers de dollars)

	2006-2007 (à compter du 1 ^{er} décembre 2006)	2007-2008*	2008-2009	2009-2010 **
Commissions				
Hippodrome MTL	1 239 \$	3 606 \$	3 773 \$	2 065 \$
Hippodrome Aylmer	406 \$	1 139 \$	1 179 \$	655 \$
Hippodrome Trois-Rivières	430 \$	693 \$	- \$	\$
Hippodrome Québec	822 \$	1 815 \$	- \$	\$
Total	2 897 \$	7 254 \$	4 952 \$	2 720 \$
Paiements garantis				
Ludoplex Québec	n/a	837 \$	2 748 \$	1 795 \$
Ludoplex Trois-Rivières	n/a	513 \$	1 131 \$	718 \$
Total	- \$	1 350 \$	3 880 \$	2 513 \$
Grand total	2 897 \$	8 604 \$	8 832 \$	5 233 \$

* À Trois-Rivières, le paiement de la commission a cessé le 18 octobre 2007 avec le retrait des ALV de l'hippodrome. Les paiements garantis ont débuté avec l'ouverture du Ludoplex à cette même date.

* À Québec, le paiement de la commission a cessé le 22 novembre 2007 avec le retrait des ALV de l'hippodrome. Les paiements garantis ont débuté avec l'ouverture du Ludoplex à cette même date.

** Le 13 octobre 2009 - arrêt des paiements garantis et commissions.

**NOMBRE D'APPAREILS DE LOTERIE VIDÉO ACTIFS
VENTILÉ PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENT
Au 31 mars de chaque année**

	2006-2007*			2007-2008*			2008-2009*			2009-2010*			2010-2011*		
	Licences	Étab.	Positions												
Bars, brasseries	2 894	2 445	12 349	2 731	2 284	11 851	2 325	1 894	10 735	2 281	1 851	10 709	2 280	1 859	10 845
Hippodromes	11	4	430	2	2	265	2	2	265	-	-	-	-	-	-
Salons de jeux (incluant les appareils électroniques)	-	-	-	-	2	535	-	2	535	-	2	535	-	2	535
Total	2 905	2 449	12 779	2 733	2 288	12 651	2 327	1 898	11 535	2 281	1 853	11 244	2 280	1 861	11 380

* Ne comprend pas les Licences et ALV en attente d'installation.

En ce qui concerne la liste des dix sites regroupant le plus d'appareils de loterie vidéo, l'information est de nature commerciale et traitée de façon confidentielle par la Société.

NOTE

QUESTION 9

En ce qui concerne les revenus ventilés pour chaque casino par type de jeu ainsi que leur taux de redistribution, ces informations sont de nature commerciale et traitées de façon confidentielle par la Société.

Par ailleurs, nous vous référons à la réponse de la question 4 pour la ventilation des revenus par type d'activité. De plus, le taux de retour moyen des machines à sous est fixé à 92,44%.

BUDGET ALLOUÉ POUR KINZO
(en milliers \$)

	2010-2011
Frais d'exploitation	4 036
Amortissement	735
OSBL	100
TPS/TVQ	351
TOTAL	5 222

QUESTION 57

Les frais de voyage du directeur général de la Société des bingos du Québec pour l'année financière 2010-2011 sont les suivants :

Transport : 4015 \$

Hébergement et repas : 4395 \$

Divers : 77 \$

En ce qui concerne le nombre de salles de bingo ayant fermé leurs portes, Loto-Québec ne peut fournir l'information demandée car les bingos ne relèvent pas de sa compétence, mais plutôt de celle de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

En ce qui concerne les demandes de statistiques d'utilisation du jeu en ligne, ces informations sont de nature commerciale et traitées de façon confidentielle par la Société dont l'offre de jeu en ligne est en concurrence avec près de 2 000 sites non réglementés de jeu en ligne.

Par ailleurs, les coûts d'implantation ont été de l'ordre de 13 M \$, soit 9,6 M \$ en immobilisation et 3,4 M \$ en frais d'implantation.

Loto-Québec, dans le cadre de cette implantation et afin de minimiser les coûts de mise en place, a fait le choix de ne pas faire de développement des jeux offerts en ligne ni de développer une plateforme de gestion de comptes clients, mais a plutôt acheté des produits existants des fournisseurs externes.

De cette façon, les coûts de développement ont été limités aux adaptations nécessaires afin qu'ils puissent s'intégrer au système de Loto-Québec.

Le site n'est en opération que depuis quatre mois avec une mise en ligne progressive de jeux, ce qui est d'ailleurs toujours le cas. Les revenus générés pour ces quatre mois sont de l'ordre de 7 M \$.

De plus, le gouvernement a mis en place un comité de suivi du jeu en ligne. Le mandat de ce comité consiste à analyser les impacts sociaux du développement du jeu en ligne au Québec, de même qu'à proposer des stratégies de prévention du jeu pathologique et à analyser les mesures d'ordre réglementaire, technique, économique et juridique permettant de contrer le jeu illégal.

Ce comité est présidé par Mme Louise Nadeau. Elle est accompagnée dans son mandat par Mme Sylvia Kairouz, Mme Magali Dufour, M. Richard Guay et M. Jean-Marc Ménard. Le comité peut également profiter de l'expertise de M. Mark Griffith.

Le comité fera rapport au plus tard trois ans après la date de mise en exploitation du jeu en ligne.

QUESTION 60

Voir réponse à l'onglet 13.

VENTES ET REMISES - PARI SPORTIF
(en milliers de dollars)

	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11 (Note 1)
PARI SPORTIF - TOTAL										
Ventes	42 537	46 543	46 411	29 156	47 554	50 446	52 067	51 683	50 206	45 238
Remises	25 498	26 273	26 394	16 239	27 014	29 784	31 614	30 328	28 780	26 983
Taux de remise	59,9%	56,4%	56,9%	55,7%	56,8%	59,0%	60,7%	58,7%	57,3%	59,6%
MISE-O-JEU										
Ventes	42 537	46 543	45 223	28 697	46 147	48 827	50 349	49 929	39 564	39 946
Remises	25 498	26 273	25 750	15 936	26 197	28 792	30 580	29 216	22 625	23 899
Taux de remise	59,9%	56,4%	56,9%	55,5%	56,8%	59,0%	60,7%	58,5%	57,2%	59,8%
TOTAL (Note 2)										
Ventes	-	-	-	-	-	-	-	-	8 801	3 715
Remises	-	-	-	-	-	-	-	-	4 986	2 104
Taux de remise	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	56,7%	56,6%
PRONOSTIK										
Ventes	-	-	1 188	459	577	42	-	-	-	-
Remises	-	-	644	303	319	44	-	-	-	-
Taux de remise	0,0%	0,0%	54,2%	65,9%	55,4%	103,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
PRÉDICTIONS										
Ventes	-	-	-	-	830	1 576	1 718	1 754	1 842	1 577
Remises	-	-	-	-	498	949	1 033	1 112	1 169	980
Taux de remise	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	60,0%	60,2%	60,2%	63,4%	63,5%	62,1%

Note 1: Résultats non vérifiés

Note 2: Avant 2009-2010, les données relatives au produit Total étaient comptabilisées avec celles de Mise-O-Jeu.

		2009-2010
42 a	Programme de rémunération incitative	Voir document ci-après
42 b	Remboursement de frais de déplacements	2 810 591
42 c	Subvention des stationnements	468 470
42 d	Bilan de santé	156 935
	Consultation financière	81 440
	Conditionnement physique	78 342
42 e	Remboursement des frais d'association	400 486
42 f	Remboursement des frais encourus pour l'achat et la location de vêtement (ventilé les frais des conjoints et employés)	Voir document ci-après
42 g	Programme d'aide personnelle	358 090
42 h	Garderie en milieu familial	Voir document ci-après
42 i	Programme de planification à la retraite	15 849
42 j	Programme de reconnaissance	435 889
42 k	Soins dentaires	1 841 746
42 l	Soins de la vue	
42 m	Congés avec traitement	
	• Vacances	17 615 445
	• Jours fériés, décès, déménagement, affaires judiciaires, maternité, paternité, adoption, activités syndicales	13 019 270

Tableau des montants de la rémunération incitative

	2010-2011 (1)	2009-2010	2008-2009	2007-2008	2006-2007
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant
Loto-Québec					
Cadres contractuels *	N/D	907 040 \$	1 026 059 \$	745 640 \$	729 087 \$
Cadres	N/D	1 068 798 \$	1 458 208 \$	790 344 \$	391 118 \$
Professionnels	N/D	1 619 697 \$	2 323 982 \$	3 158 923 \$	1 656 249 \$
Soutien	N/D	815 116 \$	1 174 732 \$		
SCQ					
Cadres	N/D	3 562 005 \$	3 270 567 \$	3 534 722 \$	2 155 077 \$
Professionnels	N/D	508 913 \$	401 829 \$	5 427 222 \$	3 730 153 \$
Soutien	N/D	4 171 736 \$	3 560 861 \$		
SBQ					
Cadres	N/D	29 197 \$	30 515 \$	22 712 \$	17 490 \$
Professionnels	N/D	36 877 \$	30 486 \$	86 135 \$	62 647 \$
Soutien	N/D	22 480 \$	26 059 \$		
Ingenio					
Cadres	N/D	47 985 \$	61 942 \$	21 762 \$	13 711 \$
Professionnels	N/D	124 592 \$	150 161 \$	171 361 \$	102 518 \$
Soutien	N/D	16 571 \$	36 120 \$		
SLVQ					
Cadres	N/D	207 867 \$	293 962 \$	139 297 \$	43 945 \$
Professionnels	N/D	79 405 \$	93 083 \$	146 071 \$	69 583 \$
Soutien	N/D	59 492 \$	61 916 \$		
Nter					
Cadres	N/D	124 130 \$	149 199 \$	72 253 \$	35 078 \$
Professionnels	N/D	514 219 \$	563 097 \$	518 016 \$	270 747 \$
Soutien	N/D	44 835 \$	44 189 \$		

(1) Données pour 2010-2011 non disponibles; les états financiers n'étant pas encore vérifiés. Voir l'onglet 1 pour les modalités d'admissibilité et de calcul.

* Incluant ceux affectés aux filiales de la Société.

QUESTION 42F – REMBOURSEMENT DES FRAIS ENCOURUS POUR L'ACHAT ET LA LOCATION DE VÊTEMENTS

Cette information n'étant pas saisie par les systèmes informatiques dans un poste budgétaire distinct, il est impossible de fournir, dans les délais impartis, le montant total payé à ce titre.

En effet, pour connaître le montant global, il serait nécessaire de vérifier chaque compte de dépenses des employés ayant droit à ce type de remboursement.

Par ailleurs, la politique de Loto-Québec prévoit :

« Les frais relatifs à l'achat ou à la location de vêtements encourus par les membres du personnel de la Société et les membres du conseil d'administration et leur conjoint(e) pour représenter la Société lors de soirée de galas ou de sorties officielles (lorsque la tenue de cérémonie est obligatoire et est indiquée sur l'invitation ou que le représentant(e) de la Société fait partie de la table d'honneur) peuvent être remboursés (joindre l'invitation au compte de dépenses) :

- 1) location de vêtements : les frais raisonnables réellement encourus (sans excéder 250 \$) pour la location de vêtements appropriés, sur présentation de pièces justificatives, ou;
- 2) achat de vêtements : une indemnité pouvant atteindre 175 \$ pour l'achat de vêtements appropriés, sur présentation de pièce justificative reliée à la date de l'évènement, ou;
- 3) achat d'un smoking : au besoin, l'achat d'un smoking et ses accessoires (comprend : veste, pantalon, chemise, gilet ou ceinture de smoking, cravate ou nœud papillon, souliers, boutons de manchette et boutons pour chemise). »

CENTRES DE LA PETITE ENFANCE

LES MINIS : 500, rue Sherbrooke Ouest, Montréal

- Ouvert aux enfants des employés de LQ et ses filiales du 500 rue Sherbrooke
- Horaire : 7 h à 18 h, 5 jours semaine (lundi au vendredi)
- 72 places dont 12 places en pouponnière;
- Créée en 1989

LES CASINOIRS : Casino de Montréal, 325 rue Bridge, Montréal

- Ouvert aux enfants des employés du Casino de Montréal et du CMLQ
- Horaire : 7 h 30 à 20 h, 5 jours semaine (lundi au vendredi)
- 80 places dont 20 places pour les poupons âgés de 3 à 18 mois.
- Créée en 2000

CPE AU PAYS DE CORNEMUSE, (11, rue Roy, Gatineau)

- Ouvert aux employés du Casino du Lac-Leamy et du Hilton Lac-Leamy;
- Horaire : 6 h 30 à 19 h 45, 5 jours semaine (lundi au vendredi);
- 80 places, dont 15 poupons de 3 à 18 mois
- Garde sporadique
- Créée en 2001

CAMP DE JOUR LES MINIS PLUS (500, rue Sherbrooke Ouest)

- 9 semaines l'été, du 27 juin au 26 août;
- Enfants de 5 à 12 ans;
- Horaire : 7 h 30 à 17 h 30, 5 jours semaine (lundi au vendredi);
- Présence moyenne/jour : 30 enfants;
- Local fourni par LQ;
- Créé en 1994.

À noter que la Société soutient les centres de la petite enfance en prêtant ses locaux.

Bureautique

Access
Access - Requêtes, trucs et astuces
Access - Conception d'une base de données
Administration Windows 7 en entreprise
Adobe Illustrator
Adobe Illustrator CS5 (Techniques d'illustration avancée)
Crystal reports, expérimentation - 1
Démystifier les tests logiciel - intermédiaire
Dreamweaver
Excel - Base
Excel - Graphiques
Excel - Intermédiaire
Excel - Mise à niveau
Excel - Tableau croisé dynamique
Excel Nouveauté 2010
Gestion virtuelle de l'information
Intro à Windows 7
MAC InDesign CS4 sur mesure
Microsoft Office PowerPoint 2003 Créer des présentations efficaces
Réviser et corriger un texte avec Antidote RX
Windows 2008

Communication

Habilités interpersonnelles
La communication
Les plans médias
Rédaction de discours et d'allocutions
Atelier de rédaction
Rédaction technique
Rédiger avec structure et clarté

Conférences, symposium, forums qui contribuent à développer les compétences

Conférences et exposition sur le jeu ICE
Conférences Game Developers Conference 2011
Conférences Global Gaming Expo 2010
Conférences Illinois Computing Educators
Conférences LaFleur's 2010
Conférences MacWorld
Conférences/ North American Association of State and Provincial Lotteries (NASPL)
Congrès APFF 2010
Congrès en accès et en protection de l'information 2010
Consortium en innovation numérique du Québec/ Forum du CINQ
Plus grand rassemblement de manufacturiers d'ALVGlobal Gaming Exposition "G2E
Séminaire sur la correction d'épreuves/ Association canadienne des réviseurs - section Québec
Qui est responsable légalement de la sécurité au travail
Symposium sur les taxes à la consommation
Congrès Jeu responsable

Divers

Gestion du temps et des priorités
Gestion écologique des bâtiments
Gestion et audit de l'énergie
Hygiène et salubrité
Identifier et contrôler les risques en milieu de travail
Indicateurs de performance en communication interne
Initiation aux principes de base de la réfrigération
Intelligence émot. au travail
Intervenant 1-2-3 (incendie)
Introduction to casino Math for industry professionals
Invalité et retour au travail: pourquoi, quand et comment intervenir?
Formation Service à la clientèle
La gestion stratégique des dossiers de CSST: tout ce que vous devez savoir
L'approche Kaizen pour une production à valeur ajoutée
Le domaine respectif de l'accommodement raisonnable et de la justification des atteintes aux droits: analyse des
Lecture de plans
Lecture de plans - architecture
L'inspection des bâtiments de grande envergure (ÉTS-PER446)
Organisation d'évènement
Placement médiatique
Planification financière de la retraite
Poker Trois Cartes
Procédures reliées à la sécurité électrique
Processus d'affaires et systèmes
Risques électriques (ASFETM)
Roulette
Secourisme et premiers soins
S'initier aux meilleures pratiques en développement
Système de reconnaissance de plaques minéralogiques
Techniques d'entrevue avancées
Les nouvelles règles en matière de procédures abusives
Passage aux normes comptables internationales : de PCGR vers IFRS
Revue des décisions du Tribunal des droits de la personne et du Tribunal canadien des droits de la personne

Cours gestionnaires

Programme de gestion
Tests d'évaluation de type de gestion
Cadres à haut potentiel : accélérez votre développement : Penser, contribuer et agir comme un cadre supérieur

Gestion de projet

Analyse besoins d'affaires 2
Découvrez les nouveautés et l'innovation de Ms-project 2010
Formation PMP
Gestion de projet
Gestion de projets informatiques
Gestion des risques
Gestion des risques dans la conduite de projets

Gestion du temps pratique
Gestion informatisée de projets avec MS Project
La gestion de projets : approche, méthodologie et outils
MS Project 2011
Outils et techniques en gestion de projets
Préparation aux examens PMP et CAMP

Langue

ACL Français
Améliorer son français écrit
Apprivoiser la nouvelle orthographe
Conversation anglaise
Cours de français
Écrire des textes structurés et ciblés
Identifier les anglicismes et enrichir son vocabulaire
Perfectionnement français
Réviser des textes, gagner en qualité

Service client

Approche clients
Carte moment de vérité
Communications efficaces au téléphone
Expérience client
Gestion des situations délicates
Offrir un service de qualité
Programme Casino plus
Programme Casino privilèges
Programme service de rêve
Service à la clientèle - volet jeux
Service responsable des boissons alcooliques (atelier en ligne)

Sécurité

Coordination d'une opération d'urgence
Encadrement légal de la fonction agent de sécurité
Formation SIMDUT
Forum santé et sécurité du travail en 2010
Gestion de l'intervention
Intervenant 1-2-3 (incendie)
Le travail de l'enquêteur
Santé Sécurité au travail
Secourisme en milieu de travail
Techniques d'intervention

Sensibilisation sur jeu excessif

Congrès Jeu responsable
Atelier sur le jeu pathologique
Jeux excessif et gestion de crise
Intervention situation de crise ou de détresse

Atelier sensibilisation sur le jeu responsable

Atelier sur le jeu pathologique - en ligne

Technologies de l'information

Administration de SharePoint Server

Administration des sites SharePoint

Administration Linux

Articulate

Atelier de rédaction Web

Autodesk 3ds Max techniques essentielles

Boule de cristal

BOW310B-QA210V3-Web intelligence: report design

CCNA Boot Camp v2.0 - ICND Part 1 and ICND Part 2 (CCNA)

Certification DEA et Actualisation

ClearCase - Intro et meilleures pratiques

ClearCase - Meilleures pratiques

Coaching évolutif sur la BD de la Collection

Cognos BI

Consultation sur les procédures de numérisation

Cours Autocad 2D

Crystal reports, expérimentation - 1

Les tests logiciel - base

Enterprise Architecture Basic Concepts

Gestion de projets

Gestion des services des TI avec ITIL V.3

Gouvernance des systèmes et technologies de l'information

HP NonStop NB-series server administration I

HP Serviceguard I

HP StorageWorks P4000 SAN Configuration and Administration

HP-UX

HTML 5

IBM Tivoli Federated Identity Manager 6.1.1 Deployment and Administration

IBM WebSphere Workshop

Infrastructures des réseaux d'entreprise

Initiation aux principes de base de la réfrigération

Installation IBDN Cuivre et Fibre

ISO 27001 – Implementer

ITIL - Version 3: Fondamentale

Langage PL/SQL Avancé

Lead-Auditor ISO27001 (5 days)

MAC Illustrator CS4 sur mesure (gr.un)

MCDST

Méthodologies de développement; un bien ou un mal nécessaire

Métriques qualité et de tests

Mieux comprendre la gestion documentaire et la collaboration avec Sharepoint

Mieux comprendre l'architecture orientée service (SOA)

Mieux comprendre le Web 2.0

Mise à niveau d'ITIL : de la version 2 à la version 3

Modélisation conceptuelle de données

Notions de câblage pour centre de données

Optimisation des performances SQL Server

ORACLE 10G : NOTIONS FONDAMENTALES
Oracle PL/SQL pour ANALYSTES
Oracle PL/SQL pour DÉVELOPPEURS
PDF sans problème! (pré-presse)
Powershell
Pratique du droit et sécurité informatique
Présenter un document XML grâce au XSLT
Programmation SQL
Programme JAVA
QoS dans les réseaux IP
Recertification DEA
Red Hat System
Rédiger et estimer les cas d'utilisation et les scénarios
Rhythmyx
Salon de la Business Intelligence 2010
SAP Business Object Web Intelligence
SAP Business Object Web Intelligence
Sécurité Windows Server 2008
Séminaire Praticiens d'entreprise
Siebel 8,0
S'initier à UNIX
SourceFire 3D
SQL Tuning
Symantec NetBackup 7.0 for Windows, Administration - Premium Bundle
Test de charge avec IxLoad
tests progiciels
TroubleShooting ADSL (groupe un)
TroubleShooting ADSL avec DSL Xpert
Vision pdg Association québécoise technologies 2011
VMware vSphere Pro
VMware vSphere: (v4.x]
Web Application Firewall
WebSphere® Application Server v6.0 Administration

TOTAL POUR LA FORMATION : 1 488 403,29 \$

**Masse salariale, boni et avantages sociaux
Année financière 2005-2006**

Loto-Québec

	Nb d'employés	Masse salariale	Boni	Avantages sociaux
Cadres contractuels	27	3 818 160 \$	739 819 \$	827 738 \$
Cadres	108	8 443 475 \$	578 184 \$	1 701 360 \$
Non cadres	829	37 274 238 \$	1 298 541 \$	7 510 759 \$
TOTAL	964	49 535 873 \$	2 616 544 \$	10 039 857 \$

SLVQ

	Nb d'employés	Masse salariale	Boni	Avantages sociaux
Cadres	10	990 378 \$	72 878 \$	218 874 \$
Non cadres	33	1 195 167 \$	85 569 \$	264 132 \$
TOTAL	43	2 185 545 \$	158 447 \$	483 005 \$

SBQ

	Nb d'employés	Masse salariale	Boni	Avantages sociaux
Cadres	3	262 951 \$	20 540 \$	44 176 \$
Non cadres	26	1 000 224 \$	72 527 \$	168 038 \$
TOTAL	29	1 263 175 \$	93 067 \$	212 213 \$

Ingenio

	Nb d'employés	Masse salariale	Boni	Avantages sociaux
Cadres	3	285 626 \$	22 681 \$	51 413 \$
Non cadres	48	2 408 382 \$	170 701 \$	433 509 \$
TOTAL	51	2 694 008 \$	193 382 \$	484 921 \$

Nter

	Nb d'employés	Masse salariale	Boni	Avantages sociaux
Cadres	5	506 263 \$	40 503 \$	88 090 \$
Non cadres	117	5 803 560 \$	453 307 \$	1 009 819 \$
TOTAL	122	6 309 823 \$	493 810 \$	1 097 909 \$

Casinos et Resto-Casino

	Nb d'employés	Masse salariale	Boni	Avantages sociaux
Cadres	796	48 655 599 \$	3 340 506 \$	12 455 833 \$
Non cadres	4 922	139 570 899 \$	5 200 629 \$	35 730 150 \$
TOTAL	5 718	188 226 498 \$	8 541 135 \$	48 185 983 \$

Grand total

	Nb d'employés	Masse salariale	Boni	Avantages sociaux
Cadres contractuels	27	3 818 160 \$	739 819 \$	827 738 \$
Cadres	925	59 144 292 \$	4 075 292 \$	14 559 745 \$
Non cadres	5 975	187 252 469 \$	7 281 274 \$	45 335 280 \$
TOTAL	6 927	250 214 921 \$	12 096 385 \$	60 722 764 \$

Masse salariale, boni et avantages sociaux
Année financière 2006-2007

Loto-Québec

	Nb d'employés	Masse salariale	Boni	Avantages sociaux
Cadres contractuels	26	3 909 301 \$	729 087 \$	769 377 \$
Cadres	116	9 632 014 \$	391 118 \$	1 748 210 \$
Non cadres	830	40 673 027 \$	1 656 249 \$	7 382 154 \$
TOTAL	972	54 214 341 \$	2 776 454 \$	9 899 742 \$

SLVQ

	Nb d'employés	Masse salariale	Boni	Avantages sociaux
Cadres	10	927 705 \$	43 945 \$	202 240 \$
Non cadres	36	1 535 777 \$	69 583 \$	334 799 \$
TOTAL	46	2 463 483 \$	113 528 \$	537 039 \$

SBQ

	Nb d'employés	Masse salariale	Boni	Avantages sociaux
Cadres	3	269 725 \$	17 490 \$	59 609 \$
Non cadres	28	1 065 814 \$	62 647 \$	235 545 \$
TOTAL	31	1 335 539 \$	80 137 \$	295 154 \$

Ingenio

	Nb d'employés	Masse salariale	Boni	Avantages sociaux
Cadres	3	303 068 \$	13 711 \$	52 128 \$
Non cadres	46	2 463 652 \$	102 518 \$	423 748 \$
TOTAL	49	2 766 720 \$	116 229 \$	475 876 \$

Nter

	Nb d'employés	Masse salariale	Boni	Avantages sociaux
Cadres	8	711 482 \$	35 078 \$	128 778 \$
Non cadres	126	5 609 625 \$	270 747 \$	1 015 342 \$
TOTAL	134	6 321 107 \$	305 825 \$	1 144 120 \$

Casinos et Resto-Casino inc.

	Nb d'employés	Masse salariale	Boni	Avantages sociaux
Cadres	749	48 029 947 \$	2 155 077 \$	12 679 906 \$
Non cadres	4736	142 808 091 \$	3 730 153 \$	37 701 336 \$
TOTAL	4 103	156 677 095 \$	4 576 450 \$	50 381 242 \$

Grand total

	Nb d'employés	Masse salariale	Boni	Avantages sociaux
Cadres contractuels	26	3 909 301 \$	729 087 \$	769 377 \$
Cadres	889	59 873 941 \$	2 656 419 \$	14 870 871 \$
Non cadres	5 802	194 155 987 \$	5 891 897 \$	47 092 925 \$
TOTAL	6 717	257 939 228 \$	9 277 403 \$	62 733 174 \$

Masse salariale, boni et avantages sociaux
Année financière 2007-2008

Loto-Québec

	Nb d'employés	Masse salariale	Boni	Avantages sociaux
Cadres contractuels	25	4 319 075 \$	745 640 \$	815 710 \$
Cadres	120	10 804 322 \$	790 344 \$	1 869 148 \$
Non cadres	895	45 693 952 \$	3 158 924 \$	7 905 054 \$
TOTAL	1 040	60 817 348 \$	4 694 908 \$	10 589 911 \$

SLVQ

	Nb d'employés	Masse salariale	Boni	Avantages sociaux
Cadres	35	2 428 968 \$	139 297 \$	544 089 \$
Non cadres	55	2 402 077 \$	146 071 \$	538 065 \$
TOTAL	90	4 831 045 \$	285 368 \$	1 082 154 \$

SBQ

	Nb d'employés	Masse salariale	Boni	Avantages sociaux
Cadres	3	287 130 \$	22 712 \$	64 891 \$
Non cadres	30	1 224 534 \$	86 135 \$	276 745 \$
TOTAL	33	1 511 664 \$	108 847 \$	341 636 \$

Ingenio

	Nb d'employés	Masse salariale	Boni	Avantages sociaux
Cadres	3	332 435 \$	21 762 \$	54 187 \$
Non cadres	46	2 757 857 \$	171 361 \$	449 531 \$
TOTAL	49	3 090 292 \$	193 123 \$	503 718 \$

Nter

	Nb d'employés	Masse salariale	Boni	Avantages sociaux
Cadres	9	942 127 \$	72 253 \$	161 104 \$
Non cadres	140	8 544 522 \$	518 016 \$	1 461 113 \$
TOTAL	149	9 486 649 \$	590 269 \$	1 622 217 \$

Casinos et Resto-Casino inc.

	Nb d'employés	Masse salariale	Boni	Avantages sociaux
Cadres	733	47 957 631 \$	3 534 722 \$	12 421 026 \$
Non cadres	4786	142 115 704 \$	5 427 223 \$	36 807 967 \$
TOTAL	5 519	190 073 335 \$	8 961 945 \$	49 228 994 \$

Grand total

	Nb d'employés	Masse salariale	Boni	Avantages sociaux
Cadres contractuels	25	4 319 075 \$	745 640 \$	815 710 \$
Cadres	903	62 752 613 \$	4 581 090 \$	15 114 445 \$
Non cadres	5952	202 778 648 \$	9 507 730 \$	47 438 475 \$
TOTAL	6 880	269 810 334 \$	14 834 460 \$	63 368 630 \$

Masse salariale, boni et avantages sociaux
Année financière 2003-2004

Loto-Québec

	Nb d'employés	Masse salariale	Boni	Avantages sociaux
Cadres contractuels	25	4 623 533 \$	1 026 059 \$	899 609 \$
Cadres	117	10 633 003 \$	1 458 206 \$	1 375 726 \$
Non cadres	950	48 423 824 \$	3 498 714 \$	8 558 277 \$
TOTAL	1 092	63 745 364	5 982 981	11 334 613

SLVQ

	Nb d'employés	Masse salariale	Boni	Avantages sociaux
Cadres	30	2 438 479 \$	293 962 \$	590 112 \$
Non cadres	47	2 322 279 \$	154 999 \$	561 992 \$
TOTAL	77	4 760 758 \$	448 961 \$	1 152 103 \$

SBQ

	Nb d'employés	Masse salariale	Boni	Avantages sociaux
Cadres	3	283 637 \$	30 515 \$	51 055 \$
Non cadres	31	1 190 735 \$	56 545 \$	214 332 \$
TOTAL	34	1 474 371 \$	87 060 \$	265 387 \$

Ingenio

	Nb d'employés	Masse salariale	Boni	Avantages sociaux
Cadres	4	364 515 \$	61 942 \$	69 622 \$
Non cadres	49	2 796 972 \$	186 281 \$	534 222 \$
TOTAL	53	3 161 487 \$	248 223 \$	603 844 \$

Nter

	Nb d'employés	Masse salariale	Boni	Avantages sociaux
Cadres	10	1 045 575 \$	149 199 \$	182 976 \$
Non cadres	145	7 504 787 \$	607 286 \$	1 313 338 \$
TOTAL	155	8 550 362 \$	756 485 \$	1 496 313 \$

SCQ

	Nb d'employés	Masse salariale	Boni	Avantages sociaux
Cadres	787	48 684 265 \$	3 270 567 \$	11 378 961 \$
Non cadres	4 765	141 967 039 \$	3 862 690 \$	34 639 957 \$
TOTAL	5 552	190 651 303 \$	7 233 257 \$	46 518 918 \$

Grand total

	Nb d'employés	Masse salariale	Boni	Avantages sociaux
Cadres contractuels	25	4 623 533 \$	1 026 059 \$	899 609 \$
Cadres	951	63 149 479 \$	5 264 393 \$	13 672 335 \$
Non cadres	5 987	204 270 634 \$	8 466 515 \$	45 822 118 \$
TOTAL	6 963	272 343 645 \$	14 756 967 \$	60 394 062 \$

Masse salariale, boni et avantages sociaux
Année financière 2009-2010

Loto-Québec

	Nb d'employés	Masse salariale	Boni	Avantages sociaux
Cadres contractuels	23	4 583 452 \$	907 040 \$	952 154 \$
Cadres	118	11 232 923 \$	1 068 798 \$	2 190 420 \$
Non cadres	990	52 478 151 \$	2 434 813 \$	10 233 239 \$
TOTAL	1 131	68 294 536 \$	4 410 651 \$	13 375 814 \$

SLVQ

	Nb d'employés	Masse salariale	Boni	Avantages sociaux
Cadres	32	2 356 807 \$	207 867 \$	553 854 \$
Non cadres	44	2 350 092 \$	138 897 \$	554 622 \$
TOTAL	76	4 716 919 \$	346 764 \$	1 108 476 \$

SBQ

	Nb d'employés	Masse salariale	Boni	Avantages sociaux
Cadres	3	290 071 \$	29 187 \$	55 407 \$
Non cadres	36	1 390 745 \$	59 357 \$	265 632 \$
TOTAL	39	1 680 836 \$	88 554 \$	321 040 \$

Ingenio

	Nb d'employés	Masse salariale	Boni	Avantages sociaux
Cadres	4	409 212 \$	47 985 \$	77 263 \$
Non cadres	47	2 890 995 \$	141 163 \$	521 998 \$
TOTAL	51	3 329 256 \$	189 148 \$	599 266 \$

Nter

	Nb d'employés	Masse salariale	Boni	Avantages sociaux
Cadres	11	1 192 706 \$	124 130 \$	220 664 \$
Non cadres	152	8 933 815 \$	559 034 \$	1 652 705 \$
TOTAL	163	10 126 645 \$	683 184 \$	1 873 429 \$

SCQ

	Nb d'employés	Masse salariale	Boni	Avantages sociaux
Cadres	875	50 644 277 \$	3 562 005 \$	12 349 869 \$
Non cadres	4 782	147 487 301 \$	4 689 649 \$	34 760 578 \$
TOTAL	5 657	193 075 604 \$	8 242 654 \$	47 110 447 \$

Grand total

	Nb d'employés	Masse salariale	Boni	Avantages sociaux
Cadres contractuels	23	4 583 452 \$	907 040 \$	952 154 \$
Cadres	1 043	60 113 102 \$	5 059 982 \$	15 447 482 \$
Non cadres	6 951	210 521 232 \$	8 013 933 \$	47 968 835 \$
TOTAL	7 117	281 223 796 \$	13 960 955 \$	64 388 472 \$

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES :

Hélène Fortin – Présidente du conseil à compter du 27 août 2008

Alain Cousineau – Président et chef de la direction

Julie Bernier

Paule Bouchard

Marc G. Bruneau

André Dicaire

Melvin Nathan Hoppenheim

Christiane Jodoin

Serge LeBel

Céline Trépanier

- Rémunération fixée par le décret 610-2006 adopté le 28 juin 2006, laquelle est majorée annuellement au 1^{er} juillet de chaque année d'un pourcentage équivalent à la majoration des échelles de traitement des cadres de la fonction publique. Ainsi, à compter du 1^{er} juillet 2010 :
- La rémunération annuelle pour la présidente du conseil d'administration est de 17 064,22 \$;
 - La rémunération annuelle pour les membres est de 8 532,10 \$;
 - La présidence de l'un des comités donne le droit à une somme additionnelle annuelle de 3 199,73 \$;
 - La présence à une réunion donne le droit à une somme forfaitaire de 799,93 \$ par réunion à la présidente du conseil et à une somme de 533,25 \$ aux autres membres. Pour les réunions de courte durée tenues par téléphone, les montants sont respectivement de 399,93 \$ par réunion pour la présidente du conseil et de 266,62 \$ pour les autres membres.
 - De plus, les membres ont le droit à un remboursement des frais de voyage et de séjour.

Rémunération des administrateurs (2008-2009)				
Administrateurs	Rémunération pour présence aux réunions	Rémunération annuelle	Rémunération à titre de président(e) d'un comité	Rémunération totale
Solange Dugas	8 461 \$	6 704 \$	1 257 \$	16 422 \$
Hélène Fortin	16 776 \$	9 863 \$	1 561 \$	28 200 \$
Nancy Arbour	8 272 \$	6 618 \$		14 890 \$
Julie Bernier	11 633 \$	8 282 \$		19 915 \$
Paule Bouchard	10 593 \$	8 282 \$	3 106 \$	21 981 \$
Marc Bruneau	15 784 \$	8 282 \$		24 066 \$
Mel Hoppenheim	11 633 \$	8 282 \$		19 915 \$
Christiane Jodoin	8 813 \$	8 282 \$		17 095 \$
Serge LeBel	7 772 \$	8 282 \$	3 106 \$	19 160 \$

Rémunération des administrateurs (2009-2010)				
Administrateurs	Rémunération pour présence aux réunions	Rémunération annuelle	Rémunération à titre de président(e) d'un comité	Rémunération totale
Hélène Fortin	30 876,47 \$	16 895,95 \$	3 167,83 \$	50 940,25 \$
Julie Bernier	14 471,90 \$	8 448,06 \$		22 919,96 \$
Paule Bouchard	14 237,10 \$	8 448,06 \$	3 167,83 \$	25 852,99 \$
Marc Bruneau	20 074,42 \$	8 448,06 \$		28 522,48 \$
Mel Hoppenheim	13 972,50 \$	8 448,06 \$		22 420,56 \$
Christiane Jodoin	3 181,60 \$	8 448,06 \$		11 629,66 \$
Serge LeBel	10 825,30 \$	8 448,06 \$	3 167,83 \$	22 441,19 \$

Rémunération des administrateurs (2010-2011)				
Administrateurs	Rémunération pour présence aux réunions	Rémunération annuelle	Rémunération à titre de président(e) d'un comité	Rémunération totale
Hélène Fortin	28 356,03 \$	17 064,22 \$	3 199,77 \$	48 620,02 \$
Julie Bernier	12 779,45 \$	8 532,10 \$		21 311,55 \$
Paule Bouchard	10 654,40 \$	8 532,10 \$	3 199,77 \$	22 386,27 \$
Marc Bruneau	19 963,05 \$	8 532,10 \$		28 495,15 \$
André Dicaire	8 529,35 \$	7 836,62 \$		16 365,97 \$
Mel Hoppenheim	10 646,45 \$	8 532,10 \$		19 178,55 \$
Christiane Jodoin	5 860,45 \$	8 532,10 \$		14 392,55 \$
Serge LeBel	10 918,37 \$	8 532,10 \$	3 199,77 \$	22 650,24 \$
Céline Trépanier	7 996,10 \$	7 836,62 \$		15 832,72 \$

Haute Direction – 2008-2009

Titre	Titulaires	Salaire	Bonis
Président et chef de l'exploitation	Alain Cousineau	271 418 \$	40 713 \$ ⁽¹⁾
PVP et Chef de l'exploitation	Jean Royer	240 000 \$	62 688 \$
Président des opérations SCQ	Claude Poisson	230 000 \$	46 782 \$
PVP Direction corporative	Marcel Croux	223 700 \$	63 441 \$
PVP Direction financière	Gille Dufour	223 700 \$	61 652 \$
Président des opérations Loteries	Robert Ayotte	224 296 \$	65 853 \$
PVP Communications et Affaires publiques	Pierre Bibeau	210 125 \$	56 902 \$
PVP Nouvelles initiatives stratégiques	Simon Brodeur	210 125 \$	55 599 \$
Secrétaire générale et VP Direction juridique	Lynne Roiter	204 000 \$	54 509 \$
Présidente des opérations SLVQ	Carole Drolet	200 000 \$	58 800 \$

(1) Boni limité à 15% du salaire

Haute Direction - 2009-2010

Titre	Titulaires	Salaire	Bonis
Président et chef de l'exploitation	Alain Cousineau	292 803 \$	43 920 \$ ⁽¹⁾
PVP et Chef de l'exploitation	Jean Royer	249 823 \$	53 912 \$
Président des opérations SCQ	Claude Poisson	239 210 \$	47 459 \$
PVP Direction corporative	Marcel Croux	230 533 \$	42 049 \$
PVP Direction financière	Gille Dufour	230 533 \$	43 986 \$
Président des opérations Loteries	Robert Ayotte	230 533 \$	50 487 \$
PVP Communications et Affaires publiques	Pierre Bibeau	214 328 \$	50 367 \$
PVP Nouvelles initiatives stratégiques	Simon Brodeur	214 328 \$	35 836 \$
Secrétaire générale et VP Direction juridique	Lynne Roiter	210 041 \$	45 873 \$
Présidente des opérations SLVQ	Carole Drolet	207 898 \$	49 646 \$

(1) Boni limité à 15% du salaire

Haute Direction - 2010-2011

Titre	Titulaires	Salaire	Bonis
Président et chef de l'exploitation	Alain Cousineau	302 319 \$	
PVP et Chef de l'exploitation	Jean Royer	257 942 \$	
Président des opérations SCQ	Claude Poisson	246 386 \$	
PVP Direction corporative	Marcel Croux	235 144 \$	
PVP Direction financière	Gille Dufour	235 144 \$	ND
Président des opérations Loteries	Robert Ayotte	235 144 \$	
PVP Communications et Affaires publiques	Pierre Bibeau	217 543 \$	
Secrétaire générale et VP Direction juridique	Lynne Roiter	214 242 \$	
Présidente des opérations SLVQ	Carole Drolet	212 056 \$	

ND : Données non disponibles car les états financiers ne sont pas encore vérifiés

➤ SYNTHÈSE DES PRINCIPALES CONDITIONS DE TRAVAIL

- Les contrats d'engagement sont d'une durée de 3 ans.
- Régime de retraite des cadres du secteur public (RRPE);
- Régime de retraite supplémentaire couvrant la différence entre le RRPE et 2,5% du salaire par année de service pour les 1^{ers} vice-présidents et 2% pour les autres;
- Régimes d'assurances des cadres du secteur public;
- Congés fériés, vacances, congés sociaux et parentaux : mêmes quantums que ceux applicables au personnel cadre de la Société;
- Frais de déplacement d'affaires remboursés;
- Location d'une automobile d'une valeur maximale de 850 \$ par mois (935 \$ par mois pour les premiers vice-présidents);
- Stationnement fourni;
- Allocation annuelle de 2 500 \$ pour couvrir 3 programmes accessoires : bilan de santé, consultation financière et conditionnement physique;
- Remboursement de frais d'association, lorsque requis pour l'exercice des fonctions;
- Représentation de la Société lors de galas ou sorties officielles : remboursement des frais encourus;
- Programme d'aide personnelle;
- Garderie en milieu de travail;
- Indemnité de départ : 6 mois de salaire annuel, si le contrat n'est pas renouvelé (Cette indemnité a été accordée à monsieur Simon Brodeur à la suite de l'abolition de son poste en mars 2010).

REVENUS PAR RÉGION - LOTERIES (Note 1)

RÉGION	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011 (*)
Laval, Laurentides, Lanaudière	321 332 000	335 456 000	335 809 000	331 594 000	334 973 000
Montréal	463 902 000	470 631 000	467 049 000	446 158 000	440 719 000
Québec, Chaudière-Appalaches	230 270 000	240 087 000	240 163 000	232 815 000	234 327 000
Mauricie, Bois-Francs	122 321 000	127 035 000	124 475 000	121 878 000	121 730 000
Estrie	59 585 000	63 333 000	61 690 000	60 578 000	60 425 000
Saguenay, Lac St-Jean, Côte-Nord	109 457 000	115 012 000	116 242 000	113 293 000	115 019 000
Bas St-Laurent, Gaspésie, Îles de la Madeleine	83 831 000	86 675 000	86 114 000	83 733 000	83 190 000
Abitibi, Nord-du-Québec	41 650 000	43 724 000	43 761 000	43 413 000	43 187 000
Montréal	317 552 000	331 380 000	328 815 000	321 554 000	325 876 000
Outaouais	75 190 000	79 011 000	79 048 000	77 511 000	80 847 000
SOUS-TOTAL	1 825 090 000	1 892 344 000	1 883 166 000	1 832 527 000	1 840 293 000
Lotomatique (dans toutes les régions)	17 342 000	17 776 000	18 368 000	17 644 000	18 742 000
TOTAL	1 842 432 000	1 910 120 000	1 901 534 000	1 850 171 000	1 859 035 000

Note 1: Les données de ventes comprennent les billets gratuits

*: Résultats non vérifiés

REVENUS – CASINOS

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011*
Charlevoix					
Jeux – Tables	5 927	5 582	4 985	4 940	4 737
Jeux – Machines à sous	43 979	43 414	45 856	49 103	46 910
Restauration	1 824	1 820	1 977	2 432	1 810
Sous-Total Charlevoix	51 730	50 816	52 818	56 476	53 457
Lac Leamy					
Jeux – Tables	47 642	48 935	50 972	48 754	45 863
Jeux – Machines à sous	154 235	159 883	164 293	167 241	166 745
Hébergement/Restauration	50 939	51 912	51 701	50 545	47 894
Sous-Total Lac Leamy	252 816	260 730	266 966	266 540	260 502
Montréal					
Jeux – Tables	142 531	149 846	153 611	160 236	149 249
Jeux – Machines à sous	363 910	382 786	391 419	381 123	368 241
Restauration	51 236	50 439	50 612	51 486	38 786
Sous-Total Montréal	557 677	583 071	595 642	592 845	556 276
Mont-Tremblant					
Jeux – Tables				4 487	4 326
Jeux – Machines à sous				13 926	14 623
Restauration				1 759	1 810
Sous-Total Mont-Tremblant				20 172	20 758
Intersecteurs	(44 934)	(45 120)	(46 256)	(50 929)	-35 721
Total SCQ	817 289	849 497	869 170	885 104	855 273

* Résultats non vérifiés

REVENUS PAR RÉGION – BINGOS

RÉGION	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011 *
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	925 375 \$	958 020 \$	815 834 \$	585 744 \$	664 160 \$
BAS ST-LAURENT	339 636 \$	341 772 \$	361 121 \$	368 451 \$	376 348 \$
CHAUDIÈRE-APPALACHES	1 079 184 \$	1 032 722 \$	764 028 \$	748 575 \$	693 712 \$
CÔTE-NORD	136 644 \$	133 701 \$	115 544 \$	121 803 \$	75 498 \$
ESTRIE	1 144 529 \$	1 170 443 \$	1 023 280 \$	999 455 \$	828 175 \$
GASPÉSIE	534 703 \$	479 413 \$	410 222 \$	426 676 \$	404 009 \$
LANAUDIÈRE	2 781 457 \$	3 045 645 \$	2 878 669 \$	2 395 896 \$	2 013 746 \$
LAURENTIDES	4 081 685 \$	4 247 655 \$	3 604 730 \$	3 563 473 \$	3 477 055 \$
LAVAL	2 672 726 \$	2 828 005 \$	2 610 710 \$	2 297 874 \$	2 268 710 \$
MAURICIE, BOIS-FRANCS	2 120 792 \$	2 182 807 \$	1 885 849 \$	1 802 723 \$	1 668 874 \$
MONTÉRÉGIE	7 699 456 \$	8 248 499 \$	7 339 833 \$	6 846 160 \$	6 111 180 \$
MONTRÉAL	9 366 681 \$	9 702 058 \$	7 920 713 \$	6 430 665 \$	6 108 664 \$
OUTAOUAIS	1 335 070 \$	1 278 587 \$	1 016 411 \$	946 902 \$	712 205 \$
QUÉBEC	4 302 424 \$	4 572 960 \$	4 048 574 \$	4 001 376 \$	3 825 885 \$
SAGUENAY-LAC-ST-JEAN	849 535 \$	845 263 \$	596 957 \$	489 454 \$	390 522 \$
TOTAL	39 369 897 \$	41 067 550 \$	35 392 475 \$	32 025 227 \$	29 618 743 \$

* Résultats non vérifiés

REVENUS – APPAREILS DE LOTERIE VIDÉO

RÉGION	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011 *
Abitibi-Témiscamingue / Nord-du-Québec	28,4	29,0	28,2	27,4	27,9
Bas-St-Laurent / Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine	25,1	24,6	24,8	23,6	24,0
Estrie	48,3	45,4	45,7	43,4	43,3
Laval / Laurentides / Lanaudière	203,3	190,5	198,1	197,9	192,7
Mauricie / Bois-Francs	58,2	55,6	56,2	55,7	54,3
Montérégie	155,5	149,5	151,0	145,9	139,9
Montréal	357,0	339,2	339,8	331,6	309,5
Outaouais	67,2	62,6	63,2	60,7	57,4
Québec / Chaudière-Appalaches	111,7	109,9	112,8	114,4	107,2
Saguenay / Lac-St-Jean / Côte-Nord	43,3	42,2	42,9	42,7	44,9
TOTAL	1 097,9	1 048,5	1 062,7	1 043,3	1 001,1

* Résultats non vérifiés

Répartition par région des positions de jeux actifs*

Région		31-mars-07	31-mars-08	31-mars-09	31-mars-10	31-mars-11
Laval - Laurentides - Lanaudière	Bars	2 065	2 037	1 945	1 941	1 984
Montréal	Bars	3 570	3 447	3 251	3 215	3 146
	Hippodrome	200	200	200	-	-
Québec - Chaudière-Appalaches	Bars	1 409	1 281	1 165	1 068	1 135
	Hippodrome	100	-	-	-	-
	Salon de jeux	-	335	335	335	335
Mauricie - Bois-Francs	Bars	798	691	616	591	615
	Hippodrome	65	-	-	-	-
	Salon de jeux	-	200	200	200	200
Estrie	Bars	749	710	584	619	654
Saguenay - Lac-Saint-Jean - Côte-Nord	Bars	625	609	522	530	540
Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	Bars	401	376	285	308	306
Abitibi-Témiscamingue - Nord-du-Québec	Bars	419	400	352	352	348
Montréal	Bars	1 606	1 602	1 388	1 419	1 469
Outaouais	Bars	707	698	627	666	648
	Hippodrome	65	65	65	-	-
Total de la province		12 779	12 651	11 535	11 244	11 380

* Ne comprend pas les ALV en attente d'installation

RÉSULTATS COMPARATIFS

au 31 mars

(en milliers de dollars)

	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
Résultats consolidés								
Produits	3 809 512	3 867 607	3 848 084	3 796 031	4 014 676	3 936 394	3 760 101	3 748 483
Coût des ventes								
Loteries								
Lots attribués	977 560	1 015 208	1 031 365	964 941	966 350	964 397	962 692	953 225
Commissions aux détaillants	124 898	128 705	130 028	124 004	126 919	126 745	123 595	125 858
Impression des billets	35 303	37 282	36 097	32 507	31 640	32 486	35 862	33 329
Sous-total loteries	1 137 761	1 181 195	1 197 490	1 121 452	1 124 909	1 123 628	1 122 149	1 112 412
Casinos								
Ristournes promotionnelles	32 516	25 021	23 153	21 821	23 154	19 137	19 577	18 737
Restauration	29 719	27 636	27 556	27 248	26 992	26 227	24 207	26 577
Sous-total Casinos	62 235	52 657	50 709	49 069	50 146	45 364	43 784	45 314
Loteries vidéo								
Commissions aux détaillants	225 016	229 919	229 317	241 542	285 738	272 115	276 842	280 007
Impression des coupons	910	1 250	1 430	1 121	1 312	1 050	1 132	1 110
Sous-total loteries vidéo	225 926	231 169	230 747	242 663	287 050	273 165	277 974	281 117
Bingo								
Lots attribués	16 521	16 804	19 187	18 010	18 294	16 574	16 734	17 036
Commissions aux exploitants	2 562	2 325	2 499	2 387	2 297	2 082	2 091	2 112
Impression des cartes	1 317	1 168	1 570	1 107	825	776	731	663
Sous-total bingo	20 400	20 297	23 256	21 504	21 416	19 432	19 556	19 811
Total	1 446 322	1 485 318	1 502 202	1 434 688	1 483 521	1 461 589	1 463 463	1 458 654
Bénéfice brut	2 363 190	2 382 289	2 345 882	2 361 343	2 531 155	2 474 805	2 296 638	2 289 829
Frais d'exploitation								
Loteries	170 876	162 882	161 758	155 128	155 531	147 809	137 626	144 716
Casinos	469 471	438 590	427 257	434 948	441 122	433 193	407 610	411 136
Loteries vidéo	79 081	81 555	73 451	67 628	65 060	71 460	51 728	55 953
Bingo	6 811	5 901	6 006	5 486	5 562	5 512	5 580	5 416
Amortissement	109 089	99 203	94 322	92 299	94 674	87 105	82 200	80 109
Charges financières	11 159	9 537	16 598	6 911	11 328	9 733	12 176	7 856
	846 487	797 668	779 392	762 400	773 277	754 812	696 920	705 186
Bénéfice avant les éléments suivants	1 516 703	1 584 621	1 566 490	1 598 943	1 757 878	1 719 993	1 599 718	1 584 643
Paiements spéciaux	32 205	34 175	33 551	32 008	32 459	29 079	28 165	26 873
Taxe sur les produits et services	34 620	33 959	41 025	44 073	51 964	50 234	49 553	52 093
Taxe de vente du Québec	54 694	54 417	56 230	55 814	59 512	57 547	56 750	59 603
Quote-part dans la société satellite								
Casinos Développement Europe	-	6 311	(479)	(1 017)	-	-	-	-
JOAGROUPE Holding								
Dévaluation des placements - Prêts	29 583	-	-	-	-	-	-	-
Radiation des intérêts capitalisés	24 914	-	-	-	-	-	-	-
	176 016	128 862	130 327	130 878	143 935	136 860	134 468	138 569
Bénéfice net	1 340 687	1 455 759	1 436 163	1 468 065	1 613 943	1 583 133	1 465 250	1 446 074



Rapport préparé pour

LOTO-QUÉBEC

**Examen de la stratégie
en matière de jeu responsable
d'Espace Jeux
(Rapport final)**

Version traduite
Août 2010

D' Richard Wood

GamRes Limited
Expert-conseil et chercheur en matière de jeu responsable
info@GamRes.org

Table des matières

Introduction	3
Mise en contexte.....	3
Examen de la stratégie en matière de jeu responsable d'Espace Jeux et de ses fonctionnalités	8
Fonctionnalités liées au jeu responsable offertes par Espace Jeux.....	9
Procédures d'adhésion – prévention de la participation des mineurs	9
Options de paiement.....	9
Informations sur le compte de jeu	10
Analyse du risque posé par les nouveaux jeux	10
Formation du personnel.....	11
Tutoriels de jeu.....	11
Pages sur le jeu responsable du site d'Espace Jeux	11
Outils à la disposition du joueur.....	11
Limite sur les dépôts d'argent.....	11
Limite sur le temps de jeu	12
Limite sur les pertes	12
Auto-exclusion.....	13
Arrêts de jeu.....	13
Informations sur le jeu responsable.....	14
Conseils sur le jeu responsable	14
Mythes et réalité	14
Profil du joueur.....	15
Mise sur toi.....	15
En conclusion	16
Recommandations supplémentaires	16
Recommandations à adopter ou à étudier	18
Références	19

Introduction

Loto-Québec a mandaté GamRes pour entreprendre un examen indépendant de la stratégie en matière de jeu responsable et des fonctionnalités prévues sur le site de jeu Internet d'*Espace Jeux*. Le présent rapport cerne l'ensemble des forces et des faiblesses de la stratégie proposée et indique les améliorations supplémentaires apportées à la suite des recommandations formulées dans le rapport préliminaire. Inspirés de l'expérience acquise dans le domaine du jeu responsable, nos rapports sont axés sur le potentiel de la stratégie proposée visant à aider les joueurs « normaux » et « à risque » à maintenir des habitudes de jeu saines et également à diriger ceux qui éprouvent des difficultés vers les services de soutien appropriés.

Nous présentons d'abord une vue d'ensemble des questions associées au jeu en ligne partout au monde et examinons les torts possibles liés à ce média de jeu. Nous poursuivons avec une étude des connaissances actuelles en matière de jeu responsable et du potentiel qu'offrent ces stratégies de mitiger les torts causés par le jeu compulsif. Enfin, nous examinons en détail les fonctionnalités de jeu responsable proposées dans le site d'*Espace Jeux* et formulons des recommandations en vue d'une étude plus poussée.

Mise en contexte

Les jeux de hasard dans Internet de nos jours

Selon une récente étude (Williams & Wood, 2007) sur les jeux en ligne partout au monde, le nombre de personnes jouant à ces jeux reste faible par rapport au nombre qui jouent aux jeux de hasard traditionnels, malgré que ce taux soit en hausse. On pourrait avancer, toutefois, qu'il s'agit simplement du reflet de l'utilisation accrue d'Internet par les consommateurs dans beaucoup d'autres domaines (p.ex., services bancaires, achats de produits divers, de musique et de vidéos, etc.). Selon la British Gambling Prevalence Study publiée en 2000, 0,5 pour cent de la population adulte du Royaume-Uni s'était adonnée aux jeux en ligne au cours de l'année précédente (Sproston, Erens et Orford, 2000). L'étude de 2007 indiquait que cette proportion avait atteint 6 pour cent (Wardle et al, 2007). En Hollande, 3,5 pour cent des utilisateurs d'Internet (âgés de 18 à 55 ans) s'adonnaient au jeu en ligne en 2005, ce qui représente une baisse par rapport aux 5,3 pour cent recensés l'année précédente (Motivaction International, 2005). Aux États-Unis, une étude nationale sur le comportement de jeu dans Internet pendant l'année précédente a révélé qu'en 2000, 0,3 pour cent de la population américaine y avaient joué (Welte, Barnes, Wiczorek, Tidwell et Parker, 2002), tandis qu'une enquête de la population adulte menée en 2006 a révélé des taux de 3 pour cent (Rasmussen Reports, 2006) et de 4 pour cent (American Gaming Association, 2006).

Au Canada, la prévalence nationale du jeu sur Internet entre 1999 et 2003 était de 0,2 pour cent à 2,0 pour cent, donnant une moyenne de 0,6 pour cent (Canadian Partnership for Responsible Gambling, 2004). Une étude pancanadienne plus récente effectuée entre 2006 et 2007 indique que le taux de jeu sur Internet de l'année précédente se rangeait entre 1,5 pour cent et 3,1 pour cent, où l'estimé plus élevé tient compte des activités liées aux opérations sur actions et à la spéculation sur séance à risque élevé, tandis que l'estimé plus faible exclut ces activités (Wood et Williams, 2007).

Bien que le jeu sur Internet semble devenir plus populaire, il n'est pas forcément vrai que le jeu de hasard dans son ensemble augmente. Par exemple, la plus récente étude de prévalence effectuée au Royaume Uni (Wardle et al, 2007) indique que, même si le jeu sur Internet a augmenté, la participation aux jeux de hasard dans leur ensemble est demeurée inchangée. Il

semble donc y avoir eu une indication que certains joueurs délaissent les jeux de hasard traditionnels pour s'adonner aux jeux sur Internet.

Pour ce qui est de la relation entre le jeu compulsif et le média qu'est Internet, le potentiel d'une augmentation des effets néfastes a donné lieu à bien des conjectures. Par exemple, plusieurs auteurs proposent que divers facteurs, dont l'utilisation de l'argent virtuel, l'augmentation (potentielle) de l'accès aux occasions de jeu, le jeu dans des lieux non consacrés à cette activité (p.ex., à domicile), la nature solitaire du jeu sur Internet et la possibilité de jouer en état d'ébriété, constituent des risques liés au jeu compulsif (Griffiths, 1996; Griffiths, 2001, Griffiths, 2003; Griffiths et Wood, 2000; King, 1999; King et Barak, 1999; Schull, 2005; Shaffer, 1996).

On notera, par contre, que l'argent virtuel n'est pas utilisé uniquement pour le jeu en ligne. Les casinos traditionnels utilisent souvent des jetons plutôt que de l'argent comptant et plusieurs formes de jeu traditionnel peuvent être achetées avec des cartes de crédit et de débit. Qui plus est, le jeu sur Internet n'est pas toujours une activité solitaire puisque plusieurs jeux exigent une interaction sociale (p.ex., les tournois de poker, les jeux de bingo multi-joueurs, etc.). Certes, ces interactions sociales sont différentes de celles des jeux de hasard traditionnels, mais elles sont tout de même sociales. De toute façon, on pourrait postuler que les formes de jeu traditionnel ne sont pas en soi sociales. Même si les joueurs sont assis côte-à-côte avec d'autres joueurs devant les machines à sous du casino, il ne s'ensuit forcément pas qu'ils bavardent ensemble et se font des amis. D'autre part, le jeu en ligne permet aux gens souffrant de difficultés motrices, ou qui ne peuvent se procurer des services de garde d'enfant ou encore, ceux vivant dans des communautés éloignées, de participer à une activité sociale à laquelle ils n'auraient pas accès par des moyens traditionnels.

En ce qui a trait à la disponibilité du jeu sur Internet, on peut également avancer que la plupart des juridictions permettent déjà diverses d'activités de jeu traditionnel dans des lieux qui ne sont pas consacrés principalement aux jeux de hasard (p.ex., les bars, les dépanneurs, etc.). Même si l'accès au jeu à partir du domicile est facile, une autre personne présente et qui vit dans le domicile pourrait intervenir plus facilement si le joueur joue en ligne plutôt que s'il était au casino. De même, un membre de la famille est peut être mieux en mesure de constater l'état d'ébriété du joueur que ne le serait un membre du personnel du casino. Bien sûr, cet argument ne tient pas si la personne vit seule.

En somme, on ne dit pas que ces facteurs de risque n'existent pas pour le jeu sur Internet, mais plutôt que les arguments avancés ne prouvent pas que les personnes jouant en ligne courent un risque plus élevé par rapport à celles qui jouent à des jeux de hasard plus traditionnels. Malgré tout, en l'absence de preuves concluantes, il est préférable de prendre les précautions nécessaires au moment de proposer de nouvelles occasions de jouer des jeux de hasard.

Une autre façon de juger des effets négatifs du jeu en ligne est d'examiner la situation dans les juridictions où ce type de jeu existe déjà et d'évaluer si cette activité a contribué, dans les faits, à une augmentation du jeu compulsif dans la société concernée. Toutefois, faire une telle évaluation constitue un défi de taille parce que, même s'il semble y avoir certaines indications que les joueurs en ligne sont plus enclins à présenter des habitudes compulsives (voir, par exemple, Griffiths & Barnes, 2007; Ladd et Petry, 2002; Motivaction International, 2005; Wood, Parke et Griffiths, 2007; Wood et Williams 2007a; Nova Scotia Adult Gambling Prevalence Study, 2007), on ne saurait conclure que le jeu sur Internet contribue au développement des difficultés soulevés. Par exemple, les personnes déjà aux prises avec le jeu compulsif peuvent chercher à satisfaire ce besoin d'une manière ou d'une autre (Wood et Griffiths, 2007). Dans ce contexte, l'Internet pourrait ne constituer qu'un média parmi tous les autres, y compris les formes de jeu traditionnel, que ces personnes peuvent utiliser.

Les résultats d'une enquête menée par Wood et Williams (2007b) auprès de 1 920 personnes en Amérique du Nord qui jouaient en ligne indiquent que les personnes considérées comme joueurs compulsifs selon le Canadian Problem Gambling Index (CPGI) déclaraient souvent préférer jouer dans un environnement hors ligne. De plus, plusieurs études de prévalence récentes menées dans des juridictions offrant le jeu en ligne démontrent que le taux global de jeu compulsif est resté stable au fil du temps, malgré l'augmentation générale du taux d'utilisation d'Internet pour le jeu (Wardle et al, 2007). En Nouvelle Écosse, une province offrant le jeu en ligne depuis 2004, le taux de prévalence du jeu compulsif n'a augmenté que légèrement entre 2003 (2,1 pour cent) et 2007 (2,5 pour cent), tandis que le nombre de personnes dites « à risque » de devenir des joueurs compulsifs a diminué pendant la même période (4,8 pour cent en 2003 par rapport à 3,6 pour cent en 2007) (Nova Scotia Adult Gambling Prevalence Study, 2007). En Colombie-Britannique, une autre province qui offre présentement le jeu en ligne et ce, depuis 2005, le taux de jeu compulsif n'a pas changé entre 2002 et 2007 (les deux à 4,6 pour cent), malgré une augmentation de 3 pour cent de la participation à Internet pendant cette période (The British Columbia Problem Gambling Prevalence Study, 2008).

Par conséquent, même si on craignait que le jeu sur Internet mène à une prévalence accrue du jeu compulsif, les statistiques ne le confirment pas. Il est donc probable que le jeu sur Internet ne soit pas, en soi, un facteur du développement du comportement compulsif. Rappelons que le jeu sur Internet n'est pas lui-même une forme de jeu, mais plutôt un média qui offre l'accès aux activités de jeu qui (dans bien des cas) étaient facilement disponibles depuis longtemps dans les environnements hors ligne (p.ex., le poker, le bingo, les machines à sous, les jeux de casino, etc.). Toutefois, ce qui importe, c'est la façon précise dont ces activités de jeu sont présentées et la nature des jeux offerts. Par exemple, il est entièrement possible de concevoir deux jeux du même type (p.ex., les jeux de machine à sous), dont l'un peut mettre les joueurs vulnérables à risque et l'autre, non. On doit donc soigneusement évaluer les fonctionnalités structurelles du jeu au moment de sa conception afin de le rendre intéressant, mais non si palpitant qu'il risque de mener au jeu irresponsable (Griffiths, 1993; Parke et Griffiths, 2007). À cette fin, une stratégie efficace en matière de jeu responsable, préférablement prise en compte dès l'étape de la conception du jeu, doit miser sur les connaissances et l'expertise disponibles pour que tous les nouveaux jeux soient évalués avant d'être lancés.

Le jeu en ligne est omniprésent dans toutes les sociétés qui ne censurent pas fortement l'accès à Internet. Par conséquent, le choix de permettre ou de ne pas permettre le jeu sur Internet n'est pas réaliste. D'après des estimés récents, on peut déjà jouer sur plus de 2 500 sites de jeu en ligne. Le choix à faire est de décider si la juridiction offrira ou non à ses citoyens des jeux sur Internet réglementés et gérés de manière responsable. La seule autre option est d'interdire les jeux en ligne sur les sites réglementés localement, ce qui ne laisse aux citoyens désirant jouer en ligne aucun autre choix que de jouer sur des sites hébergés dans des juridictions dont la structure réglementaire est faible ou inexistante. Des études antérieures ont recensé les pratiques malhonnêtes de plusieurs sites de jeu sur Internet (Smeaton et Griffiths, 2004; Sevigny, Cloutier et Pelletier, 2005). Malheureusement, il n'y a rien à faire contre de telles pratiques, à moins que l'hébergement ne soit dans une juridiction réglementée locale. En outre, il est à noter que les juridictions n'offrant pas un site de jeu en ligne efficacement réglementé devront tout de même traiter des problèmes liés au jeu compulsif en ligne, sans pour autant profiter des revenus générés par de telles activités. N'oublions pas qu'une partie de ces revenus financent les programmes de traitement, d'éducation et de prévention du jeu compulsif, ainsi que les recherches sur l'amélioration des connaissances dans ce domaine, et sont une source de financement pour les « bonnes causes » de la communauté.

Le jeu responsable sur Internet

Il est entendu que, de manière générale, la stratégie en matière de jeu responsable ne doit pas viser principalement les personnes éprouvant déjà une dépendance au jeu. On mettra plutôt l'emphase sur les joueurs « normaux » et « à risque » pour leur donner le soutien nécessaire, les encourager à maintenir un comportement de jeu modéré et inclure les jeux de hasard parmi toute une gamme de divertissements auxquels le joueur peut s'adonner. En comparaison, la personne qui éprouve déjà une dépendance au jeu est plus sujette à avoir des pensées et un comportement irrationnels qui ne sont pas (normalement) corrigés grâce à l'ajout d'outils conçus pour aider le joueur à maintenir un contrôle plus efficace. Il n'est pas, non plus, approprié de s'attendre à ce que l'exploitant du site de jeu tente de corriger le comportement compulsif des personnes, puisqu'il n'a pas l'expertise pour le faire. Néanmoins, une stratégie globale en matière de jeu responsable doit tout de même diriger les personnes ayant une dépendance au jeu vers les services de traitement appropriés, lesquels sont en mesure de fournir la formation et les ressources nécessaires pour les aider. Cette démarche en matière de jeu responsable est décrite en détail dans l'exposé de principes « *A Science-Based Framework for Responsible Gambling: The Reno Model* » de Blaszczynski, Ladouceur & Shaffer (2004), dans lequel on dit :

[traduction]

« Le jeu responsable se définit comme les politiques et les pratiques conçues pour prévenir et réduire les effets négatifs associés aux jeux de hasard; ces politiques et ces pratiques comportent souvent une gamme d'interventions conçues pour favoriser la protection du consommateur, sensibiliser et éduquer la communauté et les consommateurs et donner accès au traitement efficace. » (Blaszczynski, Ladouceur & Shaffer, 2004; p308)

Bernhard (2007) et Reith (2009) ont tous deux souligné que, depuis quelques années, il s'est opéré un changement de perspective concernant la théorie, la recherche et les pratiques en matière de jeu responsable. Auparavant, le jeu compulsif était généralement vu comme un problème médical sur lequel la personne affligée exerçait peu de contrôle ou de pouvoir. Le soutien favorisant l'autonomie de la personne prend de plus en plus d'importance. Reith (2009) maintient que ce changement de perspective est en partie le résultat du recadrage du jeu, transformant l'activité autrefois considérée comme « déviante » en un divertissement « normal » pratiqué par une démographie beaucoup plus étendue que ce qui était le cas auparavant.

Cette évolution reflète également les changements sociaux et culturels qui accordent une plus grande importance à la possibilité de faire un choix éclairé en rapport à une grande variété de produits et de services, que ce soit par la lecture d'une étiquette nutritionnelle pour des raisons de santé ou la recherche dans des bases de données en ligne pour vérifier les compétences d'un médecin donné. Par conséquent, comme c'est le cas dans divers domaines, les efforts favorisant le *choix éclairé du joueur* sont devenus une priorité dans l'élaboration d'une politique et d'une stratégie en matière de jeu responsable. Cette démarche traduit d'ailleurs le fait que des millions de personnes « normales » partout dans le monde jouent volontiers aux jeux de hasard tous les jours et que le jeu compulsif constitue un enjeu important sur le plan des opérations, des politiques et de la santé dans toutes les juridictions du globe.

Dans un rapport élaboré pour le compte de l'Australian Gambling Council sur les principes du choix éclairé en matière de jeu (Blaszczynski, Ladouceur, Nower et Shaffer, 2005), on met en évidence les trois principes stratégiques de base devant servir de fondement au choix éclairé :

- 1) Les joueurs sont eux-mêmes responsables de leur taux de participation au jeu;
- 2) Le choix éclairé est une exigence déterminante du jeu responsable;
- 3) La science peut contribuer à déterminer quelles informations favorisent le choix éclairé en matière de jeu.

L'importance d'inciter à la prise de responsabilité et au choix éclairé est également soulignée dans plusieurs études qui ont relevé les préférences des joueurs relativement aux outils de jeu responsable, comparativement aux restrictions obligatoires appliquées à toutes les activités de jeu auxquelles ils peuvent s'adonner.

Parke et al ont mené une enquête (2007) pour le compte du e-Commerce Online Gaming Regulation and Assurance Organisation (E-COGRA) auprès de 10 000 joueurs en ligne provenant de 96 pays. À la question sur les diverses initiatives en matière de jeu responsable, la majorité était en faveur de limites de dépenses autodéterminées, des durées de jeu autodéterminées, de l'auto-exclusion, de l'émission régulière de relevés de compte et d'un test d'évaluation personnelle pour déterminer et décrire le comportement de jeu actuel. Des groupes de discussion formés par la suite ont révélé que les joueurs préfèrent les mesures de jeu responsable « douces » qu'ils peuvent gérer eux-mêmes plutôt que les restrictions obligatoires imposées à tous les joueurs.

Les recherches effectuées précédemment révèlent que cette hésitation à adopter des « limites » peut avoir des sources plus profondes que l'on ne le penserait. McDonnell-Phillips (2006) a noté que les joueurs ne réagissaient pas bien au terme « limites », même quand ils avouent avoir eux-mêmes utilisé cette méthode pour tenter de contrôler leur comportement de jeu. Le terme « limite » comporte donc une connotation trop restrictive et trop draconienne pour certains joueurs, même lorsqu'ils ont la possibilité d'établir ces limites eux-mêmes.

De même, en Nouvelle-Écosse, les recherches de Bernhard, Lucas et Jang (2006) sur les initiatives en matière de jeu responsable indiquent que le public est fortement en faveur d'outils de jeu responsable volontaires et est fortement en défaveur de limites obligatoires sur les activités de jeu. D'autres thèmes importants relevés dans la section qualitative du projet en Nouvelle-Écosse révèlent que les participants mettent l'accent sur la responsabilité personnelle et que même les joueurs compulsifs insistent sur le fait que, en fin de compte, la décision de jouer ou de ne pas jouer n'appartient qu'à la personne même et non aux autorités gouvernementales ou à la société de jeu.

Dans une autre étude, Griffiths, Wood et Parke (2009) ont examiné les attitudes et les perceptions des joueurs relativement à divers outils de jeu responsable qui sont offerts aux joueurs en ligne suédois jouant sur le site de Svenska Spel, la société publique de jeu en ligne réglementé. L'étude a notamment porté sur l'utilisation d'un système volontaire de suivi du joueur appelé « PlayScan » et ses outils connexes. PlayScan informe le joueur lorsque ses habitudes de jeu changent au point de possiblement devenir problématiques. Au moment de l'étude, un peu plus du quart (26 pour cent) des joueurs en ligne de Svenska Spel utilisaient PlayScan et un peu plus de la moitié d'entre eux (52 pour cent) l'ont trouvé utile, tandis qu'un peu moins du cinquième (19 pour cent) ne l'ont pas trouvé utile. Pour ce qui est des différents outils de jeu responsable accompagnant Play Scan, une bonne majorité des joueurs ont trouvé certaines fonctionnalités utiles au maintien d'un comportement de jeu sain. Par exemple, la plupart des utilisateurs du système (70 pour cent) ont indiqué que l'option permettant d'établir ses propres limites de dépenses était utile. Un peu moins de la moitié des participants (49 pour cent) ont mentionné qu'il était utile d'avoir un aperçu général de leur comportement de jeu. En ce qui concerne la « prise de mesures » suite à la rétroaction de PlayScan, moins de participants (46 pour cent) ont trouvé que les tests de diagnostic personnel liés au jeu compulsif étaient utiles, 42 pour cent ont indiqué que l'auto-exclusion volontaire était utile et un nombre semblable (40 pour cent) ont trouvé l'information et le soutien liés aux difficultés face au jeu étaient utiles. Pour ce qui est de la « prise de mesures » toutefois, on doit noter que le nombre de mesures prises par chaque joueur était variable, c'est-à-dire que, le comportement de certains joueurs avait probablement peu changé et ils ne voyaient pas l'utilité de prendre d'autres mesures pour gérer leur comportement de jeu.

Les recherches de Focal Research (2007) ont révélé que la mise à l'essai de plusieurs outils de jeu responsable visant les jeux de loterie vidéo (y compris les limites de dépenses autodéterminées) en Nouvelle-Écosse avait contribué à une baisse générale des dépenses de l'ensemble des joueurs. L'utilisation de ces outils était associée à une période de jeu plus longue tandis que le montant dépensé était égal ou inférieur. Bien que cette recherche visait uniquement les jeux de loterie vidéo, il est probable que des résultats similaires soient obtenus pour les jeux sur Internet vu qu'ils ont des fonctionnalités structurelles similaires. Toutefois, l'effet produit par la fonctionnalité spécifique des limites autodéterminées n'a pu être distingué de l'effet des autres fonctionnalités de jeu responsable.

Une étude plus récente des clients de *bwin* Interactive Entertainment a porté sur les effets des limites de dépôt de fonds autodéterminées sur le pari sportif en ligne (Nelson, LaPlante, Peller, Schumann, LaBrie, Shaffer 2008). L'étude a été menée auprès de 47 000 abonnés au *bwin* sur une période de deux ans, dont 1,2 pour cent (n=567) des joueurs ont établi leurs propres limites de dépôt de fonds. Il est à noter que les joueurs ayant établi des limites étaient surtout des parieurs plus actifs que la moyenne de l'échantillon relativement à une variété de mesures. En général, l'étude a indiqué que les limites autodéterminées aidaient les abonnés à réduire l'ensemble de leurs activités de paris (c.-à-d. la fréquence des paris, le nombre de paris par jour et le total d'argent misé), ce qui porte à croire que les limites autodéterminées peuvent aider les joueurs à gérer leurs dépenses de jeu. On souligne, par contre, que le recours à cette fonctionnalité de jeu responsable était très faible (1,2 pour cent). Par conséquent, il est important, au moment d'implanter un outil de jeu responsable, de ne pas y mettre d'obligation et de chercher à susciter l'engagement du joueur afin d'en optimiser l'emploi.

Toutes ces études démontrent qu'il est important de développer des outils de jeu responsable qui sont perçus par le joueur comme étant utiles afin qu'il en tire le meilleur profit. Les outils de jeu responsable imposés semblent être très mal reçus et auront donc un effet moindre sur le comportement du joueur. De plus, les mesures obligatoires mettent moins d'emphasis sur la responsabilité du joueur à contrôler son propre comportement, minant ainsi le principe directeur sur lequel les stratégies de jeu responsable actuelles reposent.

Examen de la stratégie en matière de jeu responsable d'Espace Jeux et de ses fonctionnalités

Les jeux en ligne sont fondés sur la technologie et il y a donc plus de possibilités de contrôler et de modifier l'expérience de jeu que dans les environnements de jeu traditionnel. Par exemple, l'information sur les gains et les pertes peut être affichée, donnant ainsi aux joueurs accès à leur historique de dépenses; des hyperliens peuvent être offerts pour diriger les personnes nécessitant de l'aide vers des services de soutien appropriés; les joueurs peuvent choisir de s'auto-exclure immédiatement des jeux s'ils le désirent. C'est donc dire qu'on peut maintenant offrir au joueur une rétroaction améliorée sur son comportement. L'information recueillie sur le temps que passe le joueur au jeu et ses dépenses peut lui être retournée afin de lui permettre de faire un suivi de son comportement de jeu au fil du temps. Dans ce contexte, Internet n'est ni bon ni mauvais en soi en tant que média de jeu. Ce qui importe, c'est la façon dont le jeu en ligne est fourni, les types de jeux offerts et les fonctionnalités de jeu responsable qui sont mises en œuvre. À cet égard, on se doit d'adopter une stratégie appropriée en matière de jeu responsable pour tirer le meilleur avantage des renseignements disponibles, intégrer des outils utiles au joueur aux fins de gestion de son comportement de jeu et faire une revue régulière de la stratégie pour incorporer toute nouvelle information produite par les recherches afin de la garder à jour. C'est dans ce contexte que la présente analyse de la stratégie proposée en matière de jeu responsable d'*Espace Jeux* a été effectuée.

Fonctionnalités liées au jeu responsable offertes par Espace Jeux

Procédures d'adhésion – prévention de la participation des mineurs

Il est de première importance que les procédures d'établissement d'un compte utilisé pour le jeu en ligne soient suffisamment rigoureuses pour clairement établir l'identité du demandeur et efficacement exclure toute personne de moins de 18 ans. Le système proposé exige un numéro de carte de crédit valide, ce qui est présentement la norme de l'industrie. Griffiths and Parke (2010) affirment que ce type de procédure de vérification de l'âge en ligne est beaucoup plus rigoureux que celle qu'utilisent les établissements de jeu traditionnel où aucune identification n'est requise pour participer aux jeux, à condition que le client paraisse suffisamment âgé. Dans la plupart des cas, ce type de vérification suffit si la compagnie émettrice exige que tous les détenteurs de carte soient âgés d'au moins 18 ans. De plus, la carte de crédit utilisée doit être émise au nom du détenteur principal de la carte, car c'est lui qui fera l'objet d'une vérification par la compagnie de carte de crédit. Toutefois, cette méthode d'inscription ne permet pas de repérer le mineur qui utilise une carte de crédit à l'insu d'un parent, bien que le fardeau de la responsabilité de protéger sa carte de crédit dans un tel cas repose évidemment sur le parent. Pour assurer l'efficacité continue de cette procédure, on suggère qu'elle soit périodiquement testée par un « client-mystère » qui tenterait de s'inscrire au nom d'un mineur ou en utilisant de faux renseignements.

En plus des détails sur la carte de crédit, le futur client doit également fournir une adresse électronique valide pour recevoir l'avis de création de son compte. La dernière partie de la procédure d'inscription est l'envoi par courrier ordinaire d'une confirmation écrite de la création du compte, dans une enveloppe neutre sous pli, à l'adresse indiquée par le client.

Loto-Québec étudie présentement la possibilité d'offrir un logiciel de contrôle parental pour empêcher les enfants d'avoir accès aux jeux de hasard en ligne. L'ajout d'un logiciel facilement disponible pour empêcher les enfants d'accéder à *Espace Jeux* est une excellente fonctionnalité qui contribuerait à empêcher les mineurs de s'adonner aux jeux de hasard. Un tel logiciel de contrôle pourrait également aider à empêcher les enfants québécois de jouer sur tout autre site de jeu en ligne. La stratégie en matière de jeu responsable peut servir à d'autres fins qu'à celles des produits de l'exploitant en vue d'assurer le bien-être général de ses clients. Par exemple, si les enfants québécois ont accès à d'autres sites de jeu de hasard qui ne sont pas réglementés au Québec, les problèmes conséquents se manifesteront quand même ici et, conséquemment, auront de mauvaises répercussions sur tous les exploitants de jeu en ligne, y compris Loto-Québec.

Options de paiement

Les joueurs peuvent renflouer leur compte de jeu en utilisant une carte de crédit, une carte de débit ou les options bancaires de paiement de facture en ligne. Ce choix d'options de paiement semble tout à fait approprié et correspond aux pratiques dans le secteur du jeu réglementé. Les cartes de crédit sont généralement acceptées pour le jeu en ligne dans presque toutes les juridictions du monde, l'unique exception étant la UK National Lottery où les cartes de crédit ne peuvent être utilisées pour l'achat de jeux. Il est à noter que l'utilisation d'une carte de crédit pour acheter des jeux en ligne peut emmener le joueur à dépenser plus d'argent qu'il n'en possède. L'argument contraire serait que ce genre de crédit doit être accordé par entente avec la compagnie de carte de crédit. On pourrait d'ailleurs avancer

qu'une personne utilisant une carte de débit ou tout autre moyen de paiement pourrait être en train de le faire avec de l'argent obtenu au moyen d'un découvert ou auprès d'un établissement de prêt. Quoi qu'il en soit, le fait qu'il soit vraiment facile d'obtenir et d'utiliser une carte de crédit donne matière à réflexion. Il est donc recommandé de mettre l'emphase sur l'utilisation des cartes de débit (lorsque c'est possible) et des options bancaires de paiement de facture en ligne pour renflouer le compte de jeu. Toutefois, il est à noter que les Caisses Populaires et la Banque Nationale, les deux institutions bancaires québécoises les plus populaires, n'offrent pas présentement des cartes de débit pouvant être utilisées pour les achats en ligne (de quelque type que ce soit). Cette option de paiement n'est donc pas disponible aux joueurs ayant un compte avec l'une ou l'autre de ces institutions.

La possibilité de retirer de l'argent du compte de jeu pour le redéposer dans le compte de banque du joueur est une excellente fonctionnalité qui lui permet de récupérer ses gains ou d'annuler un dépôt qu'il juge, après réflexion, trop important. Il s'agit d'une option rarement vue sur les sites Web de jeu en ligne qui mérite d'être soulignée.

Informations sur le compte de jeu

Le joueur aura accès aux informations détaillées sur son compte, y compris les montants qu'il a misés et gagnés, ses annulations et retours, les montants déposés et retirés ainsi que toute correction manuelle effectuée. L'information à consulter peut couvrir les transactions de la présente journée, de la semaine courante, des deux dernières semaines, du dernier mois, des 2, 3, 6 et 12 derniers mois, ou encore d'une période particulière déterminée par le joueur.

Une telle démarche correspond au désir d'offrir au joueur un haut niveau de choix éclairé, ce qui correspond à un des fondements d'une stratégie efficace en matière de jeu responsable (Blaszczynski et al, 2005). Il y a lieu de penser que les joueurs trouvent de telles informations détaillées utiles au contrôle de leurs dépenses de jeu (Bernhard et al, 2006; Focal Research, 2007; Parke et al, 2007). Un tel niveau de détail est rarement offert aux joueurs par les sites de jeu en ligne et cette initiative mérite d'être soulignée.

Analyse du risque posé par les nouveaux jeux

Il est extrêmement important qu'une stratégie en matière de jeu responsable comporte des procédures efficaces visant à déterminer le risque que pourrait poser tout nouveau jeu aux joueurs vulnérables. La décision d'examiner tout jeu proposé en utilisant *GAM-GaRD* assurera un examen minutieux et systématique de tous les jeux proposés. *GAM-GaRD* a été conçu pour appuyer la conception de jeux socialement responsables à la lumière de tous les résultats courants de recherches et d'expériences cliniques sur les caractéristiques des jeux de hasard. Cet outil aidera à déterminer si les principales fonctionnalités du jeu étudié peuvent nuire aux joueurs vulnérables et permettra d'effectuer des modifications avant qu'il ne soit lancé. Dans l'ensemble, il est important que le site de jeu en ligne puisse offrir une sélection équilibrée de jeux qui comprend des options de jeu tant pour le joueur qui désire une expérience plutôt relaxe que pour celui qui préfère des jeux à rythme rapide.

Le jeu compulsif constitue, par contre, un enjeu psychologique et social compliqué et, même si des outils de jeu responsable aident à atténuer les torts aux joueurs vulnérables, ils ne sauront jamais empêcher toutes les personnes d'adopter un comportement compulsif. *GAM-GaRD* est spécifiquement orienté sur les caractéristiques conceptuelles du jeu en tant que tel et doit toujours être utilisé de concert avec une stratégie globale en matière de jeu responsable qui tient compte du plus grand contexte de la présentation du jeu. À cet égard, il sera opportun d'obtenir l'avis d'experts en matière de jeu responsable en ce qui a trait à la pertinence de l'offre d'un jeu donné sur *Espace Jeux*, comme c'est le cas de la présente évaluation. Cette

combinaison d'initiatives fera en sorte que tous les jeux seront rigoureusement évalués et ce, avant qu'ils ne soient mis en ligne sur *Espace Jeux*. Une telle analyse objective des jeux est présentement menée par une douzaine de commissions de loteries réglementées à travers le monde. Nous ne connaissons aucune société de jeu en ligne non réglementée qui effectue un tel examen du potentiel de risque de ses nouveaux jeux.

Formation du personnel

Tous les membres du personnel d'*Espace Jeux* recevront de la formation sur les principes du jeu responsable et la manière dont la stratégie en matière de jeu responsable doit être mise en œuvre. Le jeu responsable doit figurer au cœur des opérations d'*Espace Jeux* et il est essentiel que la formation fasse l'objet d'une mise à jour régulière afin d'incorporer les résultats de recherches récents et importants de ce domaine en pleine évolution.

Chaque membre du personnel qui travaille sur les produits de jeu doit comprendre les principes fondamentaux du jeu responsable. Ainsi, le jeu responsable reste au cœur de l'offre principale de l'offre de jeux de hasard.

Tutoriels de jeu

Il est prévu d'offrir aux joueurs un tutoriel sur le black jack. Des tutoriels visant d'autres jeux suivront. Une information claire sur la façon de jouer à chaque jeu est utile parce qu'elle renforce le *choix éclairé du joueur*. Les tutoriels constituent également une bonne occasion de communiquer au joueur des messages sur le jeu responsable, y compris qu'à tous les jeux est associé un élément de hasard qui ne saurait être prédit. Afin de veiller à ce que les tutoriels soient facilement compris des joueurs et que l'information offerte corresponde à la stratégie globale en matière de jeu responsable d'*Espace Jeux*, il est recommandé de les faire examiner par un expert en jeu responsable indépendant avant la mise en ligne.

Pages sur le jeu responsable du site d'Espace Jeux

Espace Jeux a incorporé une série d'outils conçus pour aider les joueurs à gérer le montant d'argent et le temps mis à jouer aux jeux sur le site d'*Espace Jeux*. Les joueurs sont libres de les utiliser. Cette politique correspond bien au désir de favoriser la responsabilité personnelle et reflète les études qui disent que les joueurs acceptent mieux les fonctionnalités de jeu responsable volontaires que celles qui sont obligatoires.

Outils à la disposition du joueur

Limite sur les dépôts d'argent

Cette fonctionnalité permet au joueur d'établir une limite hebdomadaire quant au montant d'argent déposé dans son compte de jeu. Il doit attendre sept jours pour augmenter la limite, mais une demande de diminution prend effet immédiatement. Dès son inscription à *Espace Jeux*, le joueur doit établir une première limite de dépôt au compte avant de commencer à jouer. Il s'agit d'une démarche louable puisqu'il est obligé d'utiliser l'outil, mais elle lui laisse l'autonomie de décider de la limite qui lui convient. En comparaison, une limite fixe obligatoire

de dépenses maximales sera toujours trop faible pour certains joueurs, et trop élevée pour d'autres.

Il y a lieu de croire que les limites de dépenses obligatoires peuvent, dans certains cas, pousser les clients à changer de fournisseur pour faire affaire avec un exploitant dont les pratiques sont moins restrictives. Un bon exemple de ce phénomène dans un environnement de jeu plus traditionnel est celui des casinos sur bateau de l'Iowa qui ont ouvert leurs portes en 1991. Ces casinos imposaient aux joueurs des limites de pertes de 200 \$US par excursion et une limite maximale de mise de 5 \$US. En moins d'un an, deux des cinq casinos sur bateau avaient fermé leurs portes; ces casinos ont été transférés au Mississippi où les conditions réglementaires étaient moins sévères (McMillen, 1996). On pourrait appliquer une même logique aux fonctionnalités de jeu en ligne. Les limites obligatoires se révèlent impopulaires auprès des joueurs et, si elles sont imposées, peuvent encourager les joueurs à faire affaire ailleurs.

Limite sur le temps de jeu

Les joueurs auront la possibilité d'établir une limite sur le temps passé au jeu chaque journée, semaine ou mois. Lorsque le temps est échu, un message flash apparaît à l'écran pour rappeler au joueur qu'il a atteint la limite et ne pourra plus jouer pendant la période en question. Le joueur ne peut augmenter le temps de jeu que 48 heures après avoir établi la limite de temps précédente. Il s'agit d'une mesure volontaire très utile au joueur qui désire gérer le temps passé au jeu, particulièrement pour les jeux qui se jouent sur une période plus longue, comme le poker, et que le temps passé à jouer constitue parfois un plus grand problème que la perte d'argent pouvant en résulter (Wood, Parke et Griffiths, 2007). La période de 48 heures exigée pour établir une nouvelle limite est suffisante pour décourager le joueur impulsif de changer la limite de temps précédemment établie.

En plus des limites de temps établies par le joueur, des messages flash apparaîtront toutes les heures pour informer le joueur du temps déjà passé à jouer. Avant de continuer, le joueur doit cliquer « Oui » pour reprendre son jeu ou « Non » pour immédiatement quitter le jeu. De plus, le message flash informera le joueur du montant gagné ou perdu pendant l'heure précédente. Il s'agit d'un excellent ajout qui permet au joueur d'être informé sur son comportement et ses dépenses et pourrait contribuer à réduire la possibilité de dissociation du joueur, c'est-à-dire qu'il passe à un état de semi-conscience où il ne se rend pas compte du temps qui passe.

Rares sont les sites Internet qui offrent présentement l'option du suivi du temps passé au jeu. Non seulement le joueur pourra-t-il mieux gérer le montant d'argent dépensé, mais il sera mieux en mesure d'équilibrer le temps passé à ces jeux par rapport à ses autres activités.

Limite sur les pertes

Cet outil donne l'option au joueur de mettre fin au jeu lorsqu'il atteint sa limite personnelle de pertes. Le joueur a la possibilité d'établir une limite de pertes cumulées pendant une journée, une semaine ou un mois. Lorsque la limite de perte est atteinte, un message flash apparaît à l'écran pour rappeler au joueur qu'il a atteint la limite et qu'il ne pourra plus jouer pendant la période qu'il aura établie à l'avance. Le joueur peut changer la limite de pertes seulement 48 heures après avoir établi la dernière. Encore une fois, ce délai devrait suffire pour décourager un changement impulsif de la limite des pertes.

Il s'agit d'une fonctionnalité rarement offerte par les sites Web de jeu de hasard en ligne.

Auto-exclusion

Un grand choix de périodes d'auto-exclusion est offert au joueur qui désire limiter ses activités sur *Espace Jeux*. Les périodes d'auto-exclusion disponibles s'étendent d'un mois à un maximum de cinq ans. Le joueur peut activer cette fonctionnalité en visitant la page sur l'auto-exclusion du site Web d'*Espace Jeux*. Il accepte l'auto-exclusion en choisissant une des périodes offertes et clique ensuite sur la case à côté de la déclaration pour signifier qu'il comprend bien le processus. Si le joueur ne désire pas retourner au site Web d'*Espace Jeux*, il peut également initier son exclusion en communiquant directement avec Loto-Québec. Une fois l'entente conclue, le joueur ne peut plus changer la durée de la période d'auto-exclusion. En plus de l'exclusion du site *Espace Jeux*, le joueur peut aussi se faire exclure de tous les établissements de jeu de Loto-Québec, dont les casinos et les salons de jeux. Toutefois, l'auto-exclusion des autres établissements de Loto-Québec ne peut pas être initiée en ligne; le joueur doit communiquer avec Loto-Québec en personne. Toute communication des promotions et des offres personnalisées cessera pour la période de l'auto-exclusion.

Cette option semble être une stratégie efficace d'auto-exclusion. La possibilité d'initier l'auto-exclusion en ligne rend le processus immédiatement disponible et moins intimidant que de communiquer avec personnel de Loto-Québec par téléphone ou en personne. Les recherches portant sur les forums de soutien en ligne ont démontré que les joueurs souhaitant initier des mesures de contrôle de leur jeu compulsif (ou parer un problème de jeu naissant) sont moins intimidés par les communications anonymes en ligne (Wood et Griffiths, 2007; Wood et Wood, 2009).

Étant donné qu'il faut cliquer la souris quatre ou cinq fois pour activer cette fonctionnalité, on devrait étudier la possibilité d'ajouter un « bouton d'urgence » qui permet au joueur de s'exclure rapidement pour une courte période de temps (p.ex. 48 heures). Il s'agit d'un outil utile pour le joueur qui désire prendre une mesure immédiate lorsqu'il se rend compte d'une perte de contrôle. Cette option ne devrait prendre que deux clics : le premier sur le bouton d'urgence et l'autre pour confirmer le choix.

Arrêts de jeu

Des recherches préliminaires en cours indiquent que l'auto-exclusion se révèle un outil utile pour le joueur qui désire gérer son comportement « normal » de jeu. L'arrêt de jeu est un bon d'outil pour celui qui ne veut pas jouer pendant certains jours de la semaine ou à certaines heures. Il est important de noter que cet outil doit être présenté distinctement des autres fonctionnalités d'auto-exclusion afin de bien faire comprendre au joueur qu'elle n'a pas été conçue principalement aux fins de contrôle du jeu compulsif sérieux. Le concept proposé donne un excellent exemple de cette fonctionnalité, qui est facile à utiliser et offre une série d'options, dont la pause pouvant durer de 12 heures à trois semaines. Les offres promotionnelles sont tout de même reçues pendant la période désignée, mais le joueur en pause ne peut s'en prévaloir qu'après la fin de la période de pause.

Une telle fonctionnalité aussi spécifique est rarement offerte sur les sites Web de jeu en ligne. La plupart des exploitants n'offrent des arrêts de jeu qu'aux joueurs ayant des problèmes de jeu compulsif bien établis. Le fait de donner au joueur « normal » la possibilité d'établir les paramètres de temps de jeu est une excellente fonctionnalité qui tient compte de l'aspect de responsabilisation liée tant à la gestion du temps que des dépenses.

Informations sur le jeu responsable

Conseils sur le jeu responsable

Cette section présente divers conseils sur le maintien de saines habitudes de jeu. On y présente des conseils opportuns et des suggestions utiles sur l'utilisation au jour le jour des outils de gestion du jeu. Nous suggérons de modifier l'entête de la section pour y ajouter la mention « *Pour que le jeu reste un jeu* » ou un autre titre semblable. Le terme « jeu responsable » peut être vu par certains joueurs comme visant uniquement les joueurs éprouvant une dépendance au jeu.

Espace Jeux offrira au joueur une série de messages lui rappelant les principes fondamentaux du jeu responsable, par exemple que les jeux de hasard sont une forme de divertissement (et non une façon de gagner de l'argent). Ces messages le sensibiliseront à l'existence des outils de jeu responsable et favoriseront le choix éclairé du joueur. De plus, certains messages mettront en relief les aspects négatifs du jeu et communiqueront des informations sur la ligne d'assistance et les références de soutien disponibles, surtout si le joueur s'inquiète de l'évolution de son comportement de jeu.

Sur le plan de l'efficacité de la communication des messages sur le jeu responsable, il y a lieu de croire que le recours aux messages flash peut se révéler une stratégie efficace (Monaghan, 2008). Schellink et Schrans (2002) ont démontré que les messages flash présentés aux 60 minutes sur des machines de jeu électroniques modifiées en Nouvelle Écosse se traduisaient par une légère diminution de la durée de la session et une réduction des dépenses des joueurs à risque élevé. Quand les messages étaient présentés aux 30 minutes, plus de joueurs affirmaient les avoir lu et la fréquence de dépassement du budget établi par les joueurs à risque élevé baissait. Dans une étude de simulation expérimentale, Floyd, Whelan et Meyers (2006) rapportent que les joueurs ayant lu les messages flash sur le jeu responsable apparaissant sur une machine électronique de jeu de roulette exprimaient moins d'idées fausses relativement aux jeux de hasard et terminaient leur session avec plus de crédits. De même, Monaghan et Blaszczyński (2007) rapportent que les étudiants participant à une autre étude expérimentale se souvenaient des messages flash, tant immédiatement après avoir joué le jeu que deux semaines plus tard quand on leur avait posé des questions sur le sujet. Dans la même étude, on a également conclu que les messages encourageant le joueur, d'une part, à faire une réflexion sur le temps passé au jeu et les dépenses encourues et, d'autre part, à prendre une pause auraient eu un effet important sur leurs pensées et leur comportement.

Par conséquent, même si la présentation de renseignements statiques sur le jeu responsable sur les pages du site Web est utile, l'ajout de messages dynamiques peut apporter des bienfaits supplémentaires sur le plan de la communication efficace d'informations que les joueurs n'auraient pas forcément l'occasion de voir autrement. Il faudra, toutefois, créer un équilibre pour veiller à ce que les messages ne deviennent pas importuns ou agaçants. *Espace Jeux* compte émettre un message flash une fois l'heure pour donner au joueur une rétroaction sur son activité de jeu. De plus, une bande en continu apparaîtra pour offrir divers renseignements sur le jeu responsable. Bien qu'il n'existe aucune recherche sur l'efficacité des messages sur bande continue, il nous semble probable que leur nature hautement visible et dynamique offrira des bénéfices similaires aux messages flash et seront donc aptes à faire en sorte que ces messages importants soient remarqués.

Mythes et réalité

Cette section offre d'autres informations utiles aux joueurs qui ne comprennent pas tout à fait la nature des jeux de hasard et peut servir de rappel occasionnel à l'intention de tous les joueurs.

Profil du joueur

Cette section offre un test d'auto-évaluation interactif dans lequel le joueur répond à une série de questions sur ses habitudes de jeu afin de l'aider à déterminer si son comportement est sain ou à risque. Les questions posées semblent appropriées pour produire une rétroaction utile au joueur. Le format du test est excellent, facile d'utilisation et comporte un guide clair sur ce que les résultats peuvent signifier. Nous suggérons d'ajouter un hyperlien à la fin du test vers le service de soutien en ligne *Parlons Jeux/GamTalk* et ce, en plus de fournir le numéro d'assistance 1-866-SOS JEUX. Les recherches démontrent qu'un bon nombre de joueurs inquiets à propos de leurs habitudes de jeu sont moins intimidés par les communications en ligne que par un contact par téléphone (Woods et Griffiths, 2007; Wood et Wood, 2009).

Dans l'ensemble, ceux qui utilisent le *Profil du joueur* démontrent de plus grandes connaissances relativement au choix éclairé du joueur. Ils ont un meilleur discernement de leur comportement de jeu actuel, ce qui leur permet de mieux juger s'ils doivent ou non continuer à jouer, jouer moins souvent ou moins longtemps ou aller chercher un soutien. De plus, le test dans le *Profil du joueur* permet de rectifier les idées fausses sur la nature des jeux de hasard. Cette fonctionnalité du jeu responsable n'est pas souvent offerte par les sites de jeu en ligne et son ajout sur le site d'*Espace Jeux* est louable.

Mise sur toi

La section *Mise sur toi* offre diverses ressources pour aider le joueur à trouver de l'information ou des références de soutien. Un des avantages en matière de jeu responsable des sites en ligne par rapport aux médias de jeu traditionnel est leur capacité de fournir un accès facile à ces renseignements. En plus du numéro d'assistance téléphonique 1-866-SOS JEUX et des références de soutien traditionnelles, *Espace Jeux* affichera des hyperliens vers des services de soutien en ligne disponibles tant en français qu'en anglais.

Les forums en ligne à travers le monde se sont révélés une forme de soutien efficace et populaire auprès de personnes qui éprouvent une dépendance au jeu liée aux jeux en ligne et hors ligne, que ce soit pour elles-mêmes ou pour aider un ami, un conjoint, un parent ou un autre membre de la famille (Cooper, 2004; Wood, 2007; Wood et Griffiths, 2007). Ces forums n'offrent pas généralement des services de traitement, mais plutôt des conseils, de l'information et du soutien précieux provenant de pairs. Les membres de ces forums sont typiquement des joueurs vulnérables qui s'inquiètent à propos de leur comportement par rapport au jeu, des gens qui veulent des réponses sur la manière d'aider une autre personne (un ami, un conjoint, etc.), ceux qui éprouvent une dépendance au jeu continue, qui s'en rétablissent ou qui ont réussi à le maîtriser, et simplement des personnes qui désirent des renseignements sur ce qu'est (et ce qui n'est pas) un comportement de jeu sain. Les recherches ont notamment démontré que, pour les utilisateurs des services de soutien lié au jeu, il s'agissait de la première fois qu'ils discutaient du jeu compulsif. Le grand anonymat et la disponibilité de ces services permettent aux gens de poser des questions et de facilement obtenir de l'aide (Cooper, 2004; Wood et Griffiths, 2007; Wood et Wood, 2009).

Présentement, www.GamTalk.org est le seul service de soutien canadien de ce type et il s'agit d'un service offert surtout en langue anglaise. Toutefois, lorsqu'*Espace Jeux* aura été lancé, *GamTalk* sera liée à *Parlons Jeux*, un service équivalent en français, grâce à la commandite de la *Fondation Mise sur toi* et du *Canadian Partnership for Responsible Gambling*. *Espace Jeux* sera donc en mesure d'offrir ces liens de soutien aux joueurs de langue française et anglaise. Il s'agira du premier lien direct vers un forum d'échange en ligne de langue française au Canada et constituera une innovation importante en matière de soutien au joueur.

En conclusion

L'examen préliminaire de la stratégie en matière de jeu responsable d'*Espace Jeux* révèle que, dans son ensemble, il s'agit d'un plan réfléchi et correctement mis sur pied, qui se classe parmi les plus complets du genre au monde. *Espace Jeux* offre, notamment, un environnement de jeu en ligne plus responsable que celui dont disposent présentement les citoyens québécois qui s'adonnent déjà ou souhaiteraient s'adonner aux jeux de hasard sur Internet. *Espace Jeux* présente des services étoffés favorisant le jeu responsable chez les joueurs et cherchant à atténuer les effets négatifs sur les « joueurs vulnérables ». Les outils *Mise sur toi* et *Parlons jeux*, ce dernier étant le premier forum canadien de langue française, sont particulièrement novateurs en matière de soutien aux joueurs.

De plus, il est rare que l'option d'arrêt de jeu soit offerte à tous les joueurs et non seulement à ceux qui éprouvent des difficultés, et bien peu de sites Web de jeu en ligne offrent actuellement au joueur la possibilité de déterminer ses propres limites en ce qui a trait aux pertes monétaires et au temps passé au jeu. La précision et la variété des outils présentés offre une gamme de choix éclairés au joueur qui désire s'en servir.

Recommandations supplémentaires

Dans l'ensemble, la stratégie proposée en matière de jeu responsable d'*Espace Jeux* est une des plus complètes et à jour du genre partout au monde pour ce type d'offre de jeu en ligne. Les suggestions suivantes ont été offertes aux fins d'étude plus poussée. Même si aucune des recommandations formulées ci-dessous n'est essentielle à l'offre de jeu responsable en ligne à l'intention des Québécois, l'adoption d'au moins quelques-unes d'entre elles leur assurera une protection accrue et contribuera à garder *Espace Jeux* à jour en ce qui a trait aux pratiques innovatrices en matière de jeu responsable.

- **Promouvoir les outils mis à la disposition du joueur** – Les outils proposés sont une excellente ressource visant à garder le joueur informé et à l'aider à gérer son comportement. Toutefois, ces outils ne peuvent être utiles qu'à condition d'être connus par les joueurs et que ces derniers choisissent de les utiliser. Afin de mettre en évidence l'utilité des outils mis à la disposition du joueur, nous suggérons de présenter une courte vidéo aux nouveaux clients démontrant le fonctionnement des outils, au moment de l'inscription. Une autre solution serait d'obliger le joueur à établir des limites de pertes et de temps pour sa première session de jeu dans le cadre de son introduction à *Espace Jeux*. L'une ou l'autre de ces stratégies contribuerait à vulgariser le fonctionnement des outils et favoriserait leur utilisation continue. En outre, il importe de faire savoir qu'il s'agit d'outils destinés à tous et non pas seulement à ceux qui ont des problèmes.
- **Encourager l'utilisation des cartes de débit** – Même si l'utilisation des cartes de crédit est pratique courante tant dans les milieux du jeu en ligne que dans certaines activités de jeu traditionnel, certaines personnes pourraient être tentées de dépenser plus d'argent qu'elles n'en possèdent. Même si une carte de crédit est nécessaire pour procéder à l'inscription à *Espace Jeux*, il serait bon de rappeler au joueur qu'il peut utiliser sa carte de débit (lorsque c'est possible) pour effectuer des dépôts dans son compte de jeu. Il faut tout de même tenir compte du fait que deux des plus grandes institutions bancaires québécoises (les Caisses Populaires et la Banque Nationale) n'offrent présentement pas de cartes de débit avec lesquelles on peut faire des achats en ligne. Pour ces joueurs, les cartes de crédit seront nécessaires aux fins de dépôt de fonds dans leur compte de jeu.

- **Ajouter un bouton d'urgence de 48 heures** – L'ajout d'un processus à deux clics permettant au joueur de s'auto-exclure pendant 48 heures peut aider le joueur compulsif à arrêter avant de perdre le contrôle. Si on choisit d'ajouter cette fonctionnalité, le bouton devrait être facilement repérable, peut-être au bas de chaque page de jeu ou mis en évidence sur la page de menu sur le jeu responsable.
- **Limiter les jeux multiples simultanés** – Contrairement à ce qui est possible dans la plupart des environnements de jeu traditionnel, les joueurs en ligne peuvent souvent jouer à plusieurs jeux différents simultanément (p.ex. le poker et le blackjack). Pour le joueur vulnérable qui choisit de jouer à plusieurs jeux simultanément, cela pourrait devenir une situation risquée s'il perd la trace de ses dépenses. Dans une certaine mesure, les messages flash une fois l'heure offrant des statistiques sur le comportement de jeu contribueront à informer le joueur sur l'ensemble de ses gains et pertes. Malgré cela, nous suggérons de limiter le nombre de jeux pouvant être joués simultanément, surtout ceux qui sont joués à rythme rapide par opposition à ceux qui se déroulent plus lentement et où l'action du joueur est moins fréquente. On doit noter, par contre, que la plupart des sites de jeu sur Internet permettent de jouer à plusieurs jeux simultanés et rien n'empêche les clients d'*Espace Jeux* désirant jouer à de multiples jeux simultanés de jouer sur plusieurs sites Internet en même temps.
- **Implanter un système de suivi du joueur et de rétroaction** - Afin de faciliter le choix éclairé du joueur, un système de rétroaction sur le comportement de jeu pourrait être une solution. Ces systèmes de rétroaction aident le joueur à mieux comprendre son comportement de jeu et, par conséquent, à prendre de meilleures décisions quant au moment de jouer, d'arrêter de jouer ou de ralentir son rythme de jeu. Un tel système peut aussi offrir un « signal précurseur » aux joueurs dont le comportement de jeu est en train de passer au jeu compulsif. Pour l'exploitant du site, il s'agit d'une occasion d'offrir plus de soutien au joueur, soit en le référant aux services appropriés ou en évitant de lui envoyer d'autres offres promotionnelles pendant que le joueur est vulnérable. On notera, toutefois, qu'il s'agit d'une fonctionnalité volontaire visant à responsabiliser le joueur quant à son comportement de jeu. En Suède, ce type de système a connu un certain succès, la plupart des joueurs ayant trouvé ce service utile (Griffiths, Wood et Parke, 2009). Au moment de choisir le système, il importera de vérifier l'utilité de l'information faisant l'objet de la rétroaction (c.-à-d. est-t-il facile pour le joueur de constater l'évolution de son comportement de jeu?). La mise sur pied d'un tel service sur *Espace Jeux* ajoute une autre possibilité de choix éclairé pour le joueur qui choisit de s'en servir.
- **Donner un nouveau titre à la page sur le jeu responsable** – Par exemple, le fait d'ajouter la mention « *Pour que le jeu reste un jeu* » ou une autre phrase semblable peut contribuer à souligner que les renseignements s'adressent à tous et non uniquement à ceux qui éprouvent des problèmes. Certains n'ont pas une idée claire du terme « jeu responsable ».
- **Concevoir des tutoriels de jeu pour tous les jeux** - et les faire vérifier par un expert du jeu responsable indépendant avant leur lancement; il s'agirait d'une autre bonne occasion de passer des messages sur le jeu responsable.
- **Afficher sur le « Profil du joueur » des hyperliens vers le soutien en ligne** – Certains joueurs, inquiets relativement à leur comportement de jeu après avoir complété l'auto-évaluation, seraient peut-être plus à l'aise de discuter de leurs difficultés sur un forum en ligne qu'ils ne le seraient avec une personne de l'assistance téléphonique.

Recommandations à adopter ou à étudier

Certaines recommandations formulées dans l'étude préliminaire sur la stratégie en matière de jeu responsable d'*Espace Jeux* seront adoptées ou étudiées plus à fond, soit avant le lancement du site ou à court terme. L'ajout de fonctionnalités supplémentaires est louable et renforcera l'efficacité de la stratégie en matière de jeu responsable d'*Espace Jeux*.

- Un tutoriel d'introduction sera élaboré afin de renseigner le joueur sur l'existence et le fonctionnement des outils de jeu responsable mis à sa disposition sur *Espace Jeux*.
- Prévoir des messages pour mettre l'accent sur l'utilisation d'une carte de débit (lorsque c'est possible) plutôt que d'une carte de crédit pour déposer des fonds dans le compte de jeu.
- L'ajout d'un « bouton d'urgence » permettant au joueur à risque de s'exclure du jeu rapidement (p. ex. dans deux clics) pour une courte période de temps (p.ex. 48 heures) est à l'étude.
- Des systèmes de suivi continu du joueur et de rétroaction sont à l'étude pour favoriser le *choix éclairé du joueur*. S'agissant d'une innovation en évolution rapide, il est probable que la mise sur pied d'un système pleinement fonctionnel, approprié et rodé prendra 18 mois.
- Le titre de la section « Gestion responsable » sera modifié et comportera une mention « *Pour que le jeu reste un jeu* » ou autre phrase semblable, pour souligner le fait que les renseignements s'adressent à tous et non uniquement à ceux qui éprouvent des problèmes.
- Des tutoriels seront élaborés pour tous les jeux et feront l'objet de vérification de la part d'un expert du jeu responsable indépendant avant que ne soient lancés les jeux.
- Des hyperliens vers des services de soutien en ligne ont été ajoutés aux pages de test d'auto-évaluation sur le *Profil du joueur* pour que les joueurs désirant de l'aide puissent s'en prévaloir sans avoir à composer le numéro d'assistance téléphonique.

Références

American Gaming Association (2006). *Gambling and the Internet: The AGA Survey of Casino Entertainment*. Washington, DC, American Gaming Association.

Bernhard, B.J. (2007). The voices of vices: Sociological perspectives on pathological gambling. *American Behavioral Scientist*, 51(1): 8-32.

Bernhard, B.J., Lucas, A.F. & Jang, D. (2006). *Responsible gaming device research report*. University of Nevada, Las Vegas International Gaming Institute.

Blaszczynski, A., Ladouceur, R., & Shaffer, H.J. (2004). A science-based framework for responsible gambling: The Reno model. *Journal of Gambling Studies*, 20, 3, 301-317.

Blaszczynski, A., Ladouceur, R., Nower, L., & Shaffer, H. J. (2005). *Informed choice and Gambling: Principles for consumer protection*. Rapport préparé pour l'Australian Gaming Council, novembre 2005.

British Columbia Problem Gambling Prevalence Study (2008). Gaming Policy and Enforcement Branch, Ministry of Public Safety and Solicitor General.

Canadian Partnership for Responsible Gambling. (2004). *Canadian Gambling Digest*. http://www.cprg.ca/articles/canadian_gambling_digest_2004.pdf

Cooper, G. (2004). Exploring and Understanding Online Assistance for Problem Gamblers: The Pathways Disclosure Model. *International Journal of Mental Health & Addiction*, 1, 2, 32-38.

Focal Research Consultants (2007). *Assessment of the behavioural Impact of the responsible Gaming Device (RGD) Features: Analysis of Nova Scotia Player-Card Data - The Windsor Trial*. Rapport préparé pour la Nova Scotia Gaming Corporation. 1er fév. 2007. Disponible à l'adresse [http://www.nsgc.ca/pdf/Focal%20Research%20Report%202_2 .pdf](http://www.nsgc.ca/pdf/Focal%20Research%20Report%202_2.pdf)

Floyd, K., Whelan, J. P., & Meyers, A. W. (2006). Use of warning messages to modify gambling beliefs and behavior in a laboratory investigation. *Psychology of Addictive Behaviors*, 20, 69-74.

Griffiths, M.D. (1993). Fruit machine gambling: The importance of structural characteristics. *Journal of Gambling Studies*, 9, 101-120.

Griffiths, M. (1996). Gambling on the Internet: A brief note. *Journal of Gambling Studies*, 12, 4, 471-473.

Griffiths, M. D. (2001). *Gambling market and supporting services for pathological gamblers in Great Britain*. In I. Fuchtschneider & K. Hurrelmann (Eds.), *Glucksspiel in Europa (Gambling in Europe)*, (pp.84-102). Geesthacht: Neuland.

Griffiths, M. D. (2003). Internet gambling: Issues, concerns and recommendations. *CyberPsychology and Behavior*, 6, 557-568.

Griffiths, M., and Barnes, A. (2007). Internet gambling: An online empirical study among student gamblers. *International Journal of Mental Health and Addiction* [Publié en ligne le 15 mai]. Consulté le 13 juillet 2007, sur <http://0-springerlink.metapress.com.darius.uleth.ca/content/pw2t7173282mg277/fulltext.pdf>

Griffiths, M., and Wood, R.T.A. (2000). Risk factors in adolescence: The case of gambling, videogame playing, and the Internet. *Journal of Gambling Studies*, 16, 2-3, 199-225.

Griffiths, M.D., Wood, R.T.A., Parke, J. (2009). Social Responsibility Tools in Online Gambling: A Survey of Attitudes and Behavior among Internet Gamblers, *CyberPsychology and Behavior*, 12, 4, 413-421.

Griffiths, M.D. & Parke, J. (2010). Adolescent gambling on the internet: A review. *International Journal of Adolescent Medicine and Health*, 22, 1, 58-75.

King, S.A. (1999). Internet gambling and pornography: Illustrative examples of the psychological consequences of communication anarchy. *CyberPsychology and Behavior*, 2, 3, 175-193.

King, S.A. and Barak, A. (1999). Compulsive Internet gambling: A new form of an old clinical pathology. *CyberPsychology & Behavior*, 2, 5, 441-456.

Ladd, G.T., et Petry, N.M. (2002). Disordered gambling among university-based medical and dental patients: A focus on Internet gambling. *Psychology of Addictive Behaviors*, 16, 1, 76-79.

Ladouceur, R., Jacques, C., Chevalier, S., Sévigny, S., Hamel, D. & Allard, D. (2004). *Prévalence des habitudes de jeu et jeu pathologique au Québec en 2002*. Québec et Montréal, Université Laval et Institut national de santé publique du Québec.

McDonnell-Phillips Pty Ltd. (2006). *Analysis of gambler precommitment behaviour*. Rapport présenté au National Gambling Research Program Working Party au nom de l'Australian Ministerial Council on Gambling, Brisbane.

McMillen, J. (1996). *Gambling Cultures: Studies in History and Interpretation*. Routledge:
Monaghan, S. (2008). Review of pop-up messages on electronic gaming machines as a proposed responsible gambling strategy. *International Journal of Mental Health and Addiction*, 6(2).
Disponible à l'adresse <http://www.springerlink.com/content/977k205x84512217/>

Monaghan, S., & Blaszczynski, A. (2007). *Responsible gaming messages on simulated electronic gaming machines: Preliminary results of a study examining impact on recall, cognitions and intent to play*. In Proceedings of the council of gambler's help services conference, Richmond Town Hall, Melbourne, Vic. Disponible au <http://www.gamblershelp.org/uploads/sally-monaghan.pdf>.

Motivaction International (2005). Netherlands Participation in Paid Interactive Internet Gaming. <http://www.toezichtkansspelen.nl/information.html>

Nova Scotia Adult Gambling Prevalence Study (2007). Nova Scotia Department of Health Promotion and Protection Addiction Services

Nelson, S.E., LaPlante, D.A., Peller, A.J., Schumann, A., LaBrie, R.A., Shaffer H.J. (2008). Real Limits in the Virtual World: Self-Limiting Behavior of Internet Gamblers. *Journal of Gambling Studies*, 24, 463-477.

Parke, J. & Griffiths, M.D. (2007). *The role of structural characteristics in gambling*. In G. Smith, D. Hodgins & R. Williams (Eds.), *Research and Measurement Issues in Gambling Studies*. pp.211-243. New York: Elsevier.

Parke, J., Rigbye, J., Parke, A., Wood, R.T.A., Sjenitzer, J., & Vaughan Williams, L. (2007). *The global online gambling report: An exploratory investigation into the attitudes and behaviours of internet casino and poker players*. Commissioned by eCOGRA (e- Commerce and Online Gaming Regulation and Assurance).

Rasmussen Reports (2006). *A Virtual Role of the Dice*. 3 octobre 2006. Enquête auprès de 1 000BErreur ! Référence de lien hypertexte non valide.

Reith, G. (2009). Reflections on responsibility. *Journal of Gambling Issues*, 22, 149-155.

Schellink, T., & Schrans, T. (2002). Atlantic lottery corporation video lottery responsible gaming feature research: Final report. Halifax, Nouvelle-Écosse: Focal Research Consultants.

Schull, N.D. (2005). Digital gambling: The coincidence of desire and design. *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 597, 1, 65-81.

Sevigny S, Cloutier M, Pelletier M, et al. Internet gambling: misleading payout rates during the "demo" period. *Computers in Human Behavior* 2005; 21:153–8.

Shaffer, H.J. (1996). Understanding the means and objects of addiction: Technology, the Internet and gambling. *Journal of Gambling Studies*, 12, 4, 461-469.

Smeaton M, Griffiths MD. Internet gambling and social responsibility: an exploratory study. *CyberPsychology & Behavior* 2004; 7:49–57.

Sproston, K., Erens, B., & Orford, J. (2000). *Gambling behaviour in Britain, results from the British gambling prevalence survey*. London: National Centre for Social Research.

Wardle, H., Sproston, K., Orford, J., Erens, B., Griffiths, M. D., Constantine, R., et al. (2007). *The British Gambling Prevalence Survey 2007*. Londres : The Stationery Office.

Welte, J.W., Barnes, G.M., Wieczorek, W.F., Tidwell, M., and Parker, J. (2002). Gambling participation in the U.S. -- Results from a National Survey. *Journal of Gambling Studies*, 18, 4, 313-337.

Williams, R. J. and Wood, R. T. (2007a). *Internet Gambling: A Comprehensive Review and Synthesis of the Literature*. Report prepared for the Ontario Problem Gambling Research Centre, Guelph, Ontario, CANADA. 30 août 2007.

Wood, R.T.A. & Griffiths, M.D. (2007). Online guidance, advice, and support for problem gamblers and concerned relatives and friends: An evaluation of the Gam-Aid pilot service, *British Journal of Guidance and Counselling*, 35:4, 373–389.

Wood, R.T.A. & Griffiths, M.D. (2008). Why Swedish people play online poker and factors that can increase or decrease trust in poker websites: A qualitative investigation, *Journal of Gambling Issues*, 21, juillet 2008, disponible au <http://www.camh.net/egambling/issue21/pdfs/06wood.pdf>

Wood, R.T. and Williams, R.J. (2007a). Problem gambling on the Internet: Implications for Internet gambling policy in North America. *New Media & Society*, 9, 3, 169-191.

Wood, R.T. and Williams, R.J. (2007b). *Internet gambling: Prevalence, demographics, and behavior*. Rapport élaboré pour l'Ontario Problem Gambling Research Centre.

Wood, R.T.A., Parke, J., & Griffiths, M.D. (2007). The acquisition, development, and maintenance of online poker playing in a student sample. *CyberPsychology and Behavior*, 10, 3, 354-361.

Wood, R.T.A. & Wood, S. (2009). An evaluation of two UK online support forums designed to help people with gambling issues, *Journal of Gambling Issues*, 23, disponible à l'adresse <http://www.camh.net/egambling/issue23/pdfs/01wood.pdf>

QUESTION 50

Voir réponse à l'onglet 13.